



2022

[metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)

# Rapport des **Délégués** de **Services Publics**

## Rapport des délégués – Exercice 2022

# Sommaire

- Société Nantaise de Fourrière Automobile.....page 4  
Délégation de la fourrière automobile
- Nantes métropole Gestion des Equipements (NGE).....page 18  
Délégation du Centre de Loisirs du Petit Port



Exercice 2022

# Délégation de la Fourrière Automobile Municipale

## Fourrière Automobile Nantaise



Rapport annuel FAN 2022

# Sommaire

## 1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

1.2 Caractéristiques du service délégué

## 2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

2.2 Le compte rendu bilantiel

## 3 L'analyse de la qualité du service

## 4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

4.2 Le suivi des obligations de service public

## 5 Annexes

# 1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

## 1.1 Caractéristiques générales

<b>Objet de la délégation</b>	Exploitation de la fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
<b>Nature de la convention</b>	Délégation de Service Public
<b>Date signature de la convention</b>	04 novembre 2021
<b>Date de prise d'effet de la convention</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Echéance de la convention</b>	31 décembre 2026
<b>Durée de la convention</b>	5 années
<b>Dénomination sociale du délégataire</b>	SASU Fourrière Automobiles Nantaise
<b>Coordonnées</b>	28 rue de la Dutée 44 800 Saint Herblain Tél : 02.53.35.26.86
<b>Organigramme nominatif des dirigeants</b>	Directrice Générale : Christelle GASCARD Responsable d'exploitation : Sébastien AUDES-MARTI
<b>Répartition du capital social</b>	Les parts sont détenues à 100% par la société : Garage Louis XVI

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

<b>Les services fournis</b>	Exploitation d'une fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes Fonctionnant : - Tous les jours 24h/24 et 7j/7 : enlèvement, gardiennage et restitution de véhicules
<b>Les tarifs des services fournis</b>	Les nouveaux tarifs maxima des frais de fourrière ont été fixés dans un arrêté publié au Journal officiel du 13 Aout 2020.  Les montants maxima des frais de fourrière pour les voitures particulières sont les suivants :  Opérations préalables à la mise en fourrière : 15,20 euros,  Enlèvement : 121,27 euros  Garde journalière : 6,42 euros  Ci-joint en <b>annexe 1</b> , la totalité des tarifs 2020
<b>Les installations</b>	La Ville met à disposition du délégataire, le terrain nécessaire à l'exploitation du service délégué situé 26-28 rue de la Dutée à Saint-Herblain. Ce terrain est d'une surface de 8 297 m <sup>2</sup> et se compose d'un hangar de 1 415 m <sup>2</sup> , dont 215 m <sup>2</sup> de bureaux sur 2 niveaux. Ce terrain est clôturé et muni d'un dispositif de vidéosurveillance, de détection d'intrusion, d'un séparateur d'hydrocarbures.
<b>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</b>	Comme indiqué précédemment, la Ville met à disposition du délégataire, le terrain nécessaire à l'exploitation du service délégué. De plus :  - Au cas où le propriétaire obtiendrait une remise gracieuse par décision judiciaire ou administrative (Commission Communale de Recours Gracieux), celui-ci sera remboursé par la Ville des seuls frais relatifs à l'enlèvement et au gardiennage.

## 2 Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005\*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

*\*applicable de manière obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006*

### 2.1 Le compte de résultat

Le compte de résultat retrace l'ensemble des produits et des charges rattachables à la délégation et rappelle les données présentées l'année précédente au titre du même contrat.

Les comptes sont établis conformément au plan comptable en vigueur et selon les mêmes principes que les comptes sociaux du délégataire.

Le délégataire présentera en annexe une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour déterminer les produits et les charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation.

EN € courant HT	REEL
<b>Recettes</b>	<b>1 123 790</b>
Opérations préalables	1 575
Enlèvements	595 346
Garde	182 078
Restitution sur place	
Domaines	29 490
Autres produits	309 711
Judiciaires	6 306
<b>Charges</b>	<b>- 1 082 913</b>
Achats	-23 662
Loyers (location terrain de pré-stockage)	-18 000
Charges locatives	
Assurances	-30 000
Carburants	-98 713
Entretien véhicules	-44 831
Fluides (électricité, gaz, eau)	-9 148
Frais de télécommunications	-5 845
Frais postaux	-13 183
Honoraires	-2 340
Gros entretiens	
Maintenance	-5 804
Publicité	
Frais de gardiennage	
Charge de personnel	-533 962
Frais de structure	-105 000
Charges financières	
Impôts et taxes	-4 233
Dotations aux amortissements	
Autres (Informatique)	-17 128
Autres (Nettoyage)	-5 880
Autres (Frais bancaires)	-3 517
Frais d'avocat	
Frais de déplacement	
Location véhicule de service	
Location de camion	-41 667
Redevance mise à disposition des terrains	- 108 000
Redevance pour frais de contrôle et de gestion	- 12 000
Résultat brut	40 877
<b>Redevance à verser au délégant</b>	<b>-8 175</b>
IS	-4 363
<b>Résultat net</b>	<b>28 338</b>



## 2.2 Le compte rendu bilantiel

Le compte rendu bilantiel permet de suivre l'actif immobilisé et son financement en opérant une distinction entre les biens de retour et les biens de reprise.

Le compte rendu bilantiel doit présenter :

- Le mode de financement des investissements, acquisition de matériel (fonds propres, emprunts...)
- L'encours de la dette en capital et ses échéances de remboursement  
Aucune dette en capital.
- La justification des différentes provisions opérées
- Le détail des immobilisations : la durée, les modalités et le montant des amortissements

Ci-dessous, le tableau d'amortissements des investissements.



- L'évolution du stock des provisions pour renouvellement et grosses réparations

Aucune provision pour renouvellement et grosses provisions.

- Les travaux et les équipements réalisés pendant le dernier exercice (nature, description matérielle, coût et traitement comptable des travaux)

✓ Mise en place du logiciel Powerpanne

- Le plan de renouvellement des installations et des équipements

Aucun plan de renouvellement des installations et des équipements.

## 3 L'analyse de la qualité du service

L'analyse de la qualité du service se matérialise par un compte rendu d'activité. L'ensemble de l'activité de la délégation pendant l'année écoulée doit être présentée de manière synthétique.

Ce compte rendu doit être complété par des indicateurs permettant une évaluation qualitative :

Ci-jointe, en **annexe 2**, la synthèse statistique d'activité de la FAN pour l'année 2022.

Le service fourni aux usagers :

- Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service

Un taux d'efficacité est calculé par le rapport entre les réquisitions adressées et les interventions effectives. Il est de 96,24% pour 2022.

- Evolution des prestations (quantités, horaires...)
- Suivi de la fréquentation
- Synthèse des enquêtes de satisfaction menées

La sécurité, l'hygiène et les accidents :

- Respect des normes légales et contractuelles

- Problèmes relatifs au maintien de l'ordre

Pas de problème significatif durant l'année 2022.

- Moyens de secours mis à disposition

- ✓ Pharmacie de premiers secours,
- ✓ Les locaux répondent aux normes de sécurité dans la lutte contre l'incendie,

Les effectifs employés, les qualifications :

- Description du personnel attaché à la délégation

Le service en place se compose :

- ✓ d'un chef d'exploitation (cadre),
- ✓ d'un coordinateur de parc (employé),
- ✓ d'une coordinatrice administrative (employé),
- ✓ de deux agents administratifs chargés de l'accueil,
- ✓ de six chauffeurs titulaires des permis de conduire nécessaires.

- Actions de formation et de qualification engagées

Ci-dessous la synthèse des formations suivies par le personnel de la fourrière de Nantes:

- ✓ Formation Powerpanne

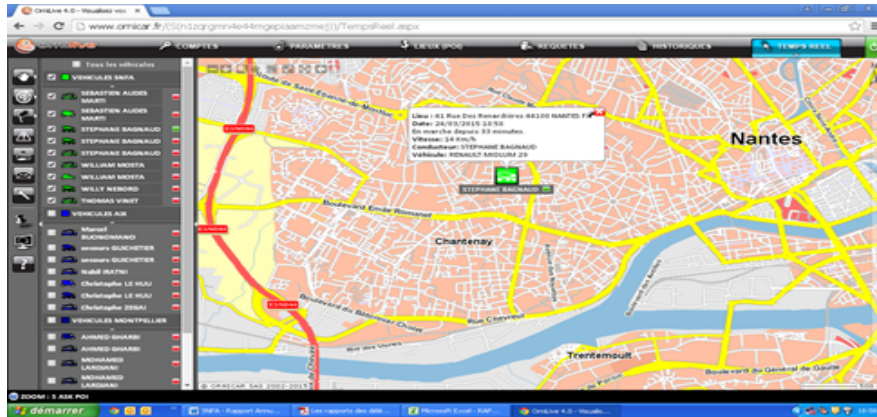
- Mises en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)

Une solution de paiement à distance est offerte aux usagers par l'intermédiaire de la carte bancaire, utile notamment pour les règlements sur le lieu de l'intervention.

Le personnel de la FAN accompagne les usagers vers la prise en charge directe des frais de remorquage et de gardiennage par les compagnies d'assurances, quand la présence en fourrière est consécutive à la découverte d'un véhicule volé.

Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances du service ainsi que les économies réalisées

- ✓ L'utilisation d'un outil de géolocalisation Powerpanne de la flotte de véhicules de remorquage permet de réduire le temps de trajet et le délai d'intervention



Les réclamations et contentieux :

- Modalités de réclamations offertes aux usagers

En supplément du traitement classique des réclamations adressées par voie postale, une adresse mail est spécialement dédiée à cet usage : [contact.fan@fourrierenantes.fr](mailto:contact.fan@fourrierenantes.fr)

- Analyse et suivi des réclamations et des contentieux

Il existe classiquement deux types de réclamation :

- ✓ Sur la légitimité de la mise en fourrière : dans ce cas, la personne est renvoyée vers l'autorité de police ayant ordonné la mise en fourrière
- ✓ Sur l'état du véhicule lors de la restitution : Chaque cas fait alors l'objet d'un traitement personnalisé en fonction de l'incident.

18 dossiers de possible dommage matériel ont été ouverts durant l'année 2022 (21 en 2014):

- ✓ 6 ont fait l'objet d'une prise en charge directe des réparations
- ✓ 1 a fait l'objet d'une déclaration de responsabilité à notre compagnie d'assurance
- ✓ 11 ont été classés sans suite, c'est-à-dire sans faute de notre part

# 4 Les conditions d'exécution du service public

## 4.1 Les faits marquants de l'exercice

Les comptes :

- Modification des règles comptables
- Evolution de la fiscalité (TVA...)

Les évolutions notables de l'environnement juridique et technique :

- Incidences potentielles sur le service public

Sans objet.

Les relations avec les utilisateurs :

- Accidents
- Incidents majeurs
- Animations particulières
- Contentieux

Sur ces 3 points, aucun dysfonctionnements à signaler en dehors des 18 dossiers de litiges mineurs évoqués page 11.

## 4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- Conditions et nombre des usagers (**voir annexe 2**)

**7267 véhicules** ont fait l'objet d'une prescription de mise en fourrière.

**287 usagers** ont pu récupérer leur véhicule sur lieu de l'enlèvement.

**2315 véhicules** n'ont pas été restitués à leur propriétaire & détruits.

- Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers

Les tarifs maxima, des frais concernant l'immobilisation matérielle des véhicules en infraction avec le Code de la route, les opérations préalables à leur mise en fourrière, leur enlèvement, leur garde en fourrière ainsi que l'expertise des véhicules mis en fourrière, ont été revalorisés par un [arrêté](#) du 13 août 2020 (en annexe 1)

- Mesures prises pour faciliter l'accès des différents usagers

Voir précédemment.

Le principe de continuité du service public :

- Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)

Les enlèvements et restitutions de véhicules sont possibles 24H/24.

- Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)

Sans Objet.

Nombreuses grèves polices

Le principe d'adaptabilité et de mutabilité du service public :

- Age des installations, plan de renouvellement, entretien, maintenance

Portail entré parc neuf 06/2022 sinistre transporteur

- Extension géographique

Sans objet.

- Mise en conformité

Toutes les installations sont conformes aux législations en vigueur.

- Nouvelles techniques de réduction des nuisances, de la pollution, d'économie d'énergie

Un séparateur d'hydrocarbure est en fonctionnement sur le site de stockage des véhicules.

La géolocalisation favorise une rationalisation des déplacements, donc une réduction de la consommation d'énergie et de la pollution.

Le respect du principe de transparence :

- Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)

Les tarifs sont affichés dans les locaux, à l'entrée du site et sur le site internet de la Fourriere Automobile Nantaise.

### Existence d'un site internet dédié à la délégation

Le site [www.fourriernenantes.fr/](http://www.fourriernenantes.fr/) est exclusivement dédié au service de la fourrière automobile de la ville de Nantes. Il reprend les informations indispensables à la restitution des véhicules : horaires, tarifs, adresse, etc....

- Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers

## Annexes

- Arrêté du 13 aout 2020 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière automobile
- Synthèse d'activité statistique 2022
- Comptes sociaux certifiés du délégataire

Ce complément est exclusivement destiné à l'information de l'autorité délégante dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle.



**Exercice 2022**

**Objet de la  
délégation**

**Centre de Loisirs  
du Petit Port.**

## **Les activités du Centre :**

### **A-Patinoire**

#### **1-Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

- 1.1-Caractéristiques générales
- 1.2 Caractéristiques du service délégué

#### **2-les comptes de la délégation de service public**

- 2.1-Le compte de résultat
- 2.2 Le compte rendu bilanciel

#### **3-L'analyse de la qualité du service**

#### **4-Les conditions d'exécution du service Public**

- 4.1-Les faits marquants de l'exercice
- 4.2-Le suivi des obligations de service public

### **B-Piscine**

#### **1-Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

- 1.1-Caractéristiques générales
- 1.2-Caractéristiques du service délégué

#### **2-Les comptes de la délégation de service public**

- 2.1-Le compte de résultat
- 2.2 Le compte rendu bilanciel

#### **3-L'analyse de la qualité du service**

#### **4-Les conditions d'exécution du service public**

- 4.1 Les faits manquants de l'exercice
- 4.2 Le suivi des obligations de service public

### **C- Les salles sportives**

- 1- Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public
- 2-Le compte de résultat

### **D- Distribution automatique et salles internes**

- 1-Caractéristiques générales
- 2-Salle des Antilles
  - 2.1 : Le compte de résultat
  - 2.2 : Le compte rendu bilanciel

### **E- Services Généraux**

- 1-Compte rendu technique
- 2.1 compte de résultat
- 2.2 compte rendu bilanciel

### **F- La centrale photovoltaïque**

- 1-Le compte de résultat

### **G- Le spa**

- 1-Le compte de résultat

## **H- Le développement durable**

- 1-Historique
- 2-Système de récupération des calories de la patinoire pour la piscine
  - 2.1 Installation du système de récupération
- 3-Raccordement du centre de loisirs sur le reseau de chaleur metropolitain centre Loire
  - 3.1 : Mise en place de l'outil
- 4-Décomposition mensuelle des consommations d'électricité patinoire 2022 (Graphique)
  - 4.1 :Evaluation du pilotage des installations
- 5-Retrofit groupes froids patinoire
- 6-Recyclage des déchets

## **I-Le centre dans sa globalité**

- 1-Refonte du site web Petit-Port
- 2-Les actions commerciales
- 3-Enquête de satisfaction piscine via qualitelis

## A-Patinoire

### 1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

#### 1.1 Caractéristiques générales

<b>Objet de la délégation</b>	Exploitation de la patinoire du Petit Port
<b>Nature de la convention</b>	Concession
<b>Date signature de la convention</b>	5 juillet 2001
<b>Date de prise d'effet de la convention</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2001
<b>Echéance de la convention</b>	30 juin 2026
<b>Durée de la convention</b>	25 ans
<b>Dénomination sociale du délégataire</b>	Nantes-métropole Gestion Equipements
<b>Coordonnées</b>	14-16 rue Racine 44007 NANTES Tél.02.51.84.94.51 Fax.02.51.84.94.50
<b>Organigramme nominatif des dirigeants</b>	Président : M. Denis TALLEDEC Directeur Général : M. Richard CANTIN Directeur Général Délégué : M. Nicolas TRAVEL Directeur du Pôle Loisirs : M. Nicolas TRAVEL
<b>Répartition du capital social</b>	Ville de Nantes.....38.03 % Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations.....12.80% Caisse d'Epargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia – Crédit Local.....2.76 % Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl..... 2.21 % C.C.I.....0.92% B.P.A.....0.83%

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

<p><b>Les services fournis</b></p>	<p>Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées au service. Respecter les sujétions de fonctionnement liées aux publics de l'établissement, en intégrant son action dans la politique sportive définie par la collectivité.</p>
<p><b>Les tarifs des services fournis</b></p>	<p>Entrée adulte : 5 €, Entrée enfant – de 12 ans 3,30 €, Location de patins : 2,70 €, Groupe (9 à 50 pers) : 6,10 €, Groupe (+ 50 pers) : 5,10 €.</p>
<p><b>Les installations</b></p>	<p>Patinoire de dimension olympique (60 x 30) avec locaux annexes : Vestiaire public, tribune 1 034 personnes, locaux clubs (vestiaires clubs, salle de massage, sanitaires douches, zone de stockage) et arbitres, locaux techniques, infirmerie, bureaux, cafétéria avec distributeurs automatiques. L'ensemble refait à neuf et ouvert au public depuis le 24 juin 2008. Suite à des travaux, trois vestiaires clubs et 2 bureaux entraîneurs ont été ouverts en février 2017 (zone ancien restaurant). L'espace cafétéria a été refait à neuf. Et les 3 bureaux des clubs ont été déplacés et refaits à neuf depuis septembre 2017 (dans le cadre des travaux des salles sportives).</p>
<p><b>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</b></p>	<p>Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité</p> <p>Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges.</p> <p><b>2016 : avenant n°7 art.4</b></p> <p><b>compensation de la taxe sur les salaires</b></p> <p>Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1<sup>er</sup> janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article.</p>

## PATINOIRE NANTES

### INFORMATION COVID 19 – ANNEE 2022

Comme en 2020 et 2021, la crise sanitaire COVID 19 a eu des conséquences pour la patinoire de Nantes durant le premier trimestre 2022 :

- **Du 9.12.2021 au 13.03.2022** : La FMI (fréquentation maximale instantanée) a été limitée à 425 personnes en séance publique (au lieu de 850 personnes habituellement) en raison de problèmes de port du masque par le public et afin de respecter la distanciation sociale dans la patinoire. Ces restrictions ont été levées à partir du 14.03.2022.

## 2 Les comptes de la délégation de service public

### 2.1 Le compte de résultat

Après la subvention globale et forfaitaire de la Ville de Nantes, le résultat net de l'année est positif à 72,24 K€, contre 0 K€ en 2021 (et 20,06 K€ en 2020), soit une variation + 72,24 K€ :

- Augmentation importante des produits d'exploitation ..... + 446,5 K€
- Augmentation des consommations ..... + 180,2 K€
- Augmentation des frais de personnel..... + 111,5 K€
- Augmentation des amortissements et provisions..... + 13,2 K€
- Augmentation de la subvention globale et forfaitaire et compensation de la taxe sur les salaires ..... + 15,5 K€

Patinoire	2020		2 021		2 022		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2022/2021
Chiffre d' Affaires	377,8	100,0	407,8	100,0	854,3	100,0	109%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
<b>Total Produits</b>	<b>377,8</b>	<b>100,0</b>	<b>407,8</b>	<b>100,0</b>	<b>854,3</b>	<b>100,0</b>	<b>109%</b>
Achats de m/ses / revente							
Achats de m/ses / autres	219,4		211,7		243,6		15%
Charges Externes	140,7		153,0		187,1		22%
Impôts et Taxes	23,0		5,8		24,3		318%
Frais de siège et SGPP	624,9		610,0		705,7		16%
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		0%
Reprise / Prov. GR ou Renouv.	0,0		0,0		0,0		0%
et Transferts de charges	0,0		0,0		0,0		
<b>Total Consommations</b>	<b>1 008,0</b>	<b>266,8</b>	<b>980,5</b>	<b>240,4</b>	<b>1 160,7</b>	<b>135,9</b>	<b>18%</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-630</b>	<b>-166,8</b>	<b>-573</b>	<b>-140,4</b>	<b>-306</b>	<b>-35,9</b>	<b>-46%</b>
Frais de Personnel	339,8	90,0	340,4	83,5	451,9	52,9	33%
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>-970</b>	<b>-256,8</b>	<b>-913</b>	<b>-223,9</b>	<b>-758</b>	<b>-88,8</b>	<b>-17%</b>
Dotations Amort. & Provisions	427,2	113,1	440,7	108,1	453,9	53,1	3%
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-1 397</b>	<b>-369,9</b>	<b>-1 354</b>	<b>-332,0</b>	<b>-1 212</b>	<b>-141,9</b>	<b>-10%</b>
Charges Financières	75,1	19,9	63,6	15,6	52,3	6,1	-18%
Produits Exceptionnels	33,6	8,9	33,3	8,2	42,7	5,0	28%
Charges exceptionnelles	22,9	6,1	33,8	8,3	43,0	5,0	27%
<b>RESULTAT NET -1-</b>	<b>-1 462</b>	<b>-387,0</b>	<b>-1 418</b>	<b>-347,7</b>	<b>-1 265</b>	<b>-148,0</b>	<b>-11%</b>
Redevance VDN	12,7	3,4	16,9	4,1	113,3	13,3	570%
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/ salaires	1 494,5	395,6	1 434,8	351,8	1 450,3	169,8	1%
<b>RESULTAT NET -2-</b>	<b>20,06</b>	<b>5,2</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0</b>	<b>72,24</b>	<b>8,5</b>	<b>16417680%</b>

## ❖ LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Comme en 2020 et 2021, la crise sanitaire COVID 19 a eu des conséquences pour la patinoire de Nantes durant le premier trimestre 2022 :

- **Du 9.12.2021 au 13.03.2022** : La FMI (fréquentation maximale instantanée) a été limitée à 425 personnes en séance publique (au lieu de 850 personnes habituellement) en raison de problèmes de port du masque par le public et afin de respecter la distanciation sociale dans la patinoire. Ces restrictions ont été levées à partir du 14.03.2022.

En 2022, le **chiffre d'affaires total** est de 854,3 K€ soit une forte augmentation de +109,5% par rapport à 2021 (407,7 K€). Sachant qu'en 2021, avec la crise sanitaire et les travaux de changement de gaz réfrigérant, la patinoire a été fermée au public durant 7 mois.

Si nous comparons avec une année pleine, comme 2019, le CA total 2022 est en augmentation de +31,7% par rapport à celui de 2019 (649 K€).

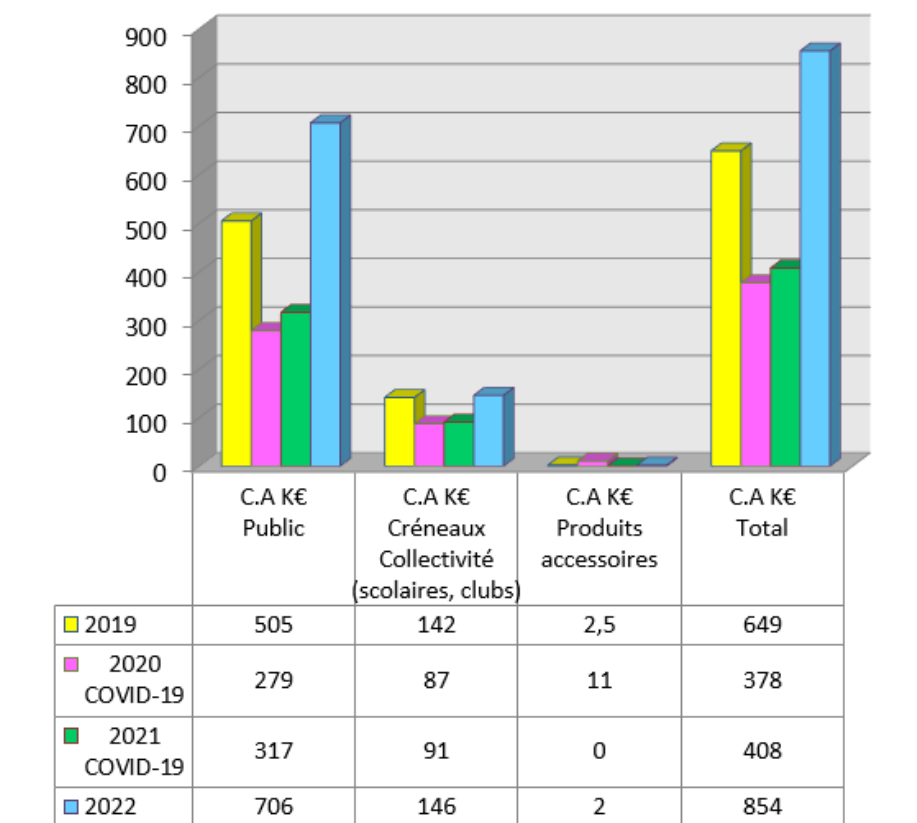
En 2022, avec la fin des restrictions sanitaires, le chiffre d'affaires des **créneaux ville (scolaires et clubs)** est en augmentation avec 145 833€ contre 90 806€ en 2021 et 87 463€ en 2020 et il est stable par rapport à 2019 avec 141 544€, dernière année de référence hors COVID.

Le **C.A public** est en forte hausse de +123,1% (706 K€) par rapport à 2021 (317 K€), (279K€ en 2020 et 505K€ en 2019).

Le compte d'exploitation prévisionnel DSP CLPP est établi pour la période 2018-2026.

En 2022, le **CA produits accessoires** est en hausse (2 137€) par rapport à 2021 (328€) dont 1 800€ correspondant à la vente de la nouvelle prestation « anniversaire » proposée aux clients depuis mai 2022 (forfait anniversaire à 120€ pour 8 enfants).

La somme de 337€ correspond à la refacturation aux clubs, des charges liées à l'utilisation des locaux par les clubs (bureaux clubs, locaux stockage).





## ❖ LES CHARGES D'EXPLOITATION

En 2022, la patinoire a été ouverte « normalement » 11 mois (fermeture technique de 3 semaines en juin).

En 2022 avec 1 160,7K€, les **charges d'exploitation (consommations)** sont en hausse de +18% par rapport à 2021 (980,5K€) (2020 : 1 008 K€), dont le poste énergie qui a beaucoup progressé en raison du contexte inflationniste.

Avec la fin de la crise sanitaire, la patinoire a été ouverte comme habituellement 11 mois sur l'année, contrairement à 2021 où il y a eu du chômage partiel lié aux différentes fermetures administratives imposées par l'Etat suite à la crise sanitaire, les **frais de personnel** (451,9K€) sont en hausses +33% par rapport à 2021 (340,4 K€) (339,8 K€ en 2020 et 441,9 K€ en 2019).

**Les dotations aux amortissements et provisions** (453,9 K€) progressent de +3% par rapport à 2021 (440,7 K€).

## ❖ INTERESSEMENT FINANCIER

Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges.

Pour l'année 2022, le montant de la redevance versée à la Ville de Nantes (113,3K€) est en nette hausse +570% par rapport à 2021 (16,9K€), en raison des fortes fréquentations publiques payantes (+34%) réalisées sur l'année 2022.

## ❖ LA SUBVENTION GLOBALE ET FORFAITAIRE DE LA VILLE DE NANTES

Conformément aux dispositions contractuelles et à la signature de l'avenant n°9 à la convention de DSP concernant l'exploitation du Petit Port, en 2022, la subvention de la collectivité pour sujétions de service public est fixée à 1 450,3 K€ (1 434,7 K€ en 2021) pour la patinoire.

Le compte d'exploitation prévisionnel DSP CLPP est établi pour la période 2018-2026.

## ❖ COMPENSATION TAXE SUR LES SALAIRES

Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 7, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant.

Le montant de la taxe sur les salaires 2022 est de 42 944€ contre 31 926€ en 2021 (23167 € en 2020 et 28 784 € en 2019).

## 2.2 Le compte rendu bilanciel

### ❖ LES ACTIFS IMMOBILISES

La valeur brute des immobilisations à fin décembre 2022 s'établit à 6,72 M€.

#### Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute 01/01/2022	Mouvements de l'exercice ( val. Brute )			Val. Brute 31/12/2022
		Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	
Logiciels informat.	2 522,50	0,00		0,00	2 522,50
Agencs, aménagts, instal.	1 642 869,50	11 518,93		0,00	1 654 388,43
Matériel & outillage	298 237,39	30 991,39		0,00	329 228,78
Matériel de bureau & informat.	1 386,47	0,00		0,00	1 386,47
Mobilier de bureau	7 436,09	0,00		0,00	7 436,09
Terrains et contr. en concession	4 725 306,77	0,00		0,00	4 725 306,77
Immobilisations en cours	12 944,78	2 930,00		15 874,78	0,00
<b>Total brut Immobilisé</b>	<b>6 690 703,50</b>	<b>45 440,32</b>	<b>0,00</b>	<b>15 874,78</b>	<b>6 720 269,04</b>

Compte tenu des entrées et amortissements de l'exercice, la valeur nette des actifs s'établit à 2,19 M€.

en € / HT	Amortisst. 01/01/2022	Mouvements de l'exercice		Amortisst. 31/12/2022	V.N.C. 31/12/2022
		Dotations	Reprises		
Logiciels informat.	2 522,50	0,00	0,00	2 522,50	0,00
Agencs, aménagts, instal.	1 205 622,68	100 473,56	0,00	1 306 096,24	348 292,19
Matériel & outillage	235 177,90	31 348,47	0,00	266 526,37	62 702,41
Matériel de bureau & informat.	1 386,47	0,00	0,00	1 386,47	0,00
Mobilier de bureau	4 271,96	721,85	0,00	4 993,81	2 442,28
Concession ( caducité )	2 691 295,59	254 217,68	0,00	2 945 513,27	1 779 793,50
<b>Cumul amortissements</b>	<b>4 140 277,10</b>	<b>386 761,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 527 038,66</b>	

**Valeur nette des Immobilisations** 2 550 426,40 soit une variation de : -14,01% **2 193 230,38**

Le financement affecté à l'exploitation au titre des investissements relatifs à la concession (soit une quotité de 28% des emprunts et subventions) présente un encours de 2,1 M€ à fin 2022, dont 1 M€ sur emprunts.

#### Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	1 259 801,53		261 068,64	998 732,88
Subvention d'équipement	889 111,72			889 111,72
Fonds propres	354 128,46		78 717,12	275 411,34
<b>Cumul financements</b>	<b>2 503 041,71</b>	<b>0,00</b>	<b>339 785,76</b>	<b>2 163 255,94</b>

## ❖ TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS ET RENOUELEMENT

Les travaux de gros entretiens réalisés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 17,94 K€ :

- 13,80 K€ : Avec divers travaux concernant la production de froid (IDEX).
- 4,14 K€ : Avec des travaux d'électricité et de changement de luminaire en LED.

TRAVAUX PATINOIRE 2022	
Divers travaux IDEX, suivant contrat P3 IDEX	13 803,78 €
Travaux électricité - luminaires LED	4 142,54 €
<b>TOTAL TRAVAUX PATINOIRE 2022</b>	<b>17 946,32 €</b>

### Evolution des provisions pour risques & charges, et PGR

	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions Gr. Réparations	-874 732,22	67 143,00	17 946,32	-825 535,54
<b>Cumul provisions</b>	<b>-874 732,22</b>	<b>67 143,00</b>	<b>17 946,32</b>	<b>-825 535,54</b>

Compte tenu des travaux réalisés sur l'année 2022, le solde de provision qui était déjà négatif à fin 2021, s'établit à -825 K€ à fin 2022.

## 3 L'analyse de la qualité du service

### 3.1 Le service fourni aux usagers :

- Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service

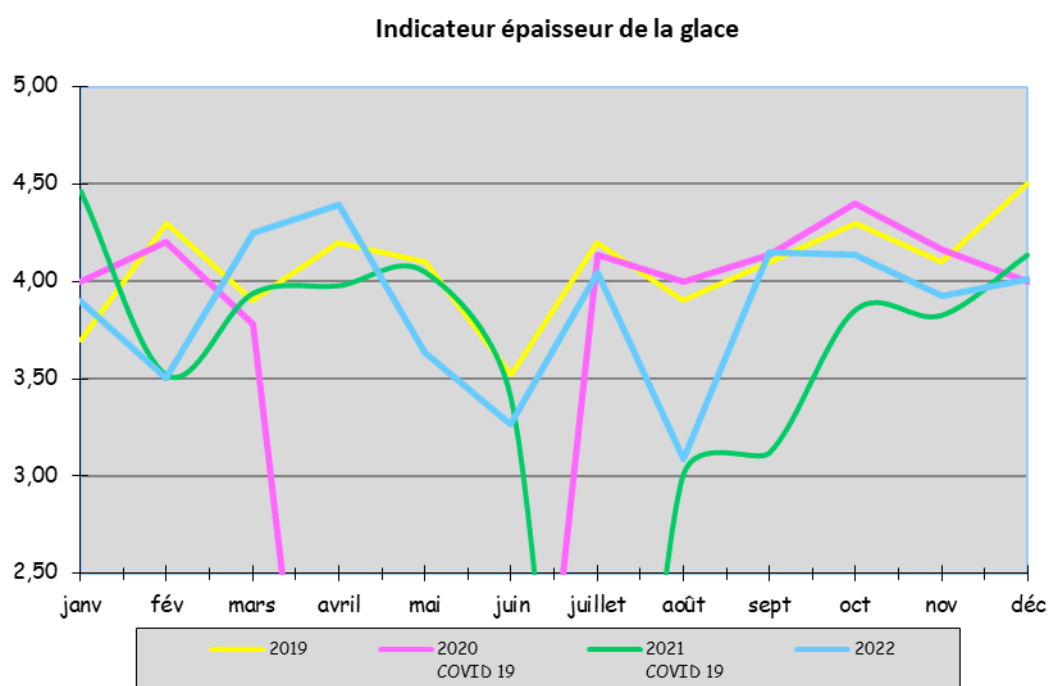
#### EPAISSEUR DE LA GLACE :

Avec les fortes chaleurs de l'été 2022 (plusieurs journées à 35°C avec des canicules à 42°C), cela a été compliqué de maintenir l'épaisseur de la piste de glace, en juillet et en août 2022.

La moyenne de l'épaisseur de glace sur l'année 2022 est stable par rapport à 2021 et légèrement inférieure aux années précédentes, avec une moyenne de 3,86 cm contre 3,75 cm en 2021 et 4,09 cm en 2020 (4,07 cm en 2019).

Les fréquentations publiques étant plus importantes lors des vacances scolaires (hors été), la glace est souvent plus abîmée durant ces séances très fréquentées. Par conséquent, lors des surfaçages, les agents doivent racler la glace, afin de lisser le plan de glace, l'épaisseur de la glace a donc tendance à diminuer durant ces périodes. Les agents arrosent donc la glace en fin de soirée afin d'augmenter/de maintenir son épaisseur.

L'épaisseur de glace doit être maintenue entre 3 et 4 cm environ pour le bon déroulement des activités et pour une **consommation énergétique optimale**.



#### NIVEAU DE PROPRETE DES LOCAUX :

Le niveau de propreté des locaux est satisfaisant.

#### QUALITE DES AFFUTAGES :

La qualité des affûtages est satisfaisante tout au long de l'année.

La totalité du parc à patins (1 000 paires) est affûtée en moyenne 4 fois dans l'année.

- Evolution des prestations (quantités, horaires...)

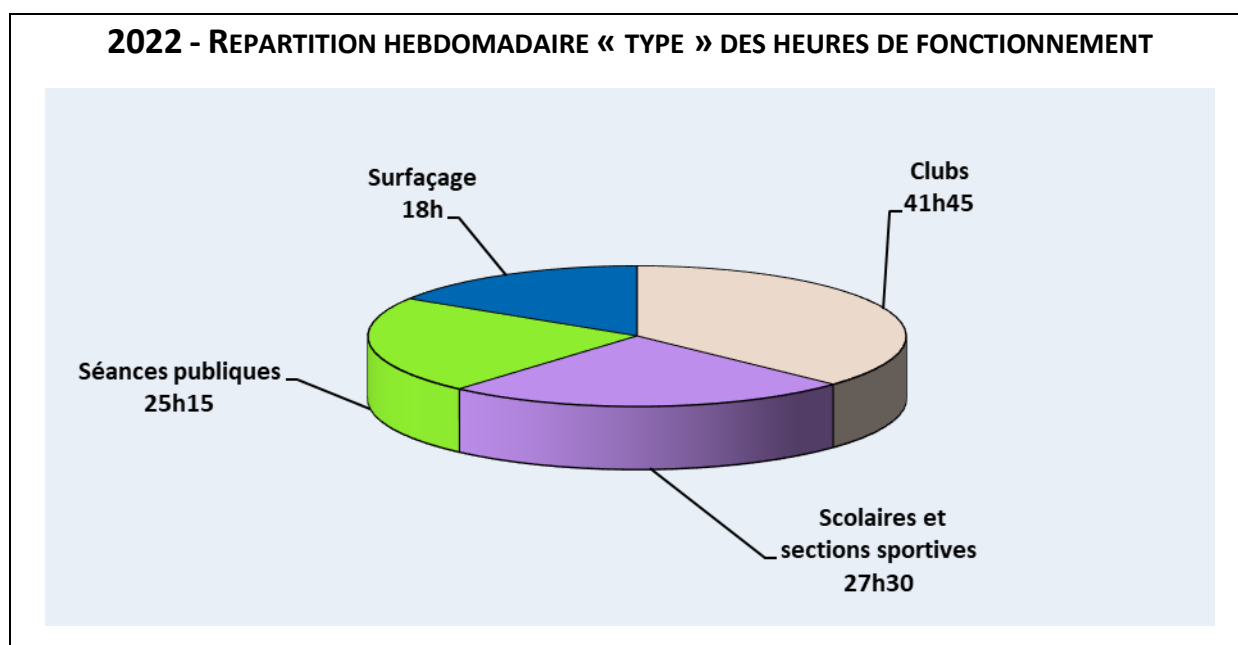
#### REPARTITION HEBDOMADAIRE « TYPE » DES HEURES DE FONCTIONNEMENT DE LA PATINOIRE (PERIODE SCOLAIRE) :

En période scolaire, la patinoire est ouverte aux activités de 8h à 23h30 du lundi au vendredi, de 7h30 à 23h30 le samedi et de 9h30 à 22h30 le dimanche. Soit un potentiel d'utilisation effectif de 96 heures par semaine (**hors période COVID-19**), déduction faite du temps nécessaire au surfaçage de la glace.

Selon les nouvelles modalités financière mises en place en janvier 2018 avec l'avenant n°9 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Petit Port.

La **valorisation des créneaux ville (scolaires et clubs)** est supérieure en 2022 avec 145 833€ contre 90 806€ en 2021 (87 463€ en 2020 et 141 544€ en 2019).

La subvention globale et forfaitaire est en hausse de +1% avec 1 450 324€ en 2022 (1 434 766€ en 2021, 1 494,5 K€ en 2020 et 1 404,5K€ en 2019).



- **Suivi de la fréquentation**

Comme en 2020 et 2021, la crise sanitaire COVID 19 a eu des conséquences pour la patinoire de Nantes durant le premier trimestre 2022.

En effet du 9.12.2021 au 13.03.2023 la FMI (fréquentation maximale instantanée) a été limitée à 425 personnes en séance publique (au lieu de 850 personnes habituellement) en raison de problèmes de port du masque par le public et afin de respecter la distanciation sociale dans la patinoire. Ces restrictions ont été levées à partir du 14.03.2022.

Malgré cette FMI diminuée, la fréquentation publique payante de la patinoire a été en hausse durant le 1<sup>er</sup> trimestre (+15%) et durant toute l'année 2022.

L'année de comparaison est 2019 (2020 et 2021 crise sanitaire CIVD 19 avec plusieurs fermetures).

La fréquentation publique payante du **1<sup>er</sup> trimestre 2022** est en hausse de **+17%** (55 699 entrées) par rapport à 2019 (47 552 entrées).

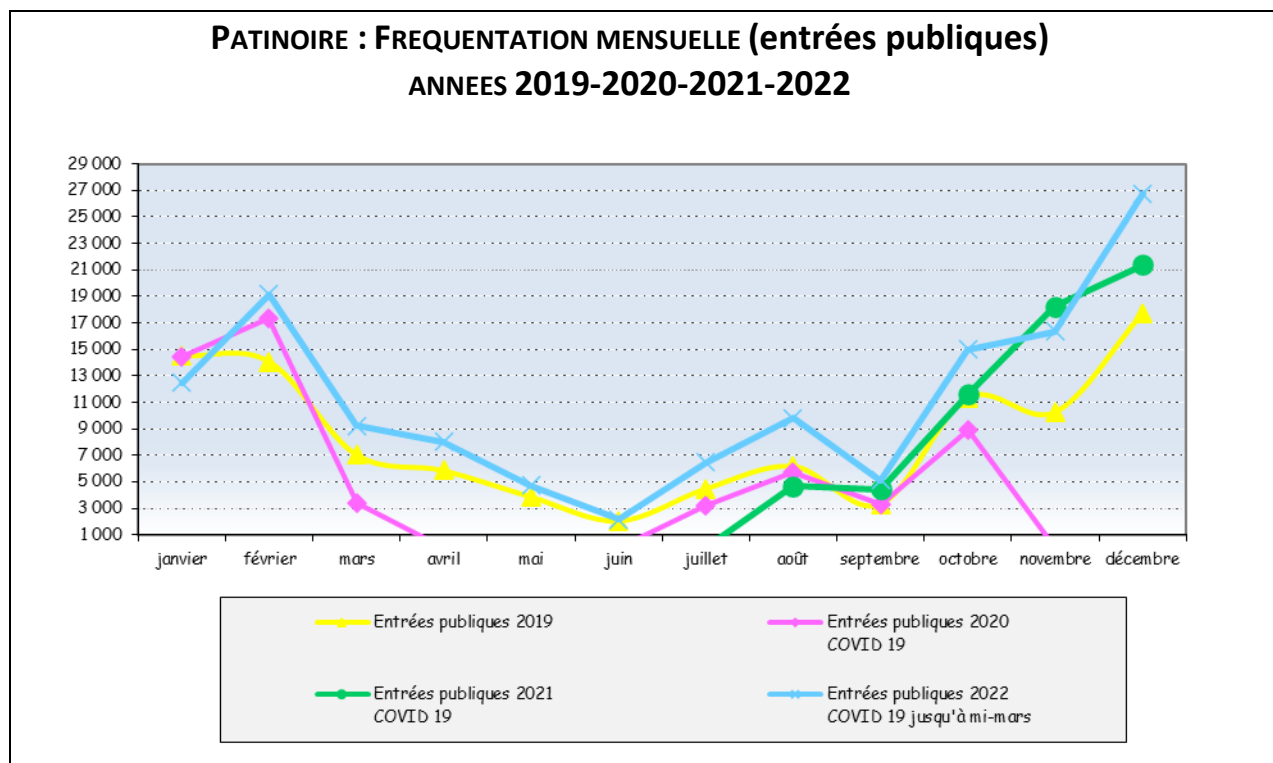
La fréquentation du 2<sup>nd</sup> semestre 2022 a été en très forte hausse avec **+49%** (79 461 entrées) par rapport à 2019 (53 286 entrées).

Tous les mois du 2<sup>nd</sup> semestre 2022 sont concernés par cette forte hausse (+43% en juillet, +54% en août, +54% en septembre, +33% en octobre, +59% en novembre et +51% en décembre)

Avec **135 160 entrées en 2022**, la fréquentation publique payante annuelle est en hausse de **+34% par rapport à 2019** (100 742 entrées) (60 329 en 2021 (COVID), 56 223 en 2020 (COVID)).

Cette forte fréquentation s'est fait ressentir dans de nombreuses patinoires en France, elle a commencé en octobre 2021 suite à la crise sanitaire et se poursuit encore en 2023.

Le déroulement des Jeux Olympiques d'hiver en février 2022 (Chine-Beijing) a également un impact positif sur les fréquentations des patinoires.



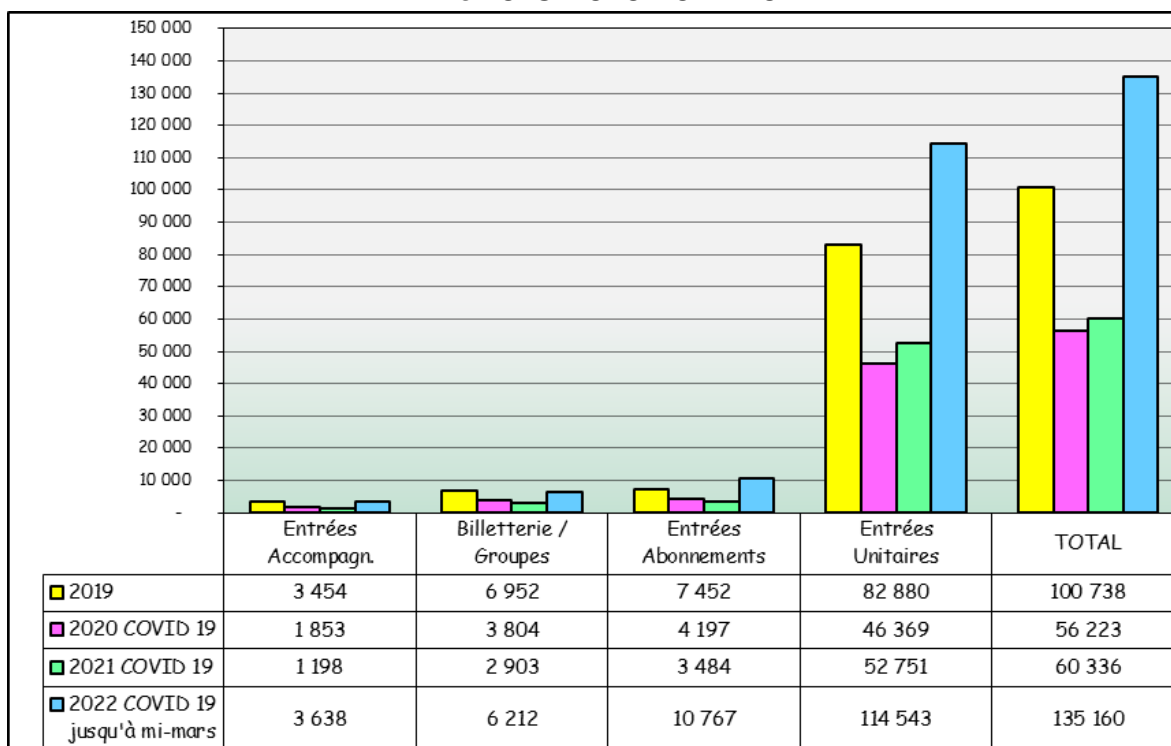
**En 2022, la patinoire a été ouverte 11 mois au public comme en 2019 (5 mois en 2021 et 6.5 mois en 2020).**

L'analyse qualitative de la fréquentation permet de constater que sur les périodes d'ouverture au public (entrées payantes), les entrées unitaires constituent une part importante de la fréquentation publique totale, soit 84,7% (114 543 entrées) en 2022, ce qui est légèrement inférieur -2,7% (en pourcentage) par rapport à 2021 (87,4% avec 52 744 entrées), 2020 (82,5% avec 46 369 entrées) et 2019 (82,3% avec 82 884 entrées).

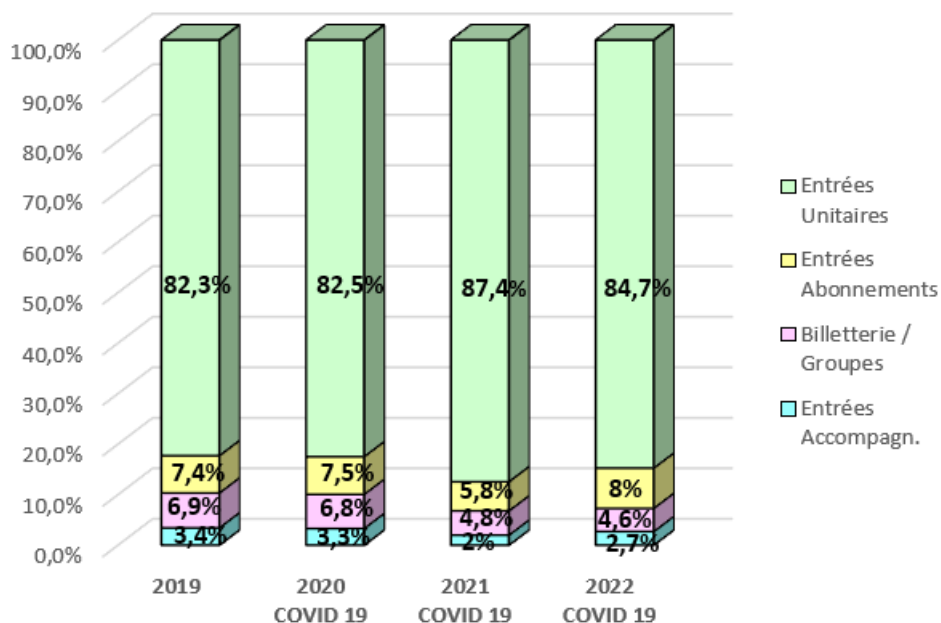
Les entrées abonnements sont en légère hausse 2,2% (en pourcentage) et représentent 8% (10 767 entrées) contre 5,8% en 2021 (3 484 entrées), 7,5% en 2020 (4 197 entrées) et 7,4% en 2019 (7 452 entrées).

En 2022, avec 6 212 entrées (dont 2 086 en billetterie et 4 126 en groupes), le nombre d'entrées billetterie et groupes est stable 4,6% (en pourcentage), par rapport à 2021 (4,8%) (2 903 entrées dont 967 en billetterie et 1 936 en groupes) et il est baisse de -2,2% par rapport à 2021 (3 804 entrées dont 1 549 en billetterie et 2 255 en groupes) et 2019 (6 952 entrées dont 3 353 en billetterie et 3 599 en groupes).

## DETAILS FREQUENTATION PATINOIRE (en nombre d'entrées) – ANNEES 2019-2020-2021-2022



### Répartition de la fréquentation en %



En 2022, la **fréquentation des scolaires et des clubs** est en hausse avec 55 075 entrées (contre 33 088 entrées en 2021, 23 629 entrées en 2020 et 45 101 entrées en 2019) dont :  
 23 679 entrées pour les scolaires (12 888 entrées en 2021, 12 053 en 2020 et 25 149 en 2019).  
 31 396 entrées pour les clubs (19 692 entrées en 2021, 11 043 en 2020 et 19 952 en 2019).

A noter que le comptage des scolaires est réalisé par l'agent en caisse à l'arrivée des classes, l'accès à la patinoire se fait par le hall principal. Alors que les clubs accèdent par les vestiaires sportifs et le comptage se fait en milieu de créneau d'entraînement par les agents patinoire.

Avant 2020 le comptage des entrées clubs était indiqué manuellement dans un cahier, depuis 2020 les chiffres sont enregistrés directement dans le logiciel ECOTROPY/DATAPOOL, il y a moins de risque d'erreur ou d'oubli.

Environ 60% de la fréquentation totale scolaire est représentée par les écoles primaires et 40% par les établissements secondaires.

### 3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents :

#### ● **Respect des normes légales et contractuelles**

Les contrôles obligatoires suivis par les services généraux du Petit Port et le pôle technique de NGE concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques par la Socotec.
- La vérification des installations gaz par la Socotec.
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société IDEX.
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions) avec les sociétés INEO et FEE.
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société OTIS.

#### ● **Problèmes relatifs au maintien de l'ordre**

La présence d'agents de sécurité lors des séances publiques permet de limiter les incivilités.

Leur présence est indispensable au bon fonctionnement de l'activité et à l'accueil de la clientèle.

En décembre 2022, lors des séances publiques des samedis soirs avec de fortes fréquentations, nous avons renforcé la présence des agents de sécurité afin de limiter les incivilités.

#### ● **Nombre et nature des incidents**

Les agents de sécurité sont intervenus sur plusieurs altercations à l'extérieur (file d'attente extérieure liée à la FMI limitée en février 2022), en tour de piste et dans le vestiaire public, afin de ramener le calme dans la patinoire.

#### ● **Moyens de secours mis à disposition**

Les moyens de secours mis à disposition à la patinoire du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Lit d'infirmerie
- Brancard
- Plan dur équipé
- Matelas coquille
- Colliers cervicaux
- Défibillateur Semi Automatique (D.S.A)
- Boite à infirmerie
- Ligne directe pompiers
- Alarme buzzer (vestiaires/banque d'accueil)
- Téléphone urbain



## • **Rapport des commissions de sécurité**

La commission de sécurité (visite triennale) a eu lieu le 19 novembre 2021 par le Groupe de visite de la Sous Commission Départementale de sécurité. La Commission a émis un avis favorable.

### 3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

#### • Description du personnel attaché à la délégation

Au 31 décembre 2022, l'équipe de la patinoire est composée de 6 agents permanents à temps plein et 6 agents intermittents à temps partiel, encadrés par 1 responsable d'exploitation.

#### L'équipe patinoire au 31.12.2022 :

- 1 responsable d'exploitation (cadre) .
- 2 assistants du responsable d'exploitation (agents de maîtrise).
- 2 animateurs (employés).
- 2 agents d'accueil polyvalents (employés).
- 6 agents d'accueil polyvalents (employés) intermittents à temps partiel qui travaillent essentiellement durant les week-ends et les vacances scolaires, et qui assurent également les remplacements des agents permanents (congrés, maladie...).

L'effectif de la patinoire de Nantes en 2022 est identique à celui de 2021, suite aux démissions de 4 agents en CDII en juin 202 (étudiants en fin d'étude ou poursuite d'étude à l'étranger), 4 recrutements d'agents en CDII (étudiants) ont été réalisés en septembre 2022.

## • **Actions de formation et de qualification engagées**

Le personnel permanent temps plein et intermittent de la patinoire est formé aux diplômes de secourisme PSE1 et PSE2 (Premiers Secours en Equipe de niveaux 1 et 2).

Le PSE1 permet de réaliser la totalité des interventions de premiers secours et le PSE2 permet en plus de réaliser un brancardage. Des révisions sont organisées tous les ans.

Le personnel temporaire (CDD et intérim) possède au minimum, le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

En 2022, plusieurs formations ont été suivies par les agents :

- Découverte de l'environnement de NGE (pour les nouveaux salariés embauchés à la rentrée 2022).
- Révision habilitation électrique HO/BO/BE manœuvre.
- Formation continue PSE1.
- Formation continue PSE2.
- Formation d'Équipiers de Première Intervention (prévention et lutte contre l'incendie).
- Révision formateur conduite en sécurité de la surfaceuse (assistants responsable patinoire).
- Perfectionnement Excel (1 agent temps plein).

### 3.4 Les rendements et la productivité :

- Modernisation et amélioration des équipements

Afin d'affûter le parc à patins constitué de 1 000 paires de patins, la patinoire est équipée d'une affuteuse automatique pour l'affûtage des patins « collectifs » et d'une affuteuse manuelle SPEEDY pour l'affûtage des patins clients (service payant).

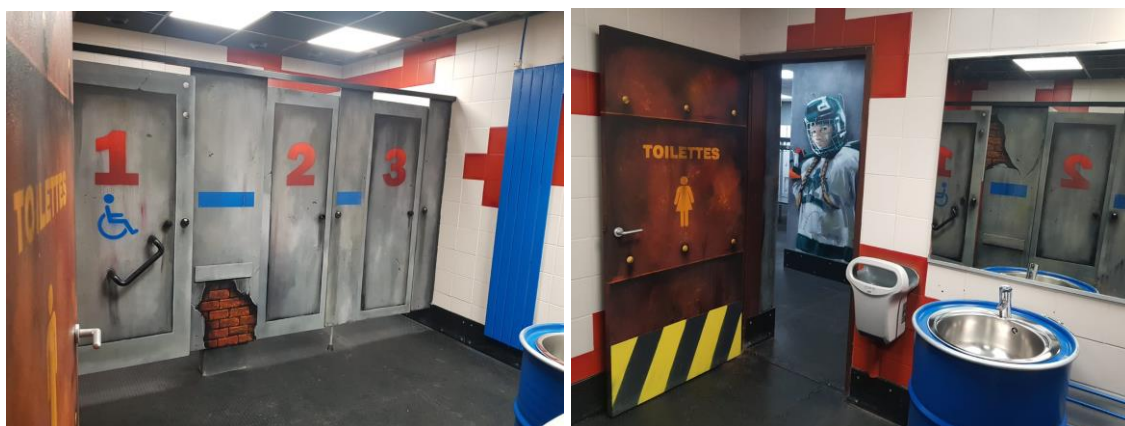
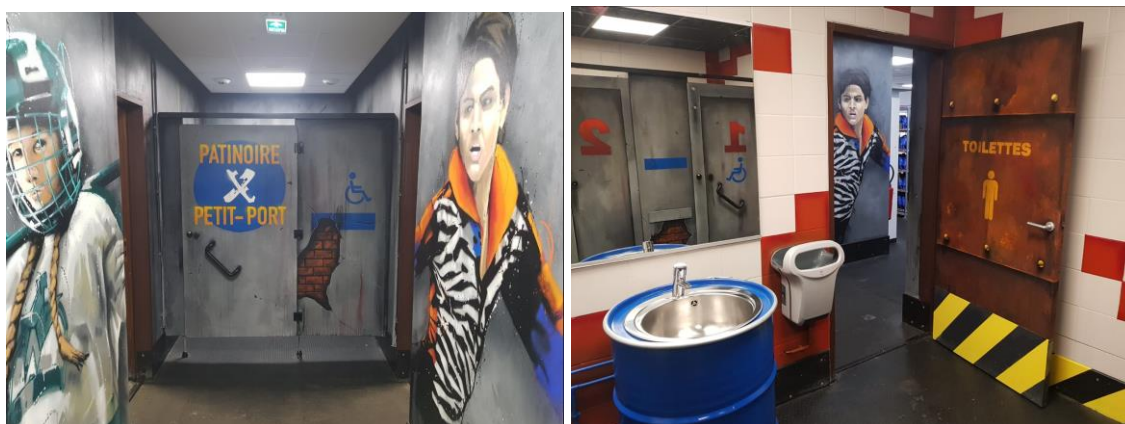
Afin de faciliter l'affûtage des 1 000 paires de patins collectifs, nous avons investi dans une nouvelle **affuteuse automatique** en avril 2022 pour un montant de **4 885€** TTC, machine achetée auprès de la société ANTRONIX à Québec

En juin 2022, nous avons également remplacé le **vidéoprojecteur** de la patinoire, permettant de diffuser des visuels et animations lors des séances publiques. Le système était vieillissant.

Le coût de ce changement s'élève à **24 493€** TTC matériel acheté et installé par la société BLIVE à Carquefou

En juin 2022, le collectif d'artistes (graffiti) nantais « Plus de couleurs », qui avait réalisé la fresque du mur intérieur de la patinoire en 2019, a réalisé la **rénovation des murs des sanitaires du vestiaire public**. Pour un montant de **6 175€**.

Le sol (dalles caoutchouc), le plafond (dalles noires) et les lavabos-robinetterie ont été achetés et installés par l'équipe de la patinoire.



A l'automne 2022, les **éclairages** de plusieurs locaux ont été remplacés par de la **LED** (zone vestiaires hockey : sanitaires, douches, local affûtage hockey, local massage, laverie vestiaire D1, local arbitre, local matériel scolaire, local de rangement grillagé bord de piste, zone PMR de la tribune). Ces travaux ont été réalisés par la société VOLT pour un montant de **4 424€** TTC.

En décembre 2022, des casiers permettant la **recharge de téléphones portables** ont été installés dans le vestiaire public pour un montant de **341€** auprès de la société AKAZE à St Macaire en Mauges.

- Mise en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)

La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquaglist » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.

Pour mémoire, le logiciel Aquaglist a également été retenu par la Ville de Nantes pour développer et gérer le système de cartes d'abonnés communautaires des 7 piscines présentes sur la commune.

A noter que depuis 2012, les personnes ayant une carte d'abonnement à la patinoire, peuvent recharger leur carte en ligne, via internet [https://mon.nge-nantes.fr/users/sign\\_in](https://mon.nge-nantes.fr/users/sign_in)

Le **site internet du Petit Port a été entièrement refait** depuis octobre 2022 et la vente en ligne d'entrées patinoire et piscine est mise en place à partir de janvier 2023.

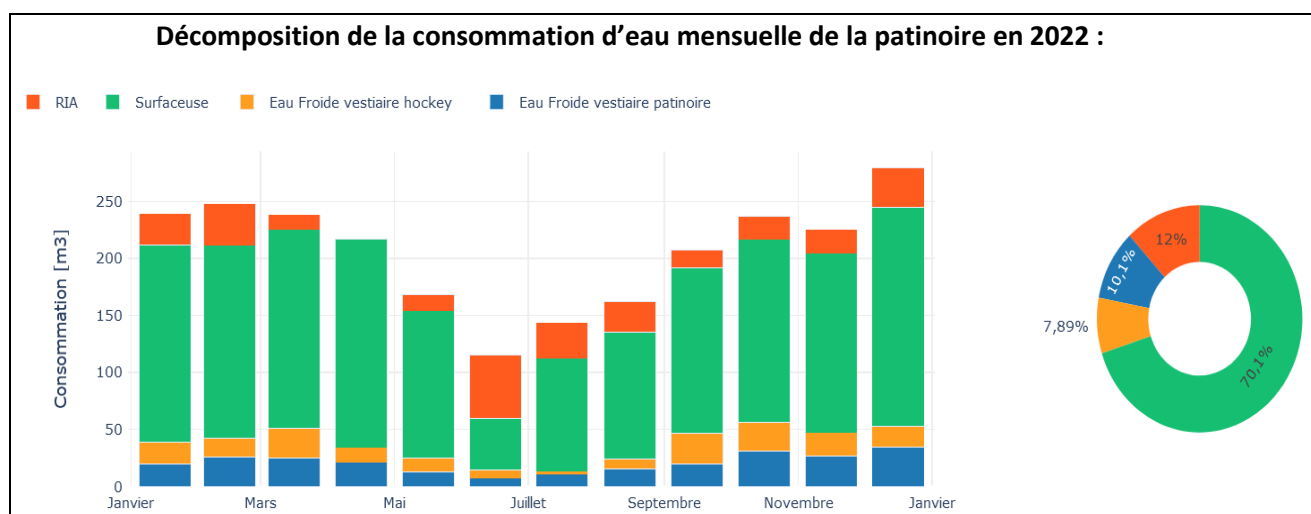
## • Développement Durable

### MISE EN PLACE DE L'OUTIL DATAPOLL (ANCIENNEMENT BUILDSENSE) AVEC LA SOCIETE ECOTROPY :

Le Centre de loisirs du Petit Port, est un pôle de loisirs qui a été en rénovation pendant près de 13 ans (de 2005 à 2018). Depuis 2018, fort d'un périmètre stabilisé, NGE s'est engagé dans une démarche d'optimisation de ses consommations énergétiques. Pour se faire, NGE travaille en étroite collaboration avec la société Ecotropy, startup nantaise qui développe un outil de modélisation et de pilotage des consommations énergétiques appelé Datapool (anciennement Buildsense). Après 2 années d'installation et de paramétrage, l'outil est en service depuis septembre 2021. La plateforme en ligne récolte les données de consommation, de météo et d'usage, puis les analyse grâce à une intelligence artificielle.

Cet outil permet de vérifier le bon pilotage des installations techniques par notre prestataire (Idex) et de prévoir contractuellement un régime d'intéressement/sanction.

### Exemple de graphiques permettant d'évaluer le pilotage :

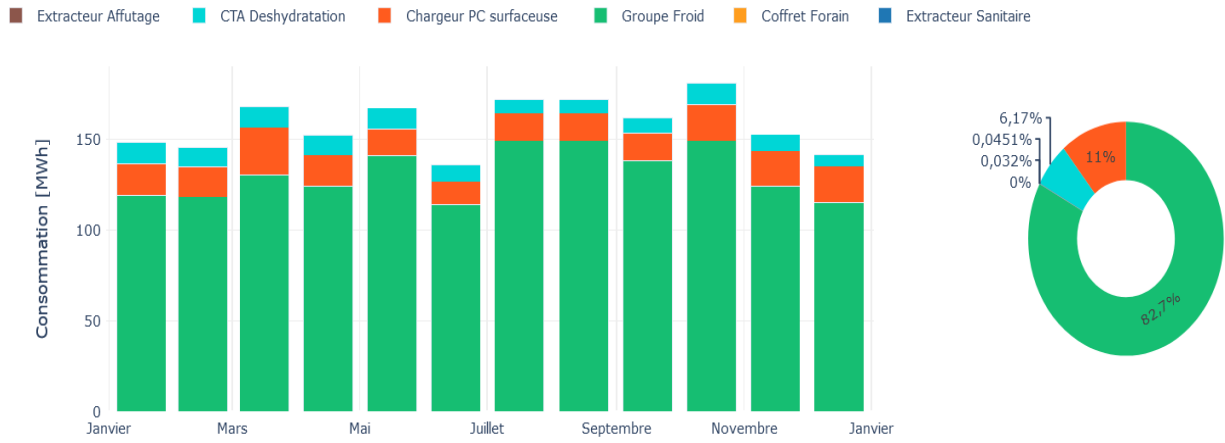


Le RIA (Robinet d'Incendie Armé) étant utilisé pour compenser l'épaisseur de la glace, diminué par les nombreux surfaçages et passages des usagers lors de la période de fortes activités (fortes fréquentations, saison matchs de hockey, etc.).

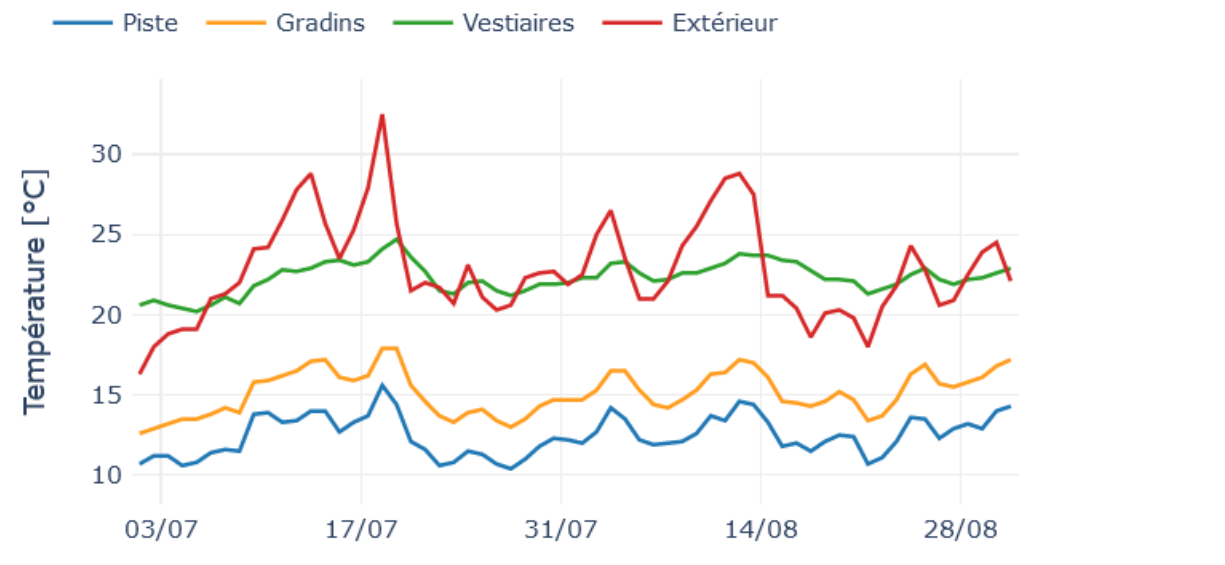
Nous les utilisons également pour réaliser la remise en glace en début d'été.

Avec les fortes chaleurs de l'été 2022 (plusieurs journées à 35°C avec des canicules à 42°C), cela a été compliqué de maintenir l'épaisseur de la piste de glace, en juillet et en août 2022. Il y a eu plusieurs fontes de la glace et afin de maintenir les activités, nous avons dû arroser la piste le soir à 00h avec les RIA, pour compenser l'épaisseur de gace perdue en journée.

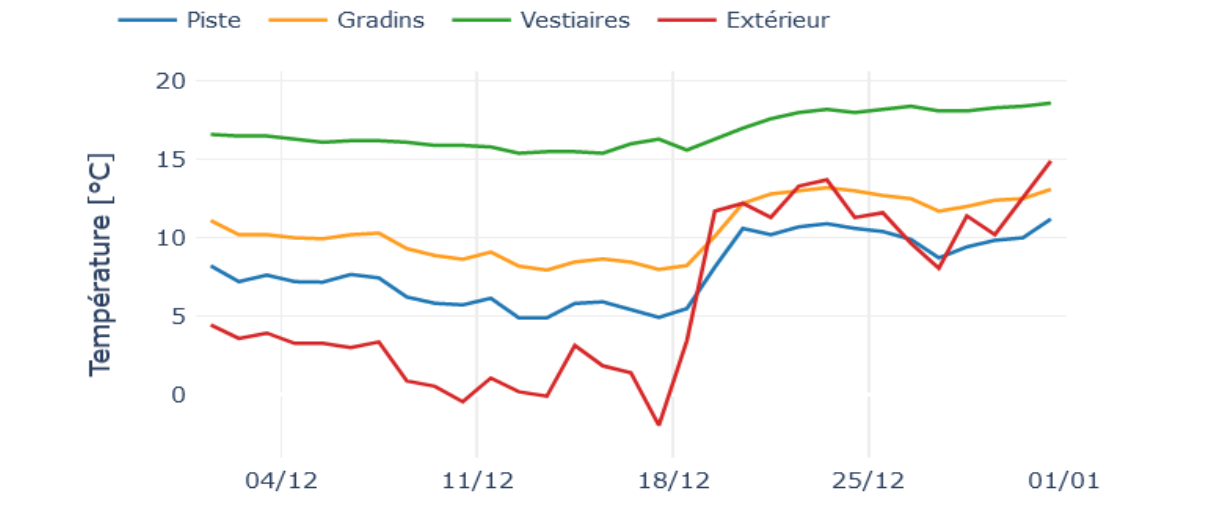
### électrique mensuelle de la patinoire en 2022 :



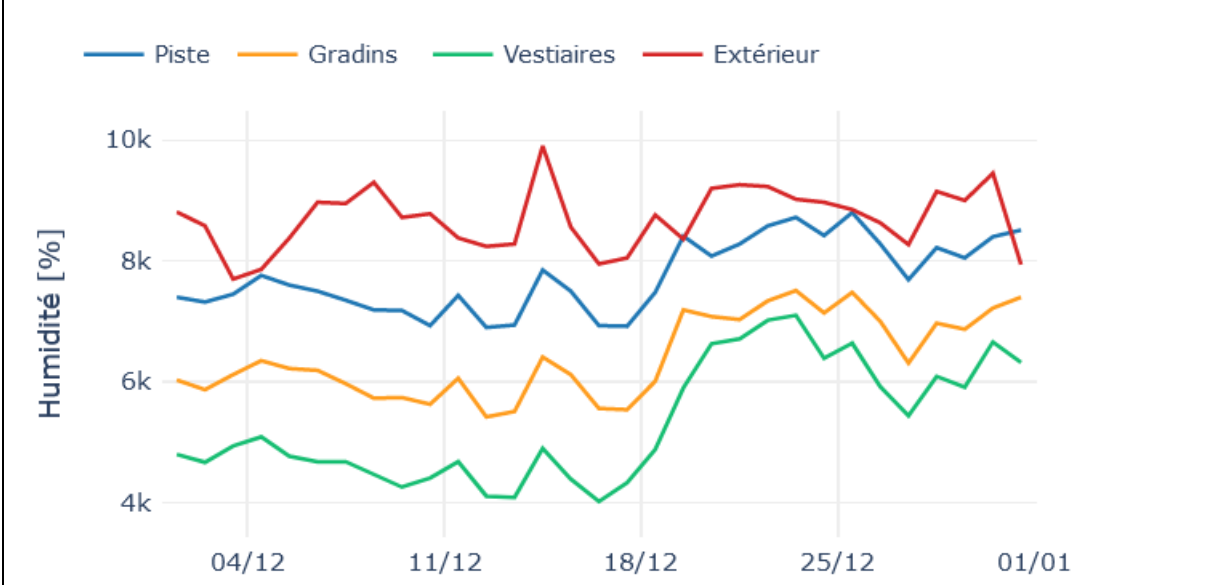
### Suivi de la température moyenne journalière dans la patinoire en juillet-août 2022 :



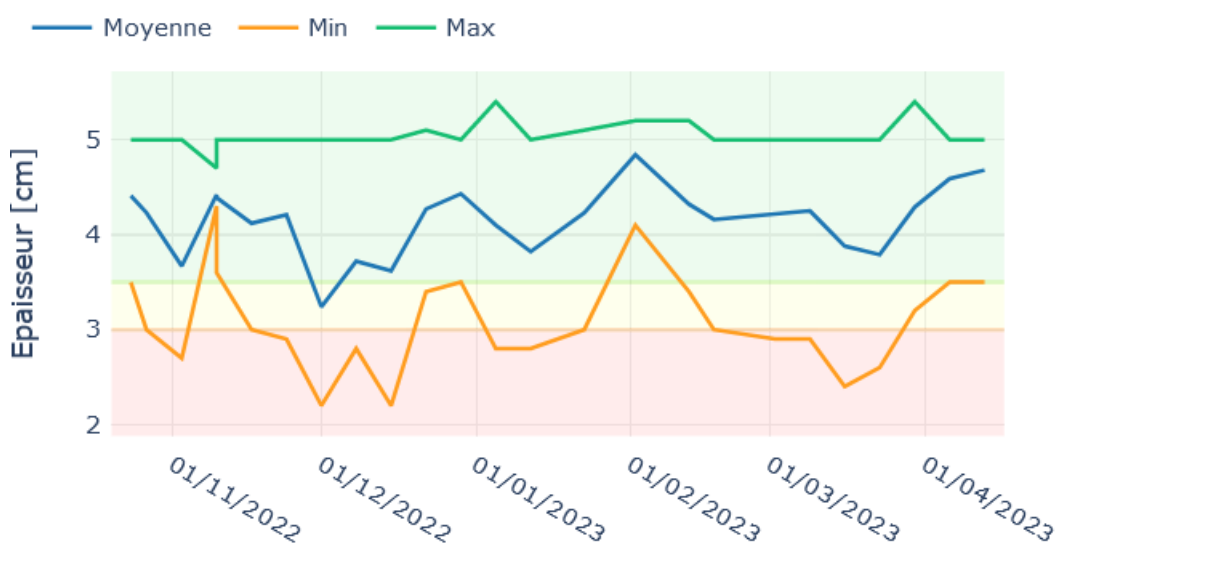
### Suivi de la température moyenne journalière dans la patinoire en décembre 2022 :



**Suivi de l'humidité moyenne journalière dans la patinoire en décembre 2022 :**



**Suivi de l'épaisseur de glace Novembre 2022 à Avril 2023**

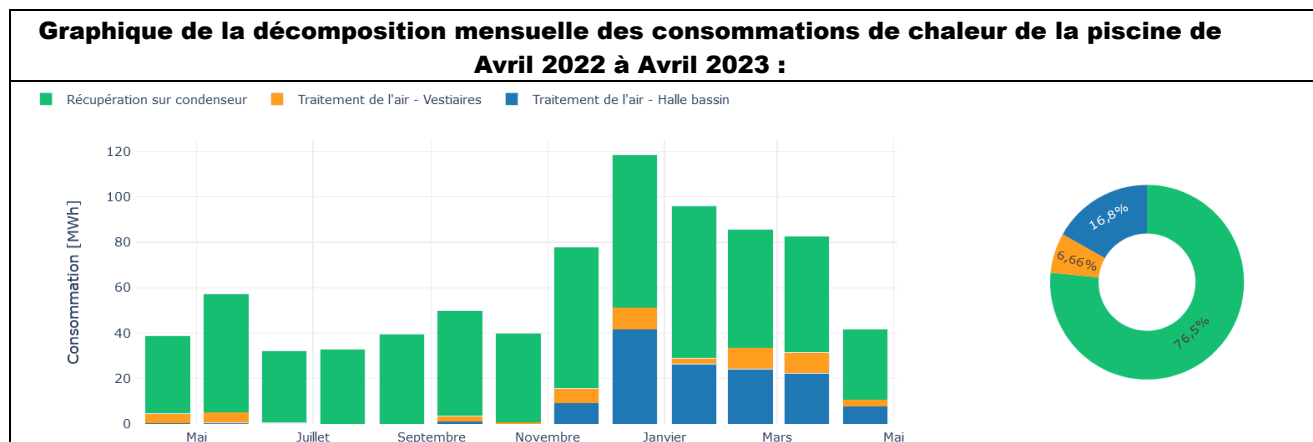


### Contrôle et maintien de l'épaisseur de la glace :

Comme indiqué à la page 12, le travail de la glace avec la surfaçeuse par les agents de la patinoire, est essentiel au bon fonctionnement des activités et afin de limiter la consommation d'énergie.

L'épaisseur de glace doit être maintenue entre 3 et 4 cm environ pour le bon déroulement des activités et pour une consommation énergétique optimale.

Afin d'assurer le contrôle de l'épaisseur de glace, NGE a investi dans un appareil à ultrasons permettant de réaliser des mesures régulières avec précision et en sécurité pour l'agent.



### Récupération de chaleur groupes froids :

Les groupes frigorifiques de la patinoire qui permettent la production de froid dans la patinoire (et donc de la glace sur la piste), dégagent de la chaleur (en fonctionnement).

Les groupes sont donc équipés d'un système de récupération de chaleur : le condenseur, afin de réutiliser cette chaleur pour chauffer l'eau des bassins de la piscine du Petit Port.

Le graphique ci-dessus indique bien que la consommation de chaleur de la piscine du Petit Port, vient principalement de la récupération de chaleur sur le condenseur de la patinoire.

### Eclairage leds :

Les locaux réalisés à partir de 2017 (galerie haute, vestiaires patinage artistique...) sont tous équipés d'éclairage LEDS.

Les anciens éclairages situés dans les vestiaires hockey ont donc été modifiés et passés en LEDS en 2017 (~3 000€).

Ainsi que dans le vestiaire accueillant le public en 2018 (~21 700€) avec un éclairage LEDS blanc et coloré afin de varier l'ambiance lumineuse lors des soirées/animations à thèmes.

L'éclairage de la piste a été changé par des projecteurs LEDS à l'été 2017 (~160 000€).

Afin de finaliser le changement des éclairages en LED, à l'automne 2022, les éclairages de plusieurs locaux ont été remplacés (zone vestiaires hockey : sanitaires, douches, local affutage hockey, local massage, laverie vestiaire D1, local arbitre, local matériel scolaire, local de rangement grillagé bord de piste, zone PMR de la tribune). Ces travaux ont été réalisés par la société VOLT pour un montant de 4 424€ TTC.

### Sobriété énergétique :

Afin de diminuer la consommation d'énergie et d'eau, plusieurs actions ont été mises en œuvre, dont certaines sont en place depuis plusieurs années (contrôle de l'épaisseur de la glace, éclairage sportif LED, récupération de chaleur...).

Depuis septembre 2022, nous diminuons le nombre de surfaçage, lorsque cela est possible (selon état de la glace).

Les températures des vestiaires sportifs ont été diminués à 16°C.

La température ambiante dans la patinoire a également été diminuée.

### 3.5 Les réclamations et contentieux :

- **Modalités de réclamations offertes aux usagers**

Ces modalités sont les mêmes qu'en 2021 les clients mécontents ou souhaitant faire une réclamation peuvent le faire par courrier, par mail ou auprès du personnel (main courante) qui en informe la hiérarchie. Un cahier de réclamations est également à la disposition du public à l'accueil caisse.

- **Analyse et suivi des réclamations et des contentieux**

Globalement, les réclamations sont centralisées (enregistrées dans le logiciel de gestion relation client Athénéo) et suivies par l'assistante du Directeur du Petit Port. Les réponses apportées sont validées par les responsables d'exploitation.

Une réponse doit être fournie au maximum dans les 15 jours qui suivent la réception de la plainte. Le Directeur du Petit Port en assure le contrôle.

## 4 Les conditions d'exécution du service public

### 4.1 Les faits marquants de l'exercice

#### Les relations avec les utilisateurs :

- **Accidents**

En 2022, avec les fortes fréquentations (+34% par rapport à 2019), le nombre d'interventions survenant pendant les séances publiques est en hausse également.

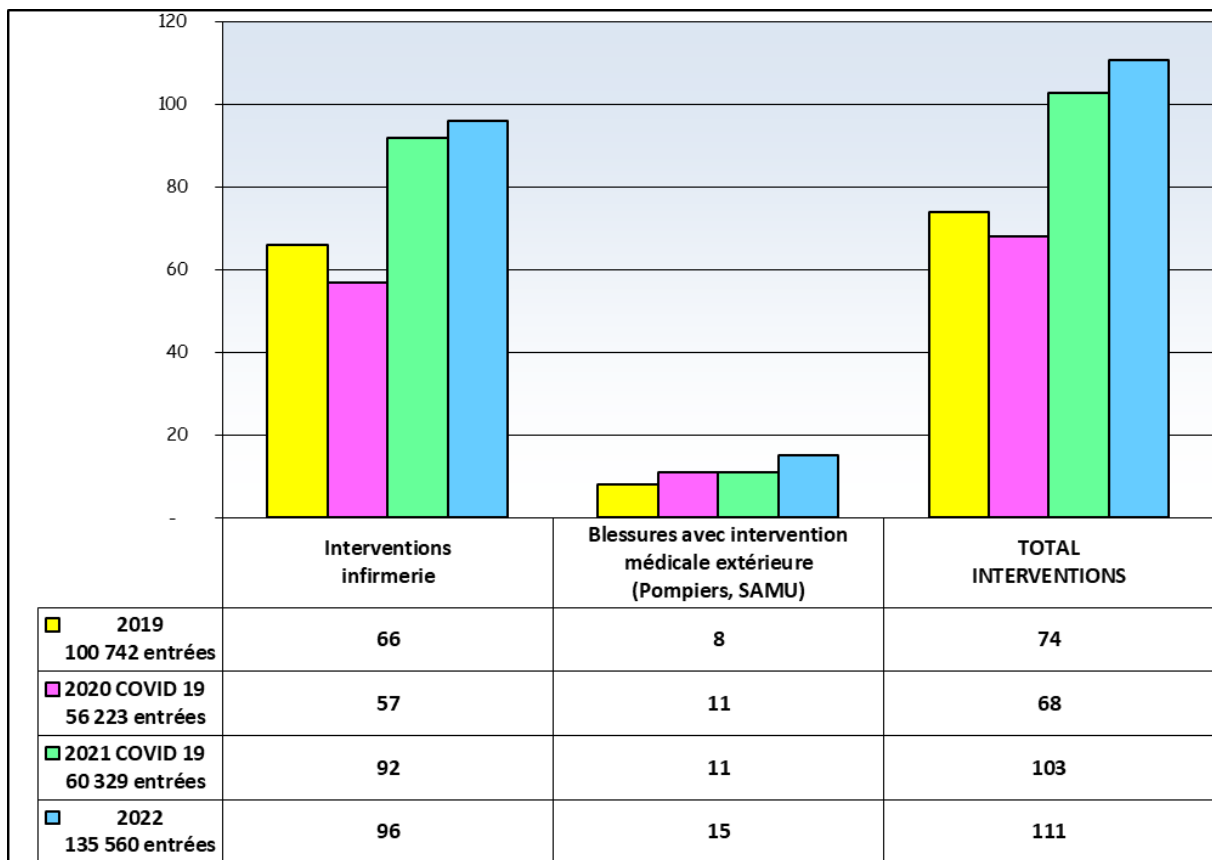
Depuis 2010, le taux d'accident est relativement stable, entre 1 à 2 accidents environ pour 1000 patineurs.

En 2022, les interventions représentent 0,08% du total de la fréquentation annuelle avec 135 160 entrées contre 0,17% avec 60 329 entrées en 2021 et 0,12% avec 56 223 entrées en 2020, 0,07% avec 100 742 entrées en 2019.

Le taux d'accident de 0,8 pour 1 000 patineurs, est en baisse par rapport à 2021 (1,7) et 2020 (1,2) et stable par rapport à 2019 (0,7).

	<b>2019</b> <i>11 mois d'ouverture</i>	<b>2020 COVID 19</b> <i>6,5 mois d'ouverture</i>	<b>2021 COVID 19</b> <i>5 mois d'ouverture</i>	<b>2022</b> <i>11 mois d'ouverture</i>
<b>Brancardages</b>	6	10	12	27
<b>TOTAL interventions</b>	74	68	103	111
<b>Fréquentation patinoire</b>	100 742	56 223	60 329	135 160
<b>% accidents par rapport à la fréquentation annuelle</b>	0,07%	0,12%	0,17%	0,08%





## • Animations

**NOUVEAUTE, DEPUIS MAI 2022 « FETE TON ANNIVERSAIRE A LA PATINOIRE » :**

Pour les enfants entre 6 et 11 ans, nous proposons un forfait à 120€ pour 8 enfants maximum et 1 adulte accompagnant. Les anniversaires se déroulent le mercredi et samedi après-midi de 14h à 17h (hors vacances scolaires).

La formule : patinage libre, avec prêt du matériel (patins et casques), goûter dans un espace réservé ouvert (gâteau d'anniversaire au chocolat, boissons et bonbons), avec accès direct sur la piste de glace. En cadeaux : 1 entrée offerte à chaque enfant pour une prochaine venue et 1 photo de groupe offerte.



Depuis mai 2022, 14 anniversaires se sont déroulés en 2022 pour un CA total de 1 680€ TTC.

## ● PARTENARIATS :

- **Avec la société « Zone Laser » Nantes** (centre de loisirs de jeux lasers) :

Utilisation des échanges de marchandises du partenariat des années précédentes sur l'année 2022. Affichage et dépôt de flyers, échange visibilité Facebook et diffusion du visuel ; 50 entrées Patinoire et 50 entrées Piscine offertes en échange de 100 parties Zone Laser.

- **Avec la société « Karting de Nantes »**, (circuit de karting électrique indoor) :

Utilisation des échanges de marchandises du partenariat des années précédentes sur l'année 2022. Affichage et dépôt de flyers, échange visibilité Facebook et diffusion du visuel ; 50 entrées Patinoire et Piscine offertes en échange de 50 séances de karting.

- **Avec la société Kproduction**, société de production de spectacle (Zénith Nantes, Cité des Congrès...) : partenariat se déroulant sur l'hiver 2021-2022.  
En échange de diffusion d'affiches de spectacle dans le hall du Petit Port et la patinoire, la patinoire bénéficie d'entrées à différents spectacles se déroulant à Nantes (Australian Pink Floyd, Imen Es, Sexion d'Assaut

- **Avec la société O spectacle**, société de production de spectacle (Zénith Nantes) : partenariat se déroulant sur l'hiver 2022-2023.  
En échange de diffusion sur le vidéoprojecteur de la patinoire, la patinoire bénéficie d'entrées à différents spectacles se déroulant à Nantes (Juliette Armanet, Dadju, Grand Corps Malade, Hatik, Kyan Khojandi...).

## COMMUNICATION :

- **Communication sur les Animations :**

En plus du site internet et des réseaux sociaux (Facebook et Instagram), les informations patinoire (tarifs...) et animations sont communiquées sur les écrans du Petit Port et sur des affiches placées dans le hall du Petit Port et la patinoire et via un QR code indiqués sur les affiches. Nous n'éditions peu ou plus de flyers.

**PATINOIRE du Petit Port**

### Horaires & tarifs 2022

# La Patinoire du Petit Port

Mardi	21h / 23h30
Mercredi	14h / 17h 21h / 23h30
Judi et vendredi	21h / 23h30
Samedi	14h / 17h* 21h / 23h30
Dimanche	9h30 / 11h45 15h / 19h30

Lundi - mardi - mercredi jeudi et vendredi	14h30 / 18h 21h / 23h30
Samedi	14h / 17h* 21h / 23h30
Dimanche	9h30 / 11h45 15h / 19h30

TARIF ENTREE + LOCATION DE PATINS	
Tarif plein	7,70€
Tarif enfant - 12 ans	6,00€
Tarif réduit enfant - 6 ans*	Gratuit
Tarif réduit Etudiant Demandeur d'emploi	5,00€
Tarif réduit bénéficiaire A.A.H. <sup>1</sup> Allocation adulte handicapé	5,00€
Tarif bénéficiaire « Carte Blanche » <sup>2</sup>	5,00€
Location de patins <sup>3</sup>	2,70€

Tarif plein	5,00€
Tarif enfant - 12 ans	3,30€
Parent accompagnateur non patineur	2,40€

Tarif plein 10 entrées	41,00€
Tarif 10 entrées enfant - 12 ans	27,00€
Tarif 10 locations de patins	25,00€
Tarif bénéficiaire « Carte Blanche » <sup>2</sup> 10 entrées + locations de patins	50,00€

Tarif groupe hors événement <sup>4</sup>	
Groupe de 3 à 50 personnes	5,10€
Groupe + de 50 personnes	5,10€

Affûtage des patins <sup>5</sup>	5,40€
Perte de carte	4,00€

\*La patinoire ferme ses portes à 16h50 lors des matchs de hockey senior.  
Ouverture des caisses 30 minutes avant le début de la séance publique pour l'achat de la billetterie et fermeture des caisses 30 min avant la fin de la séance.  
Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

1. La location des patins est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans.  
2. La location des patins est gratuite pour les bénéficiaires de la carte Blanche.  
3. La location des patins est gratuite pour les membres du club.  
4. Les tarifs sont en euros TTC.  
5. Le service d'affûtage des patins est payant.

www.patinoire-nantes.fr

**PATINOIRE du Petit Port**

### Septembre à décembre 2022

# LES ANIMATIONS A LA PATINOIRE

**DIM. 18 SEPT. LE PETIT DEJ' EST SERVI**  
Prenez le petit déjeuner ensemble !  
Crepes et boissons chaudes sont de retour.  
DE 9H30 A 11H45

**MER. 12 OCT. FETE DU CAMPUS**  
Etudiant(e), venez glisser à la patinoire pour 2€.  
Location des patins comprise, avec la carte Etudiant(e).  
DE 21H A 23H30

**LUN. 31 OCT. HALLOWEEN**  
Faites-vous peur !  
Venez déguisé(e), une surprise vous attend !  
DE 14H30 A 18H ET DE 21H A 23H30

**SAM. 3 DEC. TEMPETE DE NEIGE**  
Avis de grand froid !  
Les flocons commencent à tomber...  
DE 21H A 23H30

**SAM. 24 DEC. SUR LA PISTE DU PERE NOEL**  
Le Père Noël sera présent,  
pour les patineuses et patineurs les plus sages !  
DE 14H30 A 18H

## TOUTES LES SEMAINES

**MINI HOCKEY** - Les mardis soirs (hors vacances scolaires)

**JARDIN D'ENFANTS** - de septembre à juin - Les mercredis après-midi de 14h à 16h50 et les dimanches de 9h30 à 11h35 et de 15h à 18h (hors vacances scolaires)  
- Du lundi au vendredi de 16h30 à 17h30 (pendant les petites vacances scolaires)

**EISSTOCK** - Pleineque sur glace les jeudis soirs (hors vacances scolaires)

**FRIDAY MIX - Serie "MIX"** un vendredi soir par mois

**ANNIVERSAIRE** - les mercredis et samedis de 14h à 17h (hors vacances scolaires - sur réservation)

www.patinoire-nantes.fr

**PATINOIRE du Petit Port**

# FERMETURE TECHNIQUE DE LA PATINOIRE

Du lundi 13 juin au dimanche 3 juillet

www.patinoire-nantes.fr

**PATINOIRE du Petit Port**

### Horaires d'été du 4 juillet au 31 août (inclus)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	14h30 - 18h 21h - 23h30
Samedi et dimanche	14h30 - 18h

Ouvertures exceptionnelles le jeudi 14 juillet et lundi 15 août : 14h30 - 18h

# TARIF ÉTÉ

## 5€\*

\*location de patins comprise

Bd du Petit Port - Tram ligne 2 - Morchonnère - Petit Port - www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77



PATINOIRE du Petit Port

# TOTAL BLACK OUT

12 MARS | 2022

21H - 23H30

Tentez l'expérience et bousculez vos sens en patinant dans **LE NOIR LE PLUS TOTAL.**

Vos seuls repères : les accessoires leds qui seront offerts\* !

Bd du Petit Port - Tram ligne 2 - Mornhousière - Petit Port - www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77

Le Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

# Chocolat party

OEUF, POULES, CLOCHES... À CHOCOLAT\*

DIMANCHE 17 AVRIL | 9H30 - 11h45  
15h - 19h30

Pâques à la patinoire, c'est la fête du chocolat pour les petits et les grands !

Bd du Petit Port - Tram ligne 2 - Mornhousière - Petit Port - www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77

Le Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

Dimanche 12 juin  
de 9h30 à 11h45 et  
de 15h à 19h30

# Les Olympiades sur Glace

Tous les MINI-Jeux sur la Glace pour un MAX de DÉFIS GIVRÉS !

**AMUSEMENT GARANTI !!**

DE NOMBREUX CADEAUX À GAGNER, DES ENTRÉES OFFERTES

\*Dans la limite des stocks disponibles. Buvée gratuite pour une pochette visite. \*dans la limite des entrées gratuites - disponibles

Bd du Petit Port - Tram ligne 2 - Mornhousière - Petit Port - www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77

Le Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

Dimanche 18 septembre  
9h30 - 11h45

# Le p'tit déj est servi !

\*Profitez de délicieuses crêpes accompagnées d'une boisson chaude ou fraîche.  
\*dans la limite des stocks disponibles

Bd du Petit Port à Nantes - 02 40 74 01 77  
Arrêt de Tram ligne 2 - Mornhousière - Petit Port - www.patinoire-nantes.fr  
Pour votre satisfaction de manger trop gras, trop sucré, trop salé. Photo non contractuelle

Le Petit Port

PISCINE PATINOIRE du Petit Port

Mercredi 12 octobre



**1€**  
Piscine  
12h-20h / 20h45 - 23h  
Dans la limite de la fréquentation autorisée

21h00 - 23h30  
Location de patine comprise.  
Dans la limite des places  
et patins disponibles

**2€**  
Patinoire

# La FÊTE du CAMPUS

Pour tous les étudiants sur présentation de votre carte !

www.piscine-nantes.fr | @piscinepetitport  
www.patinoire-nantes.fr | @patinoirepetitport

Tram ligne 2 - Morbihannière - Petit Port - Bd du Petit Port - Nantes



PISCINE PATINOIRE du Petit Port

31 OCT

# HALLOWEEN



**FAITES-VOUS PEUR, VENEZ DÉGUISÉ.E, DES CADEAUX À GAGNER !**

<b>PATINOIRE</b>	<b>PISCINE</b>
14H30 / 18H	14H30 / 20H
21H / 23H30	

f i

Bd du Petit Port - 44300 NANTES - 02 40 74 01 77  
Tram L2 - Morbihannière - Petit Port - Bd du Petit Port - Nantes  
www.piscine-nantes.fr - www.patinoire-nantes.fr



PATINOIRE du Petit Port



# TEMPÊTE DE NEIGE 2K22

Avis de grand-frais. Les flocons seront de la «party» !

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 21H À 23H30**

Tram ligne 2 - Morbihannière - Petit Port - Bd du Petit Port - 02 40 74 01 77

www.patinoire-nantes.fr



PATINOIRE du Petit Port

Samedi 24 décembre 14h30 à 18h

# Sur la piste du Père Noël



Ho-Ho-Ho!

Je commence ma tournée à la patinoire!

Jardin d'enfants de 14h30 à 18h

f t i s

Bd du Petit Port - Tram ligne 2 - Morbihannière - Petit Port - www.patinoire-nantes.fr - 02 40 74 01 77



## • WEB

Mise à jour régulière du site Internet [www.patinoire-nantes.fr](http://www.patinoire-nantes.fr).

Nombre de visites sur le site internet : 122 510 sessions en 2022 soit + 14,09% vs 2021

Support de navigation web :

- Mobile : 82,11 % des visites proviennent de mobiles (contre 82,81% en 2021)
- Ordinateur : 16,98% (contre 16,20% en 2021)
- Tablette : 0,91% (contre 0,99% en 2021)

Relative stabilité par rapport à 2021. Les visites via mobile représentent la grande majorité des sessions.

La page la plus vue du site en 2022 est celle des horaires et tarifs (50,12), vient ensuite la page d'accueil (29,22) et la page animations (8,22).

Pas de différences entre 2022 et 2021, en dehors d'une légère augmentation pour la page animation (6,18% en 2021).

Canaux d'acquisition : D'où viennent les internautes ?

- 75,82% des visites proviennent des moteurs de recherche (82,72% en 2021)
- 19,66% sont des visites directes (favoris, URL tapée dans la barre de recherche...) (12,66% en 2021)
- 3,87% proviennent de sites référents dont les sites NGE (4,04% en 2021) \*
- 0,64% 0,57% des réseaux sociaux : dont 60% 58,58% de Facebook, 38,6% 10,33% d'Instagram

Augmentation du nombre de visites directes 2021 et 2022.

\* Les principaux sites référents (à l'exclusion des moteurs de recherche et réseaux sociaux) sont :

- > les site de NGE : piscine (10,24% des visites), nge-nantes.fr (8,17%), parkings (0,65%)
- > Tourisme loisirs 44 (0,62%)
- > Citizenkid (0,25%)
- > Rdludique (0,20%)
- > le site de la métropole de Nantes (0,15%)

Fans Facebook patinoire (au 06/04/2022) : 11 145 (contre 11 069 au 25/04/2021)

Abonnés Instagram (au 06/04/2022) : 1270 (contre 998 au 25/04/2021)

## Animations 2022 :

Avec la fin de la crise sanitaire et des restrictions sanitaire, les animations mensuelles et hebdomadaire ont de nouveau été organisé tout au long de l'année 2022 à la patinoire.

## Animations mensuelles :

- Samedi soir 12 mars : **TOTAL BLACK OUT** – extinction des lumières et distribution de bâtons lumineux
- Dimanche 17 avril (journée) : **PAQUES ON ICE** – distribution de chocolat de Pâques.
- Dimanche 12 juin (journée) : **LES OLYMPIADES SUR GLACE** – jeux sur la glace.
- Dimanche matin 18 septembre : **LE P'TIT DEJ EST SERVI** – distribution boissons chaudes et crêpes.

- Mercredi soir 12 octobre : **FETE DU CAMPUS** – tarif à 2€ pour les étudiants.
- Lundi 31 octobre (après-midi + soir) : **HALLOWEEN**
- Samedi soir 3 décembre : **TEMPETE DE NEIGE** – diffusion de neige artificielle sur la piste.
- Samedi après-midi 24 décembre : **SUR LA PISTE DU PERE NOEL** – présence du Père Noel, distribution de chocolat, organisation de jeux sur la glace.

## Animations hebdomadaires :

Des animations plus régulières sont également organisées, elles ont pour but de fidéliser la clientèle et de dynamiser l'équipement.

- Les mardis soir : **Mini-hockey sur glace.**



- Les mercredis après-midi, dimanches matin et après-midi + du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 16h45 à 17h45 : **Jardin d'enfants** → des supports de patinage (« chaises », « phoques », « bélugas ») sont mis à disposition des clients sur 1/3 de la piste, afin que les enfants découvrent le patinage de manière plus ludique, dans un espace dédié.



- Les jeudis soir : **Eisstock – pétanque sur glace**





- Les vendredis soir : **Friday Mix** → un thème musical est proposé aux clients un vendredi soir par mois (communication des dates et thèmes musicaux via les réseaux sociaux).



- **Evénements sportifs :**

- Des matchs de hockey sur glace ont été organisés via les équipes du club NAHG (D1, féminines et hockey mineurs).
- Le club de hockey NAHG a privatisé la patinoire le samedi soir 3 mars 2022 (levée des restrictions sanitaires : port du masque et interdiction des buvettes) afin d'organiser une soirée concert avec leur partenaire HELLFEST.
- En 2022, plusieurs matchs D1 se sont déroulés les soirs en semaine, entraînant des suppressions de séances publiques :
  - Saison hockey D1 2021/2022 :
    - Mardi soir 15.02.2022 (vacances scolaires) : Match D1 reporté Nantes/Neuilly,
    - Mardi soir 22.02.2022 : Match D1 Nantes/Dunkerque,
    - Vendredi soir 11.03.2022 : Match D1 reporté Nantes/Dunkerque,
    - Mercredi soir 6.04.2022 : Match D1 demi-finale play-off Nantes/Cholet.
  - Saison hockey D1 2022/2023 :
    - Mercredi soir 14.09.2022 : Match D1 préparation Nantes/Brest,
    - Vendredi soir 23.09.2022 : Match D1 préparation Nantes/Tours,
    - Mercredi soir 19.10.2022 : Match D1 coupe de France Nantes/Cholet,
    - Jeudi soir 10.11.2022 : Match D1 Nantes/Dunkerque,
    - Mardi soir 20.12.2022 (vacances scolaires) : Match D1 Nantes/Neuilly.
- Le club Nantes sports de Glace a organisé 2 compétitions en 2022 :
  - Week-end du 29-30.01.2022 : Tournoi de France de patinage,
  - Samedi (journée) 30.04.2022 : Compétition de ballet.
- Les galas de fin d'année des clubs de patinage artistique (clubs Nantes Sports de Glace, Léo Lagrange, Club de Patinage sur Glace Rezéen) se sont déroulés le vendredi soir 19 mai (CPGR) le samedi soir 21 mai (LEO LAGRANGE) et le samedi soir 11 juin (NSG).

## 4.2 Le suivi des obligations de service public

### Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers

Les tarifs sont proposés par le délégataire et fixés par Nantes Métropole ; le tarif qui a évolué en 2022 est le tarif de l'entrée + 12 ans.

A noter qu'en 2021, en raison de la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020 et qui s'est prolongée jusqu'en fin d'année 2021, il n'y a pas eu d'évolution tarifaire.

TARIFS TTC	2021 COVID 19 pas d'évolution tarifaire	2022
<b>Public :</b>		
Entrée adulte	4,90 €	5,00 €
Entrée enfant (-12 ans)	3,30 €	3,30 €
Entrée enfant (-6 ans) <sup>(1)</sup>	Gratuit *	Gratuit *
Location de patins	2,70 €	2,70 €
Adulte accompagnateur non patineur	2,30 €	2,40 €
Affutage patins	5,40 €	5,40 €
<b>Abonnements (valables 1 an)</b>		
Abonnement 10 entrées	40,00 €	41,00 €
Abonnement 10 entrées enfant (- 12 ans)	27,00 €	27,00 €
Abonnement 10 entrées + locations de patins		64,00 €
Abonnement 10 entrées + locations de patins (-12 ans)		50,00 €
<b>Forfait groupe : entrée + location patins (sur réservation, hors week-end)</b>		
De 9 à 50 personnes	6,00 €	6,10 €
Plus de 50 personnes	5,00 €	5,10 €
<b>Etudiants, Demandeurs d'emploi (le soir, hors week-end) <sup>(2)</sup>: Forfait entrée + location patin</b>	4,90 €	5,00 €
<b>Tarif réduit bénéficiaires AAH <sup>(3)</sup>: Forfait entrée + location patins</b>	4,90 €	5,00 €
<b>Bénéficiaires "Carte Blanche"</b>		
Forfait entrée + location de patins	4,90 €	5,00 €
Abonnement 10 entrées + 10 locations patins	49,00 €	50,00 €
<b>Tarif Scolaire et Etablissement Extérieur (TTC) : Forfait entrée + location de patins</b>	5,60 €	5,70 €
<i>(1) Le mercredi après-midi et le dimanche matin, pour les enfants accompagnés d'un patineur</i>		
<i>(2) Sur présentation des justificatifs, tarif valable le soir hors week-end</i>		
<i>(3) Valable pour les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), sur présentation des justificatifs</i>		

### Le principe de continuité du service public :

- Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)

En 2022, la patinoire a été ouverte 11 mois avec une fermeture technique de 3 semaines (comme en 2019) du lundi 13 juin au dimanche 3 juillet 2022 inclus.

Durant cette fermeture, divers travaux d'entretien et de maintenance ont été réalisés (peinture, nettoyage...).

## Le principe d'adaptabilité et de mutabilité du service public :

- Age des installations, plan de renouvellement, entretien, maintenance

Durant la fermeture technique de 3 semaines (du 13 juin au 3 juillet 2022) l'équipe patinoire a réalisé différents travaux d'entretien, en plus d'une partie de la rénovation des sanitaires publics (description p. 20 « Modernisation et amélioration des équipements »).

### ➤ Travaux réalisés par le personnel de la patinoire, à savoir :

- **Rénovation sanitaires publics** (installation sol caoutchouc, dalles noires au plafond et lavabos + robinetterie sur des bidons),
- **Déglçage (mi-juin) et remise en glace (début juillet),**
- Réglage des balustrades,
- Retouche peinture dalle avec modification marquage hockey (FFHG),
- Rangement et aménagement local patinoire sous la tribune,
- Aménagement et rangement du matériel de la patinoire,
- Petit entretien,
- Nettoyage rack à patins,
- Nettoyage, entretien, affutage des patins,
- Retouche peinture des bancs situés dans le vestiaire public,
- Réparation filets et peinture des buts de hockey,

### ➤ Travaux réalisés par des entreprises extérieures, à savoir :

- ▶ Le collectif d'artistes (graffiti) nantais « Plus de Couleurs » <https://plusdecouleurs.com/> , qui avait réalisé la fresque sur le mur intérieur de la patinoire en 2019, a également rénové les murs des sanitaires du vestiaire public en juin 2022 pour un montant de 6 175€.

## Le respect du principe de transparence :

- **Moyens mis au service de l'information des usagers**

Les tarifs de la patinoire sont affichés à l'entrée de l'établissement ainsi que sur le site internet du Petit Port, des affiches avec flash code sont à disposition des clients.

- **Existence d'un site internet dédié à la délégation**

Les informations relatives à la patinoire sont accessibles sur le site internet <https://www.petitport-nantes.fr/>  
Le site internet a été entièrement refait en octobre 2022.

- Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers

Cf. délégant.

## **5- Annexes**

- Comptes sociaux certifiés du délégataire
- Note expliquant et justifiant le passage des comptes sociaux aux comptes de la délégation

Ce complément est exclusivement destiné à l'information de l'autorité délégante dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle.

## B - Piscine

### 1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

#### 1.1 Caractéristiques générales

<b>Objet de la délégation</b>	Exploitation de la piscine du Petit Port
<b>Nature de la convention</b>	Concession
<b>Date signature de la convention</b>	5 Juillet 2001
<b>Date de prise d'effet de la convention</b>	1 <sup>er</sup> Juillet 2001
<b>Echéance de la convention</b>	30 Juin 2026
<b>Durée de la convention</b>	25 ans
<b>Dénomination sociale du délégataire</b>	Nantes Métropole Gestion Equipements
<b>Coordonnées</b>	14-16 rue Racine BP 20707 44007 Nantes Cedex 1 Tél : 02 51 84 94 51 Fax : 02 40 08 88 81
<b>Organigramme nominatif des dirigeants</b>	Président : Mr Denis Talledec Directeur Général : M. Cantin Richard Directeur Général Délégué : Mr Nicolas Travel Directeur du Pôle Loisirs : Mr Nicolas Travel
<b>Répartition du capital social</b>	Ville de Nantes.....38.03% Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations.....12.80% Caisse d'Epargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia – Crédit Local.....2.76% Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl.....2.21% C.C.I.....0.92% B.P.A.....0.83%

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

<p><b>Les services fournis</b></p>	<p>Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées à l'exploitation de la piscine du Petit Port pour satisfaire un service public. S'inscrire dans la politique sportive définie par la ville de Nantes tant dans l'accueil des clubs que des scolaires.</p>
<p><b>Les tarifs des services fournis</b></p>	<p>Tarifs Unitaires :Adulte 4,50€, Enfants 2,90€, -8 Ans 1,40€ Abonnements à points:Adulte de 18€ à 77€ Réduit : de 12€ à 48,50€ Moins de 8 ans : de 5,50€ à 24,60€ Abonnements Entreprise : de 11€ à 32€ Abonnements Famille : de 24 à 44€ Abonnements à l'heure : 10h : 29,50€ 20h : 51,90€</p>
<p><b>Les installations</b></p>	<p>Les Bassins : Un bassin polyvalent de 665m2 comprenant : - Entrée en pente douce 120m2 - 1 Bassin boule à vague 170m2 - 1 Bassin de natation 375m2 Un bassin d'apprentissage : 144m2 Une pataugeoire de 70m2 2 toboggans ( 76ml &amp; 20ml ) Jeux d'eau ( cols de cygne, geysers, plaques à bulles, buses de nage à contre courant ). Les plages : 1167m2 Les locaux personnels : 95m2 Les locaux annexes : 60m2 Les locaux techniques : 400m2 Vestiaires publics et collectifs : 457m2</p>
<p><b>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</b></p>	<p>Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges. <b>2016 : avenant n°7 art.4</b> <b>compensation de la taxe sur les salaires</b> Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1er janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article.</p>

## 2 Les comptes de la délégation de service public

### 2.1 Le compte de résultat

Piscine	2020		2021		2022	
	K€	%	K€	%	K€	%
Chiffre d' Affaires	165	100,0	380	100,0	787	100,0
Autres Produits de Gestion	0		0		0	
<b>Total Produits</b>	<b>165</b>	<b>100,0</b>	<b>380</b>	<b>100,0</b>	<b>787</b>	<b>100,0</b>
Achats de m/ses / autres	262		363		523	
Charges Externes	182		201		222	
Impôts et Taxes	7		21		24	
Frais de siège et SGPP	913		892		1 049	
Frais de Personnel / Travaux	0		0		0	
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0	
<b>Total Consommations</b>	<b>1 364</b>	<b>826,9</b>	<b>1 477</b>	<b>389,1</b>	<b>1 817</b>	<b>231,0</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-1 199</b>	<b>-726,9</b>	<b>-1 098</b>	<b>-289,1</b>	<b>-1 030</b>	<b>-131,0</b>
Frais de Personnel	675	409,0	826	217,5	1 095	139,2
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>-1 874</b>	<b>-1 135,9</b>	<b>-1 923</b>	<b>-506,6</b>	<b>-2 125</b>	<b>-270,2</b>
Dotations Amort. & Provisions	967	586,0	991	261,0	1 014	128,9
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-2 840</b>	<b>-1 721,9</b>	<b>-2 914</b>	<b>-767,6</b>	<b>-3 139</b>	<b>-399,1</b>
Charges Financières	158	95,9	135	35,5	110	13,9
Produits Exceptionnels	42	25,6	63	16,5	77	9,8
Charges Exceptionnelles	52	31,4	60	15,7	73	9,3
<b>RESULTAT NET -1-</b>	<b>-3 008</b>	<b>-1 823,6</b>	<b>-3 046</b>	<b>-802,3</b>	<b>-3 245</b>	<b>-412,5</b>
Redevance VDN	14	8,8	16	4,2	0	0,0
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/ salai	3 027	1 835,3	3 083	812,1	3 117	396,2
<b>RESULTAT NET -2-</b>	<b>5</b>	<b>2,9</b>	<b>21</b>	<b>5,6</b>	<b>-128</b>	<b>-16,3</b>

Après la subvention globale et forfaitaire de la ville de Nantes, le résultat de l'année est négatif de -128 K€ contre + 21 K€ en 2021 et + 5K€ en 2020.

- Augmentation des produits d'exploitation ..... + 407K€ ( fin des mesures COVID )
- Augmentation des consommations ..... + 340K€ ( Frais de siège et SGPP + 147K€ )
- Augmentation des frais de personnel ..... + 269 k€ ( création de 2 postes de MNS )
- Augmentation des dotations amortissements .....+ 23K€
- Augmentation de la subvention globale VDN .....+ 34K€

## **1) LE CHIFFRE D'AFFAIRES :**

Le chiffre d'affaires 2022 ( 787K€ ) fait apparaître une augmentation globale de + 107% par rapport à 2021 ( 380 K€ )

Cet écart s'explique à travers une progression de la fréquentation ( + 122% ) et ce malgré un premier trimestre tronqué en raison d'une FMI abaissée de 50% ; La différence de CA est liée à la séquence COVID de 2021 qui a eu pour conséquence la fermeture au public de janvier à début juin.

## **2) LES CHARGES :**

Les charges totales des consommations augmentent de + 23% par rapport à n-1 avec une progression de + 44 % des fluides dans le contexte inflationniste actuel.

Les frais de personnel, en raison notamment du recrutement de 2 Maîtres Nageurs supplémentaires en CDI temps complet pour assurer la continuité pédagogique lors des séances scolaires, progressent de + 32,5%.

## **Intéressement financier :**

Conformément aux dispositions contractuelles, les résultats réels sont comparés avec les comptes prévisionnels :

- les excédents de recettes sont reversés à la Ville de Nantes à hauteur de 50%
- les économies de charges sont reversées à la Ville de Nantes à hauteur de 50%.



## 2.2 Le compte-rendu bilancier

La valeur brute des immobilisations à fin 2022 s'élève à 12,416 M€ (idem 2021 : aucune acquisition en 2022).

### Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute 01/01/2022	Mouvements de l'exercice ( val. Brute )			Val. Brute 31/12/2022
		Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	
Logiciels informat.	13 900,00	0,00		0,00	13 900,00
Agents, aménagts, instal.	185 032,64	0,00		0,00	185 032,64
Matériel & outillage	49 232,30	0,00		0,00	49 232,30
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00		0,00	740,00
Mobilier de bureau	17 300,69	0,00		0,00	17 300,69
Terrains et contr. en concession	12 150 788,83	0,00		0,00	12 150 788,83
<b>Total brut Immobilisé</b>	<b>12 416 994,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 416 994,46</b>

Compte tenu des amortissements pratiqués, la valeur nette à fin 2022 est arrêtée à 4,615 M€.

en € / HT	Amortisst. 01/01/2022	Mouvements de l'exercice		Amortisst. 31/12/2022	V.N.C. 31/12/2022
		Dotations	Reprises		
Logiciels informat.	13 900,00	0,00	0,00	13 900,00	0,00
Agents, aménagts, instal.	135 344,47	14 025,12	0,00	149 369,59	35 663,05
Matériel & outillage	38 528,39	3 811,44	0,00	42 339,83	6 892,47
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00	0,00	740,00	0,00
Mobilier de bureau	15 560,44	420,22	0,00	15 980,66	1 320,03
Concession ( caducité )	6 925 291,62	654 213,04	0,00	7 579 504,66	4 571 284,17
<b>Cumul amortissements</b>	<b>7 129 364,92</b>	<b>672 469,82</b>	<b>0,00</b>	<b>7 801 834,74</b>	
<b>Valeur nette des Immobilisations</b>	<b>5 287 629,54</b>	soit une variation de :		<b>-12,72%</b>	<b>4 615 159,72</b>

Le financement affecté à l'exploitation au titre des investissements relatifs à la concession (soit une quotité de 72% des emprunts et subventions) présente un encours de 4,7 M€ à fin 2022, dont 2,4 M€ sur emprunts.

### Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	3 120 757,56	0,00	647 075,63	2 473 681,94
Subvention d'équipement	2 286 287,28	0,00	0,00	2 286 287,28
<b>Cumul financements</b>	<b>5 407 044,84</b>	<b>0,00</b>	<b>647 075,63</b>	<b>4 759 969,22</b>

## Evolution des provisions pour risques & charges, et PGR

	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	273 266,68	2 160,00	0,00	275 426,68
Provisions Gr. Réparations	2 923 573,69	341 709,00	134 283,82	3 130 998,87
<b>Cumul provisions</b>	<b>3 196 840,37</b>	<b>343 869,00</b>	<b>134 283,82</b>	<b>3 406 425,55</b>

Le tableau ci-dessous reprend le détail des travaux effectués sur l'année 2022 au titre des Grosses Réparations :

TRAVAUX GROSSES REPARATIONS REALISES EN 2022	
Carrelage	6 928
Plomberie	25 796
Devis travaux	52 527
Faux plafond	4 905
Menuiserie/Serrurerie	30 302
Eclairage /Electricité	2085
Peinture	11 738
<b>TOTAL</b>	<b>134 283€</b>

## **3 L'analyse de la qualité du service**

### **3.1 Les indicateurs de qualité au niveau des installations**

Afin de vérifier et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, divers contrôles de la propreté sur l'ensemble du site (bassins, vestiaires, coursives) sont réalisés.

Ceux-ci sont effectués tous les mois de façon aléatoire par le personnel d'encadrement qui attribue une note pour chacun des espaces inspectés.

Cette note fait l'objet d'un calcul moyen mensuel.

Les différents points contrôlés se répartissent comme suit :

- Espace halle bassins ( sols, chromes, goulottes, grilles d'évacuation, toboggans )
- Espaces vestiaires hommes, femmes & collectifs (sols, cabines, casiers, goulottes d'évacuation )
- Espaces sanitaires hommes & femmes ( sols, toilettes, lavabos, douches )
- Coin beauté ( sol, miroirs, mobilier )

L'objectif est de maintenir un niveau d'évaluation situé entre les deux barèmes de notation supérieur, à savoir N°4 et N° 5. Ne jamais être en dessous du barème N°3.

Il est à noter, que le marché de nettoyage attribué ces dernières années à la société GSF a été octroyé dans un nouveau contrat à la société ARCADE à compter du 1<sup>er</sup> juillet pour une durée de 5 ans.

5	Entretien de grande qualité qui ne se limite pas à l'essentiel mais qui est attentif aux moindres détails
4	Entretien de bonne qualité. Equipement propre dans l'ensemble
3	Entretien de qualité moyenne ; l'essentiel est juste assuré
2	Entretien de qualité insuffisante
1	Entretien de mauvaise qualité qui ne donne pas une bonne impression d'hygiène

Les résultats concernant la prestation de nettoyage effectuée par la société ARCADE font observer des interventions plutôt constantes ces trois dernières années.

- 2020 : 3,68

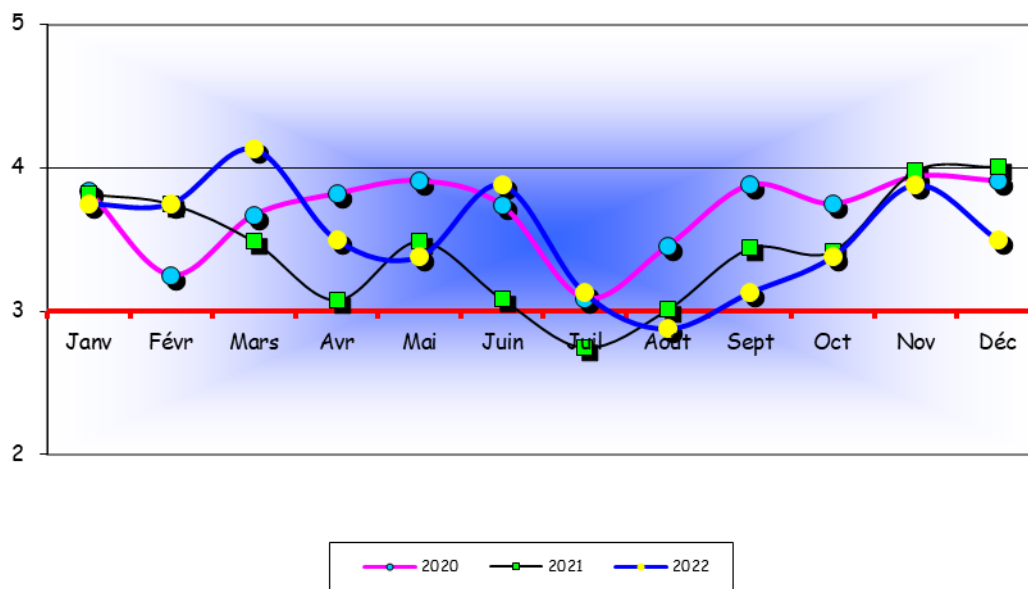
- 2021 : 3,47

- 2022 : 3,56

Le maintien de ces dispositions s'effectuent à travers de régulières tables rondes organisées avec le titulaire du marché afin d'obtenir une plus grande régularité et une meilleure constance dans la qualité des prestations apportées à l'équipement.

Si la moyenne de l'année est quelque peu en hausse, cela est en partie liée à une meilleure prise en compte de nos attentes à travers un investissement cohérent dans l'achat de matériel plus adapté ( ex : autolaveuse, HP ..... ).

La planification régulière de réunions de travail permet d'apporter des correctifs si nécessaire .



A travers les analyses d'eau mensuelles effectuées par l'Agence Régionale de Santé, un suivi et une attention toute particulière sont portées à l'évolution du taux de chloramines dans les bassins .

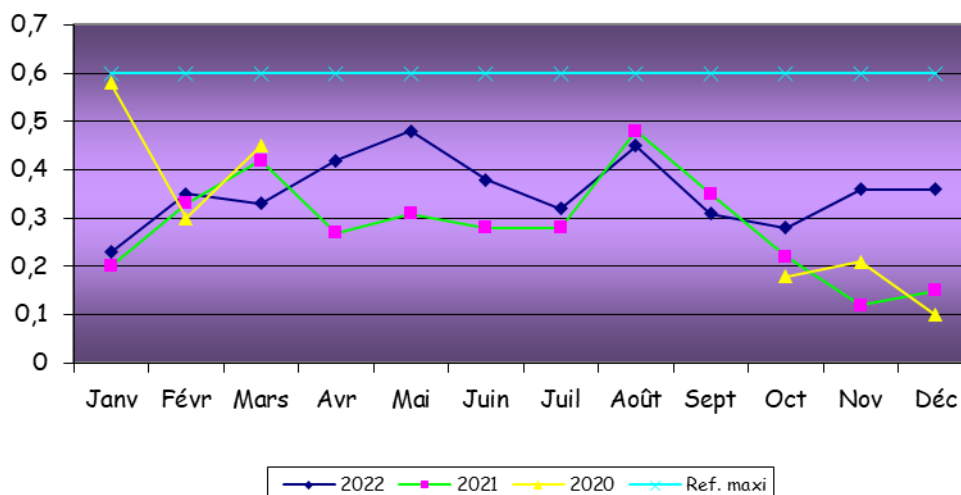
Cet indicateur permet de vérifier la bonne qualité de l'eau mais également d'apprécier le niveau confort de la clientèle ainsi que celui du personnel en charge de la surveillance.

La palier à ne pas dépasser préconisé par l' ARS est au seuil de 0,6mg/l.

Le traitement à l'ozone de l'eau des bassins permet malgré une fréquentation élevée de maintenir un niveau largement inférieur à ce seuil .

La moyenne annuelle pour l'ensemble des bassins ( polyvalent, boule à vague, apprentissage, patageoire ), reste faible et très stable pour ces dernières années .

- 2020 : 0,29 mg/l
- 2021 : 0,28 mg/l
- 2022 : 0,35 mg/l



## 3.2 Evolution des prestations, fréquentation et sécurité

- Evolution des prestations ( quantités, horaires...)

### Fonctionnement et organisation du service :

Le début d'année 2022 s'est trouvée une nouvelle fois perturbé par la pandémie COVID. Les ouvertures de l'établissement ont été perturbées durant le premier trimestre avec une FMI abaissée à 250 entrées ( 500 en période normale ).

Ce fonctionnement a perduré jusqu'au 13/03 avec une reprise normale à compter du 14/03.

En période scolaire la piscine est ouverte 7j/7, de 8h à 22h15 le lundi, de 8h à 23h du mardi au vendredi , le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 18h30, soit un potentiel effectif de 95,25h.

Un changement concernant l'ouverture du dimanche a été apporté début septembre avec une fermeture moins tardive le soir ( 18h30 au lieu de 20h ) mais avec un allongement de celle du matin ( 13h15 au lieu de 12h10 ). Ce choix a été dicté par une demande forte des familles pour un accueil plus important en matinée.

En période de petites vacances scolaires, les ouvertures se déclinent du lundi au vendredi de 9h à 23h, le samedi et le dimanche de 9h à 18h30 soit un potentiel effectif de 81 h.

Durant les vacances d'été une fermeture supplémentaire pour des raisons d'hygiène et de sécurité est organisée de 17h à 17h30 pour une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 79,75h.

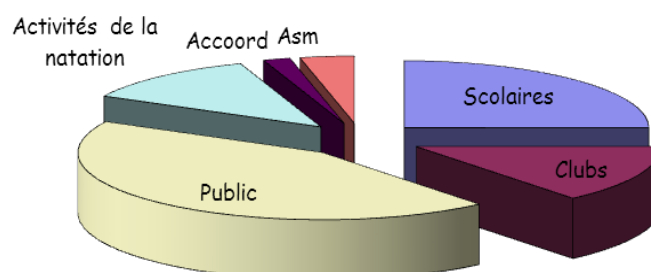
Les clubs et associations sportives sont accueillis de façon exclusive le lundi de 12h à 14h et de 17h à 22h15, mais également le mardi de 12h à 14h, le mercredi de 8h à 9h30 ainsi que le samedi de 9h30 à 15h (concomitement avec les activités de cours de natation et d'aquagym de NGE).

Nous encadrons le lundi de 17h15 à 18h15 ainsi que le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 14h à 16h l'animation sportive pour des groupes de 8 à 10 enfants en difficulté avec le milieu aquatique sur des créneaux partagés soit avec des clubs, soit avec des cours NGE ou soit en séance public.

Hors vacances scolaires, des créneaux spécifiques, avec les usagers, sont attribués aux centres Accoord le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi avec l'ASM ( animation sportive municipale ) de 15h à 16h et ce sans prise en charge par les MNS de l'établissement.

Pendant les vacances scolaires, cet accueil s'effectue du lundi au vendredi de 10h30 à 11h30 parallèlement à une ouverture publique.

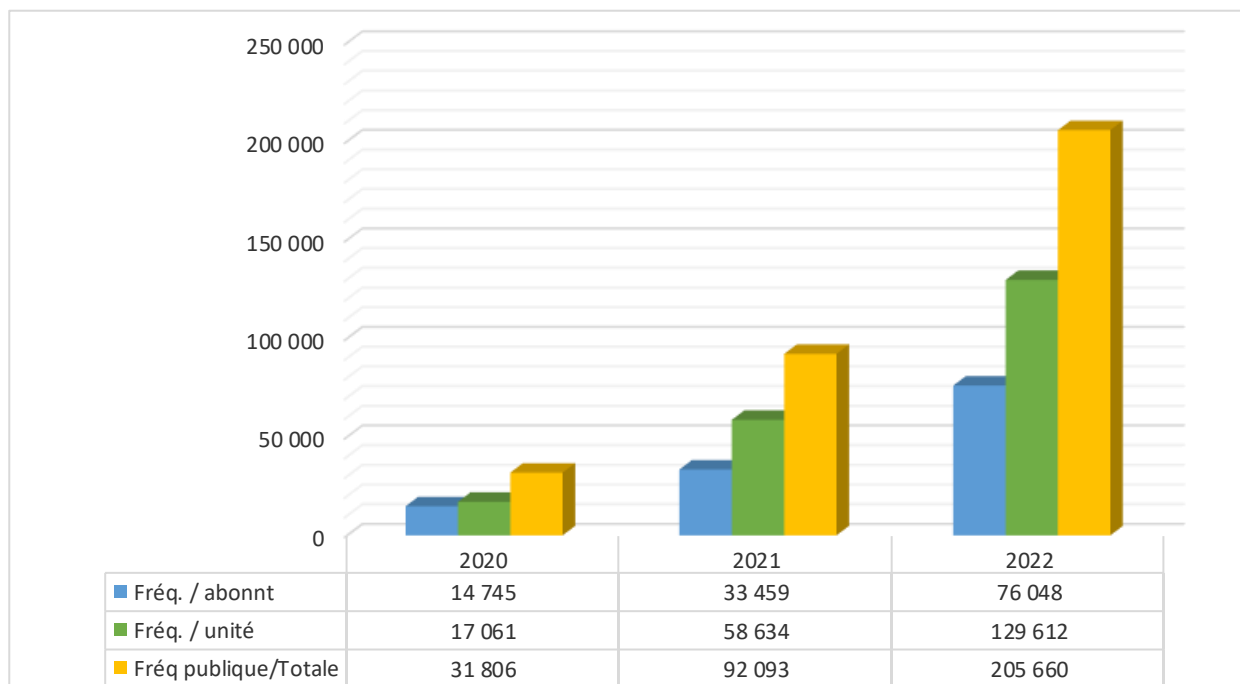
Les activités de natation dispensées par NGE se déroulent du mardi au vendredi de 20h à 20h40 ( aquagym, cours d'apprentissage adultes ) et le samedi de 9h30 à 15h ( cours de perfectionnement adultes, aquagym, cours enfants, jardin aquatique ), soit un volume hebdomadaire de 11,18h.



- **Suivi de la fréquentation**

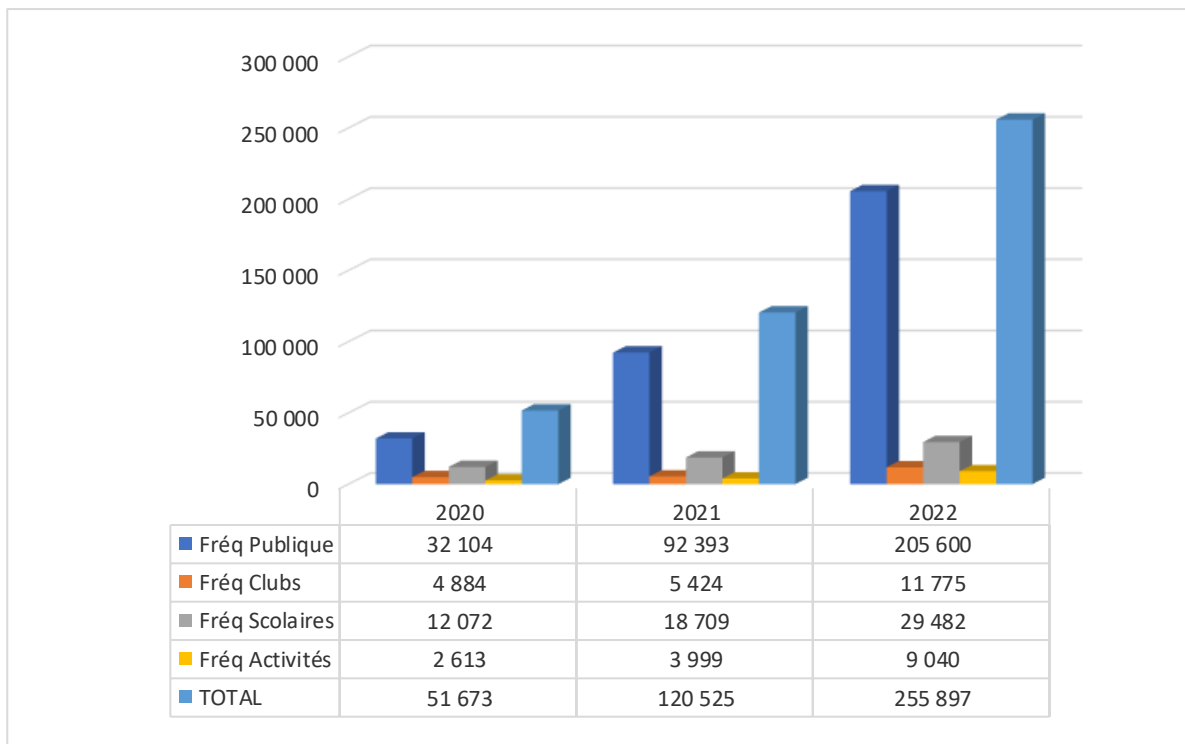
La fréquentation publique pour l'année 2022 s'élève à 205 660 entrées et fait apparaître une augmentation de + 122% par rapport à 2021 ( 92 393 entrées).

Cet écart très important s'explique à travers la fermeture de l'établissement au public de janvier à mi juin 2021 ( restriction COVID ).

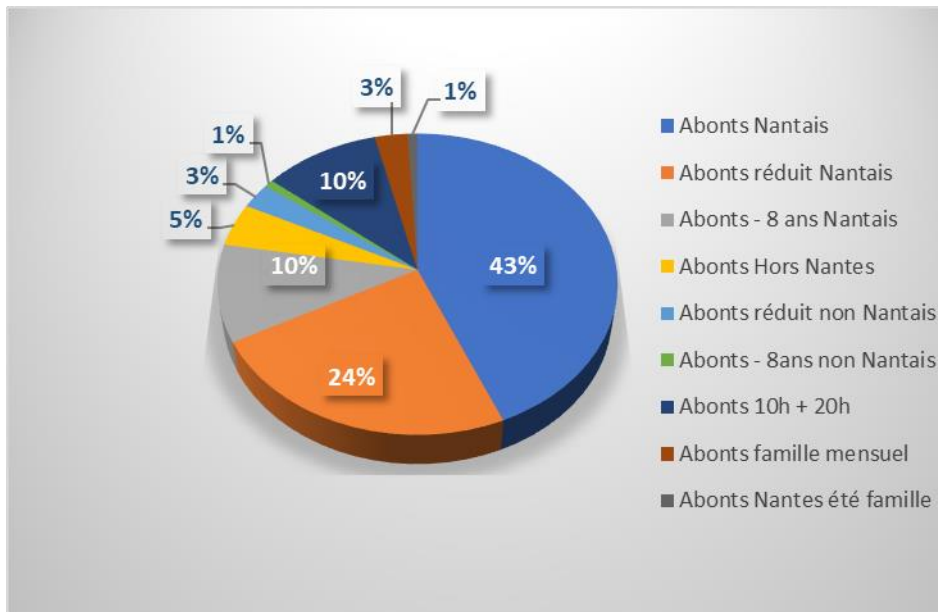


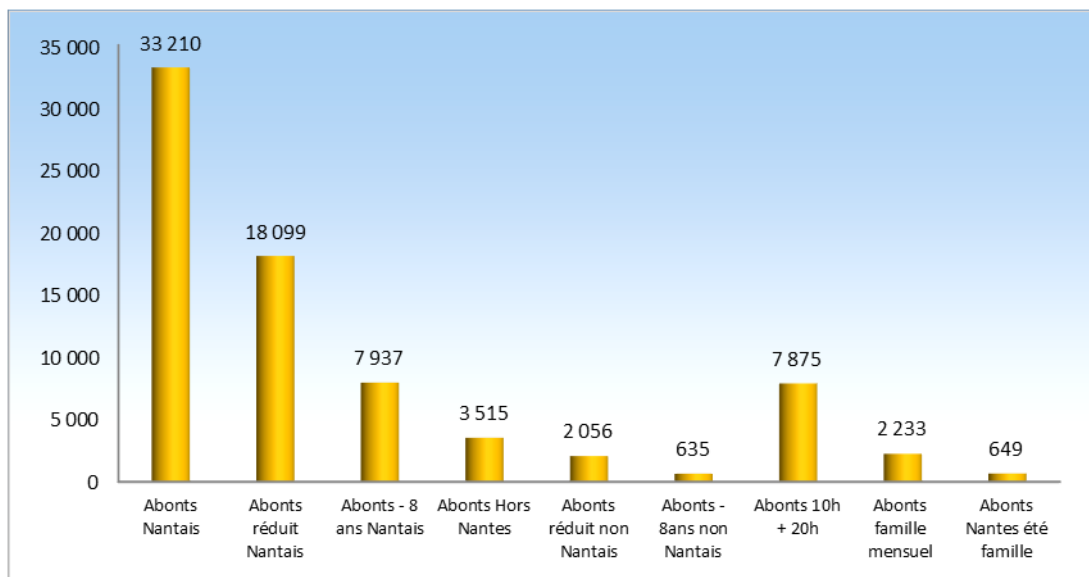
La fréquentation totale ( tous publics confondus ) s'élève à 255 897 entrées et est en hausse de + 112% par rapport à n-1 .

Cette augmentation est donc à relativiser au regard de l'année 2021 très perturbée . Ces trois dernières années les chiffres sont peu analysables en raison des fermetures régulières constatées tout au long des années 2020 ,2021 .



Dans la répartition de la fréquentation des abonnés, la part la plus importante est celle correspondant aux abonnés Nantais qui représente 70% des usagers. Le reste se répartit entre les non Nantais, les abonnés à l'heure et les cartes famille.





Les activités de la natation (aquagym, apprentissage, perfectionnement, jardin aquatique) ont atteint le nombre total de 459 inscrits pour un potentiel de 533 places et un CA de 103 954 €HT . ( 86% de taux de remplissage).

Les cours proposés ( 30 ) sont planifiés le soir de 20h à 20h40 et le samedi entre 8h30 et 15h en fonction des activités . Ils sont dispensés tout au long de l'année, septembre à juin hors vacances scolaires.

Une offre élargie des cours est proposée en offrant une plus grande gamme d'activités dans le domaine de la natation.

Celle-ci se décline de l'apprentissage avec les débutants en passant par le perfectionnement enfant et adulte pour finir par la natation sportive et le sauvetage aquatique.

	2021	2022	Evol. 21/20
Aquagym	297	289	-8
Bébés ds l'eau	0	0	0
Apprentissage Enfts	33	33	0
Apprentissage Adlts	12	12	0
Perfectionnement Enfts	15	15	0
Natation sportive Adlts	15	15	
Aqua-confiance	7	7	
Perfectionnements Adlts	11	11	0
Jardin Aquatique	28	26	-2
Natation Sportive Ado	10	10	
Sauvetage	8	8	
Renforcement Enfts	24	24	
Multi-activités	9	9	
<b>TOTAL</b>	<b>469</b>	<b>459</b>	<b>-10</b>



- **Synthèse des enquêtes de satisfaction menées**

Aucune enquête de satisfaction n'a été diligentée en 2022.

La sécurité, l'hygiène et les accidents :

- **Respect des normes légales et contractuelles**

Les contrôles obligatoires sont suivis par les services généraux du Petit Port ; Ceux-ci concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques réalisée par l'Apave
- La vérification des installations de gaz est réalisée par l'Apave
- Equipements sous pression par la SOCOTEC
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société IDEX
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions ) avec la société Fee
- Un contrat de maintenance porte automatique avec la société Fresnais
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société A2C
- Un contrat de maintenance toboggans avec la société Power Composite
- Un contrat de maintenance des bassins avec la société Myrtha Pools

- **Problèmes relatifs au maintien de l'ordre**

En raison des affluences constatées sur le site des agents de sécurité (Lynx assistance) assurent la tranquillité des usagers ainsi que celle du personnel .

Aucun incident notable n'a été constaté au cours de cette année.

- **Nombre et nature des incidents**

Aucun incident marquant n'a été noté durant l'année 2022.

- **Moyens de secours mis à disposition**

Les moyens de secours mis à disposition à la piscine du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Oxygénothérapie
- DSA ( défibrillateur )
- Aspirateur de mucosités équipé de sondes
- Masques à oxygène
- Attelles, colliers cervicaux
- Extracteur, immobilisateur de rachis
- Brancard, lit d'infirmier, plan dur équipé
- Boîte à infirmerie
- Ligne téléphonique directe pompiers
- Alarmes internes ( buzzer )
- Téléphones urbains

- Rapport des commissions de sécurité

Aucune commission de sécurité n'a été palnifiée sur la période.

### **3.3 Les effectifs employés, les qualifications :**

- Description du personnel attaché à la délégation

Au 31.12.2022 ;

- 1 Responsable piscine ( cadre )
- 1 Adjoint au responsable ( agent de maîtrise )
- 14 Maîtres Nageurs dont 2 chefs de bassins ( agent de maîtrise )
- 5 agents d'entretien et d'accueil ( employés )

### **3.4 Les rendements et la productivité :**

- Modernisation et amélioration des équipements

Au regard des lourds travaux d'améliorations effectués ces dernières années (remplacement des dalles de plafond de la halle bassins et changement du liner du grand bassin ), l'année 2022 s'est déroulée sans aucune intervention majeure.

- Certifications obtenues pour des activités relatives à la délégation

Aucune certification n'a été sollicité durant cette année.

- Mises en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)

La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquagloss » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.

- Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances du service ainsi que les économies réalisées

Lors de l'arrêt technique du mois d'octobre et en relation avec l'ARS, les bassins n'ont pas été vidangés comme ordinairement.

Cette mesure liée à l'alerte sécheresse sur la période a permis non seulement de ne pas évacuer 1000 M3 d'eau inutilement dans les réseaux mais également d'économiser un remplissage de la piscine du même volume.

La société de maintenance Idex a réalisé son intervention technique du lundi au vendredi permettant ainsi une réouverture au public dès le samedi suivant.

- **Modalités de réclamations offertes aux usagers**

Les réclamations s'effectuent par l'intermédiaire des mains courantes, de courriers tant papiers qu'électroniques.

Elles sont traitées en fonction des doléances et d'après les rapports du personnel (si nécessaire), soit par le responsable d'exploitation soit par le service commercial.

- **Analyse et suivi des réclamations et des contentieux**

Les demandes les plus récurrentes concernent des attentes liées au fonctionnement de l'établissement :

- Températures ( bassins, vestiaires )
- Horaires d'ouvertures
- Fonctionnements des toboggans ou des animations aquatiques
- Organisation des lignes de natation.....

## 4 Les conditions d'exécution du service public

### 4.1 Les faits marquants de l'exercice

#### Les relations avec les utilisateurs :

- **Accidents**

Aucun accident notable n'a été constaté durant l'exercice .

- **Animations particulières**

Les animations particulières proposées aux usagers concernent la possibilité, une fois par mois, de participer à des baptêmes de plongée encadrés par du personnel qualifiés .

Cette animation se double une fois sur deux avec la mise en place d'ateliers sensibilisant les nageurs aux risques liés à la pratique de l'apnée. Ils se déroulent sous forme ludique avec l'utilisation notamment de petits robots sous-marins.

Ces animations sont gratuites, ouvertes au public et sont planifiées lors des nocturnes du vendredi.

Une animation « été indien » a été organisée au mois d'octobre en partenariat avec Prun Radio qui a mis à disposition de la piscine un DJ pour une nocturne musicale.

- **Contentieux**

Pas de contentieux rencontré au cours de cet exercice.

- **Marketing et communication**

**Produits « Aquaforme »** : distinction des cours de natation .

Dépliant cours de natation :

1 4X3, 50 A3, 480X120, 7 120X176, 20 000 dépliants.



Dépliants cours de natation 8 120 X 176, 50 A3, 480X120, 20 000 dépliants.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription doit faire l'objet d'une évaluation préalable à la piscine. Celle-ci sera effectuée par un maître-nageur, lequel jugera de la capacité à intégrer le niveau souhaité. Les nageurs ayant déjà validé les objectifs des niveaux antérieurs sont exemptés de ces tests.

L'inscription dépendra également des places disponibles dans le cours souhaité.

L'âge retenu lors de l'inscription sera celui de l'année civile (ex: un jeune âgé de 12 ans en juin lors de l'inscription, et qui aura 13 ans en décembre de la même année sera accepté).

---

### TEST D'ÉVALUATION sur rendez-vous !

Dans un souci de toujours mieux vous accueillir, il est impératif de prendre préalablement rendez-vous en ligne sur [www.rdu360.com/piscine-du-petit-port](http://www.rdu360.com/piscine-du-petit-port) ou par téléphone au 02 40 74 01 77.

Inscriptions en ligne ou par téléphone ouvertes à partir du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les tests auront lieu du lundi au vendredi, de 9h30 à 10h30 et de 12h à 13h30 à partir du jeudi 6 juillet 2022.

- Afin que votre évaluation ait lieu à l'heure prévue, nous vous invitons à vous rendre à la piscine 20 minutes avant, ce qui vous permettra de vous présenter à l'accueil puis de vous préparer avant de vous rendre sur les bassins.

---

### CERTIFICAT MÉDICAL

De moins de 3 mois, portant la mention de non contre-indication à la pratique d'une activité aquatique.

- Il devra être présenté à l'accueil à votre arrivée. Dans le cas contraire, le test d'évaluation ne pourra pas être passé !
- Si le certificat médical est incomplet ou comporte une mention erronée, le test pourra être passé. Cependant, un certificat médical valide devra être fourni dans les 3 jours après le passage du test. En cas de non réception ou d'une réception partielle de la demande, l'inscription sera annulée.
- Une fois le test passé et votre inscription confirmée, notre équipe vous raccompagne à l'accueil pour effectuer le règlement, dernière démarche qui confirmera votre inscription.

### MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- Règlement à l'inscription par chèques vacances ANCV (chéque(s) bonnaire(s)) global, en 3 fois sans frais ou 4 fois sans frais (à 2 inscriptions par famille), CB (paiement en 2 fois).
- À partir de 2 inscriptions par famille, réduction de 15€ pour chaque inscription.
- En cas d'annulation des cours, les dates programmées sont susceptibles d'être modifiées, sur présentation du livret de famille.
- L'inscription et son paiement valent pour la totalité des cours. Aucun remboursement ne sera effectué durant l'année sauf pour raisons médicales (sur présentation d'un certificat médical), ou du fait d'un déménagement hors du département 44 (sur présentation d'un justificatif).
- Forfait en 10€ (pour les éventuels remboursements).

## PISCINE du Petit Port

# COURS DE NATATION

SEPTEMBRE 2021 À JUIN 2022

Nouvelle formule !

## Adultes à partir de 10 ans

Phase d'appréhension

Phase d'apprentissage

Phase de spécialisation

AQUACONFIANCE

PASS Confiance

APPRENTISSAGE

REINFORCEMENT

PERFECTIONNEMENT

PASS Autonomie

NATATION SPORTIVE ADULTE

PISCINE DU PETIT PORT  
 84 du Petit Port - 44300 NANTES - 02 40 74 01 77  
 www.piscine-nantes.fr  
 www.piscine-nantes.fr

### PHASE D'APPRÉHENSION

Comprendre ses peurs lié-e-s au milieu aquatique afin de réussir à les gérer et évoluer plus sereinement dans l'eau.

- Aquaconfiance**

Ce cours est destiné aux personnes à partir de 16 ans qui ont une grande peur de l'eau ou les baignades en mer.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max./cours	Tarif	
Aquaconfiance	• Le mardi de 20h00 à 20h40	9	250€

A l'issue de cette première phase, l'élève obtiendra le **PASS CONFIANCE**. Il peut alors prétendre à une inscription en PHASE D'APPRENTISSAGE ADULTE.

### PHASE D'APPRENTISSAGE

Acquérir les compétences pour évoluer dans l'eau sans plaisir, autonomie et en toute sécurité à travers trois niveaux de progression.

- Apprentissage adulte**

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du **PASS CONFIANCE**.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max./cours	Tarif	
Apprentissage adulte	• Le mercredi de 20h00 à 20h40	12	250€

- Renforcement adulte**

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du cours apprentissage adulte.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max./cours	Tarif	
Renforcement adulte	• Le jeudi de 20h00 à 20h40	12	250€

- Perfectionnement adulte**

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du cours renforcement adulte.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max./cours	Tarif	
Perfectionnement adulte	• Le vendredi de 20h00 à 20h40	12	250€

A l'issue de cette première phase, le nageur obtiendra le **PASS AUTONOMIE**. Il peut prétendre à une inscription en PHASE DE SPÉCIALISATION.

### PHASE DE SPÉCIALISATION

Acquérir un savoir-faire technique précis dans l'activité aquatique choisie.

- Natation sportive adulte**

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du **PASS AUTONOMIE**.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max./cours	Tarif	
Natation sportive adulte	• Le samedi de 14h00 à 14h40	16	250€

Cette troisième phase clôturera votre formation de nageur au Petit Port.

Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, site internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine partenaires, équipements NGE...

Edition d'un livret de natation scolaire

Déclinaison des tarifs 2022 sous format flyer et affiche A3.

## PISCINE du Petit Port

### > Horaires & tarifs 2021

# PLUS QU'UNE PISCINE, UN AQUAPARC

#### Horaires d'ouverture

Jour	Horaires
Mardi	17h00 / 20h00 20h45 / 23h00
Mercredi	12h00 / 20h00 20h45 / 23h00
Judi et vendredi	12h00 / 14h00 17h00 / 20h00 20h45 / 23h00
Samedi	10h30 / 20h00
Dimanche	9h00 / 12h00 14h30 / 17h00 17h30 / 20h00

#### Horaires d'ouverture

Jour	Horaires
Du lundi au vendredi	9h00 / 14h00 14h30 / 20h00 20h45 / 23h00
Samedi	9h00 / 14h00 14h30 / 20h00
Dimanche	9h00 / 12h00 14h30 / 17h00 17h30 / 20h00

#### Tarifs

<b>Public</b>	18,00€
<b>Enfants 6-11 ans</b>	12,00€
<b>Enfants 12-15 ans</b>	15,00€
<b>Adolescents 16-17 ans</b>	18,00€
<b>Adultes 18 ans et plus</b>	21,00€
<b>Enfants 6-11 ans</b>	12,00€
<b>Enfants 12-15 ans</b>	15,00€
<b>Adolescents 16-17 ans</b>	18,00€
<b>Adultes 18 ans et plus</b>	21,00€
<b>Enfants 6-11 ans</b>	12,00€
<b>Enfants 12-15 ans</b>	15,00€
<b>Adolescents 16-17 ans</b>	18,00€
<b>Adultes 18 ans et plus</b>	21,00€
<b>Enfants 6-11 ans</b>	12,00€
<b>Enfants 12-15 ans</b>	15,00€
<b>Adolescents 16-17 ans</b>	18,00€
<b>Adultes 18 ans et plus</b>	21,00€
<b>Enfants 6-11 ans</b>	12,00€
<b>Enfants 12-15 ans</b>	15,00€
<b>Adolescents 16-17 ans</b>	18,00€
<b>Adultes 18 ans et plus</b>	21,00€

Les tarifs forfaits 45 ans sont le 1<sup>er</sup> de la semaine, 50 ans sont le 1<sup>er</sup> de la semaine 20 ans le dimanche matin.  
 Pour connaître l'ensemble des tarifs, rendez-vous sur [www.piscine-nantes.fr](http://www.piscine-nantes.fr). Les tarifs de moins de 6 ans sont des tarifs forfaitaires.  
 \*Une première séance, au format de 30 min, est offerte à tous les nouveaux inscrits.  
 25 places pour tous les membres de la famille inscrits sur la carte avant le début de l'entraînement, et uniquement pour les familles, sur présentation des justificatifs.  
 25 places pour les membres de la famille inscrits sur la carte avant le début de l'entraînement, et uniquement pour les familles, sur présentation des justificatifs.  
 \*Justificatifs des moins de 16 ans.  
 45 places pour les membres de la famille de moins de 16 ans.  
 Facilitez le rechargement de votre carte d'abonnement sur [piscine-nantes.fr](http://piscine-nantes.fr)  
 Plus d'informations à l'accueil de la Piscine du Petit Port.

RETROUVEZ-NOUS SUR [facebook](https://www.facebook.com/piscine-nantes)  
 www.piscine-nantes.fr

Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...

PISCINE DU PETIT PORT	A compter du 04/09/2017
	Euros TTC
<b>Tarifs Public TTC</b>	
Entrée – Adultes	4,50
Entrée – Tarif Réduit	2,90
Entrée – Enfants ( - 8 ans )	1,40
<b>Abonnements 5 entrées / 50 pnts</b>	
Adultes / Nantais	18,00
Adultes / Nantais Tarif réd	12,00
Enfants / Nantais ( - 8 ans )	5,50
<b>Abonnements 10 entrées / 100 points</b>	
Adultes / Nantais	35,00
Adultes Nantais Tarif réd	24,00
Enfants / Nantais ( - 8 ans )	11,00
<b>Abonnements 20 entrées / 200 points</b>	
Adultes / Nantais	64,00
Adultes / Nantais Tarif réd	41,60
Enfants – 8 ans / Nantais	21,50
Adultes / Non Nantais	77,00
Adultes / Non Nantais Tarif réd	48,50
Enfants – 8 ans / Non Nantais	24,60
<b>Abonnements Famille</b>	44,00
Nantais / mois	24,00
Nantais tarif réduit/mois	32,00
<b>Abonnements Entreprises – Vente 10 cartes minimum</b>	22,50
Carte 10 entrées / Adulte	11,00
Carte 10 entrées / tarif réduit	
Carte 10 entrées / Enfants – 8 ans	29,50
<b>Abonnements à l'heure :</b>	51,90
Carte 10 heures	
Carte 20 heures	4,00
<b>Perte de carte abonné</b>	

## WEB

Mise à jour régulière du **site internet** [www.piscine-nantes.fr](http://www.piscine-nantes.fr)

## 4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers

Tarifications des activités NGE 2022/2023 en € TTC :

Activités	Tarifs	
Bébés dans l'eau	250€	/
Jardin Aquatique	275€	280€
Apprentissage Enfants	235€	250€
Apprentissage Adultes	235€	250€
Perfectionnement Enfants	240€	250€
Renforcement Enfants	/	250€
Perfectionnement Adultes	275€	250€
Aquaconfiance	/	250€
Natation sportive Adultes	/	250€
Renforcement Adultes	/	250€
Multiactivités	/	250€
Natation sportive Ados	/	250€
Sauvetage	/	250€
Aquagym ( 30 cours )	270€	280€
Aquagym ( 60 cours )	425€	435€
Aquagym (30cours/12h30-13h10)	250€	/

De nouvelles activités ont été créées et la tarification simplifiée afin de permettre une meilleure lisibilité pour les usagers.

Le principe de continuité du service public :

- Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)

L'établissement a maintenu la continuité de service tant dans l'accueil des usagers que dans celui des clubs et des scolaires telle que palnifiée en début de chaque année.

- Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)

Des fermetures ponctuelles d'une partie des bassins et d'une durée variant de une à trois heures maximum ont été constatées, elles sont liées soit à des difficultés dans le recrutement des personnels Maître Nageur Sauveteur ( réorganisation des ouvertures) soit à des problèmes techniques ou d'hygiène ponctuels.

Le dimanche 18/12 la piscine n'a pas ouvert au public en raison d'arrêts maladies trop nombreux sur cette journée ( impossibilité de recruter suffisamment de remplaçants ).

Le respect du principe de transparence :

- Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)

Les tarifs sont affichés à l'entrée de l'établissement . Des flyers concernant les différentes activités et animations sont à disposition, ainsi qu'un standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h & 14h à 16h30.

- Existence d'un site internet dédié à la délégation

Site internet libre accès pour notre clientèle : [www.nge-nantes.fr](http://www.nge-nantes.fr)

- Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers



## C – Les salles sportives

### 1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

Les salles sportives ont ouvert leurs portes le 4 septembre 2017. Elles se composent :

- Une salle de combat de 406 m<sup>2</sup>,
- Une salle d'escrime de 554 m<sup>2</sup>,
- Une salle de boxe de 297 m<sup>2</sup>
- Une salle d'expression corporelle et de gymnastique douce de 230 m<sup>2</sup>
- Une salle de musculation de 102 m<sup>2</sup>

À celles-ci s'ajoutent des locaux de stockage, des salles de convivialité, des bureaux, des blocs sanitaires et des vestiaires, une infirmerie.

**4,1 M€ (HT)** ont été consacrés pour les aménagements de ces espaces financés par une subvention de la Ville de Nantes à hauteur de 3,5 M€ et une reprise des provisions de Grosses Réparations de 0,6 M€ par NGE.

C'est le service des sports de la Ville de Nantes qui assure la planification des créneaux.

La fréquentation globale s'élève à : **42 573** entrées en 2022 pour **25 208** entrées en 2021.

Elle se compose de **35 701**entrées clubs et de **6 872** entrées scolaires. :

La fréquentation est en hausse de 17 365 entrées par rapport à 2021, année qui été encore impactée par les restrictions COVID.

Cumul mensuel des fréquentations par salles						
	Arts martiaux	Escrime	Boxe	Expressions corporelles	Musculation	TOTAL
Total 2022	16 363	8 605	8 467	4 527	4 611	42 573
Total 2021	9 503	4 951	5 514	1 771	3 469	25 208
Écart	6 860	3 654	2 953	2 756	1 142	17 365

## 2. Le compte de résultat

Salles sportives	2 020		2 021		2 022		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2022/2021
Chiffre d' Affaires	122,8		105,8		160,0		51,3%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
Total Produits	122,8		105,8		160,0		51,3%
Achats de m/ses / autres	0,6		1,7		4,0		138,7%
Charges Externes	45,3		49,0		64,4		31,6%
Impôts et Taxes	1,0		0,3		0,5		61,0%
Frais de siège et SGPP	40,3		34,4		45,5		32,0%
Frais Généraux affectés							
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv.	0,0		-0,1		-0,4		
et Transferts de charges	0,0		0,0		0,0		
Total Consommations	87,2		85,3		114,1		33,7%
VALEUR AJOUTEE	35,6	0,0	20,5	0,0	46,0	0,0	124,6%
Frais de Personnel	0,0		0,0		0,0		
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	36	0,0	20	0,0	46	0,0	124,6%
Dotations Amort. & Provisions	25,2		25,2		25,2		0,0%
RESULTAT D' EXPLOITATION	10,4	0,0	-4,8	0,0	20,7	0,0	-535,7%
Charges Financières	0,0		0,0		0,0		
Résultat Exceptionnel	0,0		0,0		-7,4		
RESULTAT NET -1-	10,4	0,0	-4,8	0,0	13,3	0,0	-379,7%
<b>Redevance à la collectivité</b>	<b>5,3</b>		<b>0,0</b>		<b>10,5</b>		
RESULTAT NET -2-	<b>5,1</b>		<b>-4,8</b>		<b>2,8</b>		<b>-160%</b>

La subvention des créneaux perçue de la Ville de Nantes détermine le CA 2022 pour 160 K€.

## D - Distribution automatique et salles internes

### 1- Caractéristiques générales

Le chiffre d'affaires est principalement réalisé par la distribution automatique, et de façon anecdotique par l'espace Boréal et la salle des Antilles.

Le lot concernant les distributeurs avait été attribué à la société PATISMATIQUE pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle prendra donc fin le 31 décembre 2023, avec possibilité de tacite reconduction du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2026.

Redevance prévue : - 40% du CA HT annuel sur les boissons chaudes.  
- 30% du CA HT annuel sur le snacking.

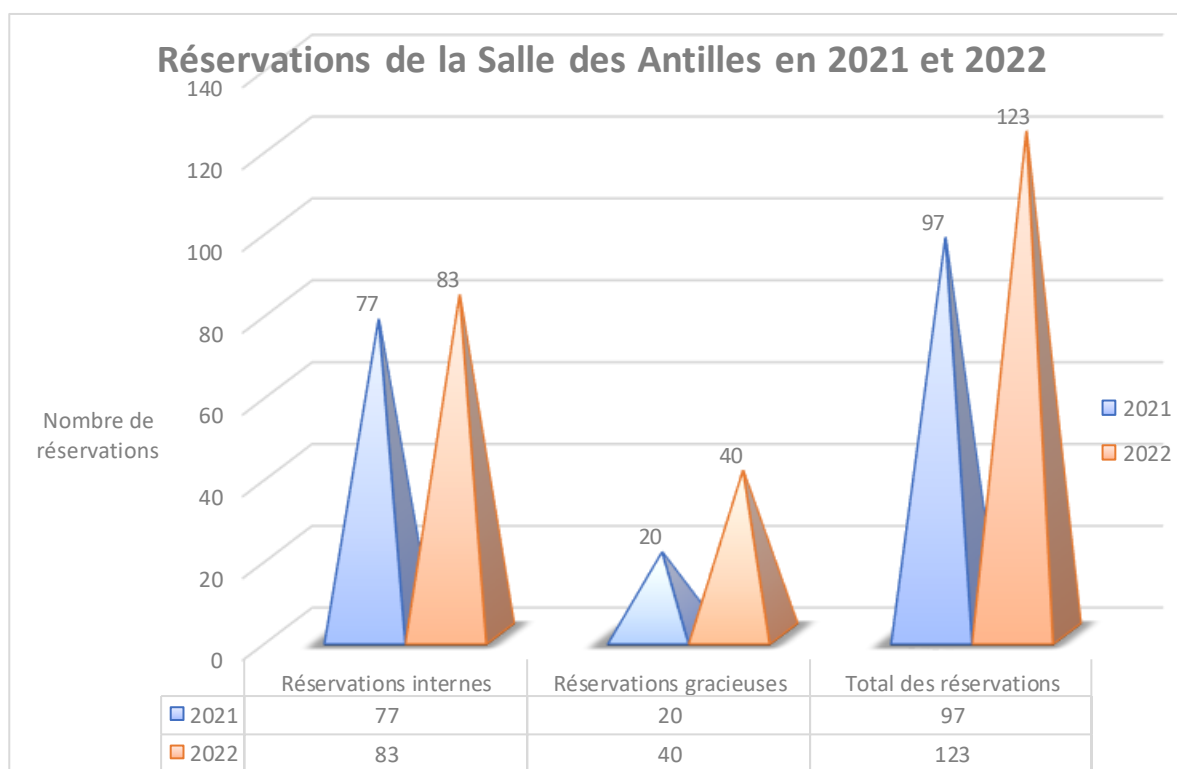
Un montant planché de la redevance est fixe à 26 000 € HT annuel.

Les éléments principaux composant le Chiffre d'Affaires 2022 se décomposent comme suit :

- La redevance concernant la distribution automatique pour 18.7 K€ HT. Baisse du CA attendu en lien avec les consignes COVID.
- Refacturation des charges diverses pour 1 K€ HT.

### 2- Salle Antilles

La salle des Antilles reste principalement utilisée pour des réservations internes et est mise à disposition gracieusement pour les clubs lorsque l'Espace Boréal est occupé ou que l'effectif est restreint. Dans ce cadre, les réservations ont augmenté de 28,9 % par rapport à 2021 (hors annulations : 15 en 2022 contre 38 en 2021).



En 2022, la salle des Antilles a été louée 2 demi-journées (soit 125 réservations en intégrant les réservations à titre gracieux sur l'année) et l'espace Boréal une fois dans le cadre d'un arbre de Noël.

## 2.1 Le compte de résultat

Salles PP	2 020		2 021		2 022		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2022/2021
Chiffre d' Affaires	9	100,0	11	100,0	20	100,0	80,0
Autres Produits de Gestion	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Total Produits</b>	<b>9</b>	<b>100,0</b>	<b>11</b>	<b>100,0</b>	<b>20</b>	<b>100,0</b>	<b>80,0</b>
Achats de m/ses / autres	1		1		3		178,4
Charges Externes	1		2		2		13,1
Impots et Taxes	0		0		0		87,4
Frais de siège et SGPP	0		0		0		88,2
Frais de Personnel / Travaux	0		0		0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0		
Reprise provision dépréciation	0,0		0,0		0,0		
<b>Total Consommations</b>	<b>2</b>	<b>24,2</b>	<b>3</b>	<b>30,7</b>	<b>6</b>	<b>28,9</b>	<b>69,8</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>7</b>	<b>75,8</b>	<b>8</b>	<b>69,3</b>	<b>14</b>	<b>71,1</b>	<b>84,5</b>
Frais de Personnel	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>7</b>	<b>75,8</b>	<b>8</b>	<b>69,3</b>	<b>14</b>	<b>71,1</b>	<b>84,5</b>
Dotations Amort. & Provisions	0	0,0	0	0,0	1	4,1	
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>7</b>	<b>75,8</b>	<b>8</b>	<b>69,3</b>	<b>13</b>	<b>67,0</b>	<b>73,8</b>
Charges Financières	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
Résultat Exceptionnel	-5	-56,6	0	0,0	-1	-2,5	
<b>RESULTAT NET -1-</b>	<b>1,68</b>	<b>19,2</b>	<b>7,69</b>	<b>69,3</b>	<b>12,86</b>	<b>64,5</b>	<b>67,3</b>

## 2.2 Le compte rendu bilanciel

### Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute	Mouvements de l'exercice ( val. Brute )			Val. Brute
	01/01/2022	Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	31/12/2022
Agencs, aménagts, instal.	6 002,00	0,00		0,00	6 002,00
Mobilier de bureau	13 570,93	4 683,51		0,00	18 254,44
<b>Total brut Immobilisé</b>	<b>19 572,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 256,44</b>

en € / HT	Amortisst.	Mouvements de l'exercice		Amortisst.	V.N.C.
	01/01/2022	Dotations	Reprises	31/12/2022	31/12/2022
Agencs, aménagts, instal.	6 002,00	0,00	0,00	6 002,00	0,00
Mobilier de bureau	13 570,93	826,65	0,00	14 397,58	3 856,86
<b>Cumul amortissements</b>	<b>19 572,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 399,58</b>	

**Valeur nette des Immobilisations** 0,00 soit une variation de : **3 856,86**

### Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cumul financements</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### Evolution des provisions pour risques & charges, et PGR

	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions Gr. Réparations	-39 928,29	0,00	0,00	-39 928,29
<b>Cumul provisions</b>	<b>-39 928,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-39 928,29</b>

## **E - Services Généraux**

### **1. Compte-rendu technique**

#### **Organisation des services généraux du Petit Port :**

Les services généraux regroupent le personnel d'accueil de tout le site ainsi que certaines fonctions supports dédiées au Centre de Loisirs du Petit Port comme par exemple les agents de sécurité-incendie.

Au 31 décembre 2022, l'équipe est composée de 9 agents permanents à temps plein et 3 agents à temps partiel.

Pour l'effectif direct :

- Le Directeur du centre : 1
- Une responsable accueil : 1
- Le personnel d'accueil : 5 agents dont 2 à temps partiels
- Le personnel commercial et administratif : 1 agent à temps partiel 0.80%
- Personnel du service incendie et maintenance : 4 agents, dont 1 chef d'équipe.

#### ***Décomposition de l'effectif de l'accueil***

- Assistante de la responsable de l'accueil : 1
- Hôtesse d'accueil : 2
- Hôtesse d'accueil à 85 % : 1 (0.85)
- Hôtesse d'accueil à statut « *intermittent* » : 1 (0.44)

Réorganisation du Service de sécurité incendie :

Un chef d'équipe a été nommé début juillet 2022. A noter que le chef d'équipe reste intégré au planning de fonctionnement du service. Au 1<sup>er</sup> août, un agent supplémentaire est venu compléter l'équipe, ses horaires de travail sont venus en déduction de la prestation assurée par Lynx assistance.

#### ***Plannings***

Suite à un changement d'horaires des ouvertures au public de la Piscine et de la Patinoire sur la journée du dimanche, les plannings du personnel ont été modifiés.

Le dernier vacataire termine à 18h30 (au lieu de 19h30).

Afin d'éviter une perte d'heures conséquente sur l'année, la pause déjeuner a été réduite. Cette modification a été validée par l'ensemble de l'équipe.

#### ***Renfort suite aux fréquentations de la Patinoire***

Sur l'année 2022, 16% des contrats intérimaires avaient pour motif le « *surcroît d'activité* ».

En effet, de janvier à mars 2022, et d'octobre à décembre les fortes fréquentations de la patinoire ont généré un besoin de personnel afin d'assurer la gestion des flux.

A noter que la fréquentation annuelle de la Patinoire a très fortement augmenté.

## **Protocole COVID**

### ***Aménagement***

Les aménagements (plexi) mis en place en 2020 sont présents et le resteront à la demande du personnel. En effet, le personnel de l'accueil souligne que cet aménagement assure une sécurité contre un éventuel incident avec un client ou autres.

Le personnel doit nettoyer en début et en fin de vacation leur poste ainsi que le matériel utilisé (tripodes, téléphone, ...).

Des produits de désinfection sont mis à disposition du personnel (gel hydroalcoolique et désinfectant) ainsi qu'aux clients devant les banques d'accueil ou dans le hall.

Des masques lavables ont été fournis au personnel et des masques jetables sont à disposition.

Des affichages sont apposés dans le hall et aux banques d'accueil pour le rappel des gestes barrières ainsi que l'obligation du port du masque.

Pour la gestion des passages « entrées » et « sorties », des stickers au sol (fléchages), des lignes et autres ont été apposés.

### ***Pass Sanitaire***

Les contrôles du « Pass Sanitaire » sont effectués de janvier à mi-mars par un agent (prestataire Lynx) en amont de l'entrée afin de contrôler toutes personnes entrantes.

Afin de faciliter les contrôles, l'entrée du Petit Port s'effectue sur cette période par l'entrée principale pour toutes catégories (personnel, clubs, public, ...).

### ***Consignes***

A partir du 3 janvier 2022, de nouvelles consignes ont été appliquées :

- Nouvel affichage du port du masque notifiant « *port du masque obligatoire pour les plus de 6 ans* »,
- Arrêt des distributeurs automatiques de boissons et de friandises (intervention du prestataire Ekibé pour enlever les produits),
- Arrêt de la buvette et autres pour les clubs (NAHG, ...),
- Respect du mètre entre chaque intervenant dans les salles de réunion,
- Augmentation du nombre de jours de télétravail

A compter du 14 mars, le Pass Sanitaire et le port du masque sont suspendus.

Les affichages du port du masque obligatoire et des jauges ont été enlevés ainsi que le contrôle du Pass Sanitaire.

A l'inverse, les distributeurs de gel hydroalcoolique restent présents dans le hall ainsi que le plexi mis à la banque d'accueil.

### **Réclamations**


NGE dispose de deux outils de gestion de réclamations : les logiciels Atheneo et Datapool (ancien nom Buildsense).

Depuis la mise en ligne du nouveau site Internet des exploitations du Petit Port (fin novembre 2022), nous recensons moins de demandes d'informations sur l'accès, les tarifs et autres.

Le site Internet étant plus explicite sur les affluences, les fermetures .... nous enregistrons moins d'appels téléphoniques ou de demandes via la « boîte commerciale ».

En effet, le client peut « *préparer sa visite* » et visualiser le taux d'affluence.

### **Préparer sa visite**



**Voici quelques consignes pour préparer et profiter au mieux de votre visite à la piscine du Petit Port :**

- Pensez à prévoir un jeton ou 1€ pour le casier.
- Munissez-vous d'un maillot de bain. Par mesure d'hygiène, les shorts et caleçons sont interdits. Retrouvez ci-dessous un extrait du règlement intérieur des piscines nantaises concernant le type de vêtement de bain admis.
- Assurez-vous que votre enfant de moins de 10 ans soit accompagné d'une personne majeure (en tenue de bain). 3 enfants maximum par adulte sont autorisés.
- Consultez nos [horaires d'ouverture](#) et tenez compte des informations complémentaires suivantes :
  - Les caisses ferment 45 min avant la fin de la séance publique
  - L'évacuation des bassins se déroule 15 min avant la fin de la séance publique (20 min le dimanche matin)

Sur l'année 2022, on enregistre **8 réclamations** dans le logiciel Atheneo dont 6 pour l'exploitation de la Piscine et 2 pour les Services Généraux du Petit Port.

La durée moyenne des réponses est de 3 jours.

Les 6 réclamations de la Piscine concernent une demande de remboursement de leur abonnement pour raison médicale ou déménagement hors Loire-Atlantique.

Afin d'éviter un afflux de demandes, des démarches ont été faites en amont :

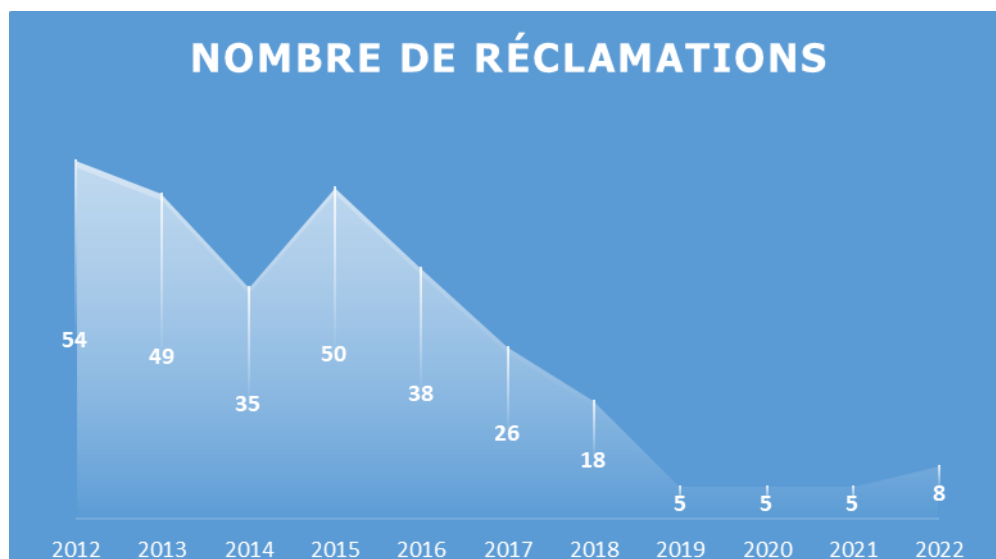
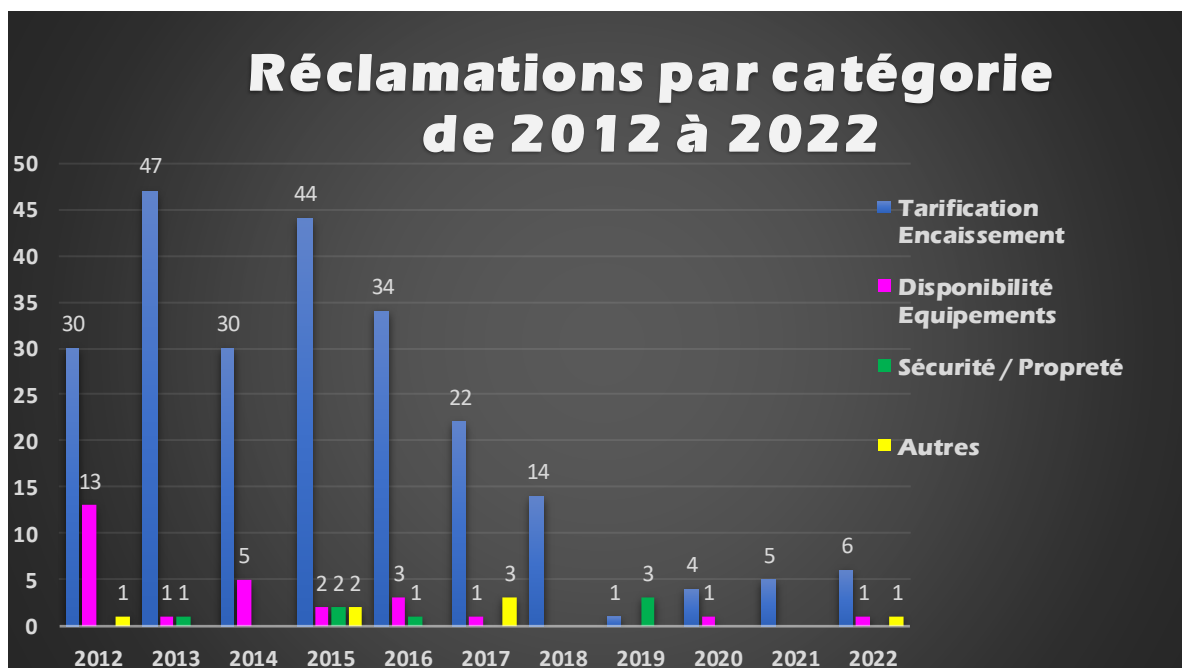
- Prolongation effectuée pour les abonnements de la Piscine et de la Patinoire
- Prolongation d'une partie de la billetterie vendue aux comités d'entreprises
- Communications faites sur les ouvertures et les fermetures des exploitations



- L'information sur la mise en place des jauges, ....

Les 2 réclamations concernant l'exploitation des Services Généraux concernent le stationnement et l'accès du site avec le contrôle du Pass Sanitaire.

En effet, un contrôle du QR Code était effectué par un ou des agents à l'entrée du hall. L'accès était refusé pour toutes personnes en non-conformités.



#### Les formations

8 salariés sont partis en formation. Ils ont réalisé 6 formations qui se déclinent ainsi :

- 2 Agents en formation « Sécurité » 1 EPI, 1 SSIAP 1, 2 PSE2.
- 2 Agents en formations « Bureautique » Excel.
- 2 Agents en formations « Découverte environnement NGE ».

- 2 Agents en formation Manager une équipe.

### Travaux, grosses réparations couvertes par provision et investissement :

#### Grosses réparations :

Synthèse GR	2022 Total facturé	2022 couts MO	2022 Total GR
406 Services Généraux	<b>94227,77</b>	<b>4852,62</b>	<b>99080,39</b>
<b>Couverture - Etanchéité terrasses</b>	27193,41	1631,6	28825,01
<b>Ravalement - Peinture</b>	3852,6	231,16	4083,76
<b>Couverture charpente</b>	10858	651,48	11509,48
<b>Menuiserie serrurerie</b>	11300	678	11978
<b>Chéneaux et EP</b>	5034	302,04	5336,04
<b>Sécurité incendie (SSI)</b>	7457,38	0	7457,38
<b>Divers travaux</b>	28532,38	1358,34	29890,72
410 Salles Sportives	6988,87	362,6	7351,47
Divers travaux	2836,65	113,47	2950,12
Menuiserie serrurerie	4152,22	249,13	4401,35

#### Services extérieurs :

Le nettoyage de l'établissement est réalisé pour sa plus grande partie par une entreprise externe : GSF assurera la prestation jusqu'au 30 juin 2021. La Ste ARCADE prendra le relais suite à un appel d'offre. La durée du marché a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2021 et se terminera au 30 juin 2026.

Le suivi journalier est toujours assuré par le personnel de nettoyage de la piscine.

La télésurveillance et les interventions sur alarmes sont assurées par les sociétés CITEDIA / GP2S. Les contrats ont été reconduits en 2020 pour une durée de 2 ans plus 2 fois 1 an.

La sécurité et la surveillance sont en partie assurées par une entreprise extérieure « LYNX Assistance ». Le contrat avait été renouvelé suite à un appel d'offre, il prendra fin en décembre 2024, et pourra être reconduit un an jusqu'au 31 décembre 2025.

Suite à un appel d'offre, un contrat a été signé avec la Ste IDEX avec mise en œuvre fin mars 2019. Ce nouveau marché a pour objet la mission de conduite, de maintenance courante et de grosses réparations des installations techniques du complexe sportif du Petit Port, détaillé comme suit :

- L'exploitation technique (conduite, pilotage, contrôle, etc.) et l'entretien courant des installations (poste P2) - Mission de service.
- Les grosses réparations, renouvellement et amélioration après acceptation des installations (poste P3) - Mission de travaux.
- Modernisation, mise aux normes des installations initiales (poste P4) - Mission de travaux.

La durée de l'accord-cadre est de 4 ans à compter du 1er avril 2019.

L'accord-cadre pourra être reconduit 1 fois pour une durée de 3 ans et 2 mois, sans que la durée totale de l'accord-cadre, période de reconduction comprise, ne puisse aller au-delà du 30 juin 2026.

## **Sécurité :**

### **Incidents, interventions de la société de surveillance :**

On dénombre 14 interventions en lien avec la sûreté, 24 interventions concernant la sécurité incendie et 9 interventions de natures diverses (ex : porte mal fermée, problèmes tripodes, gestion des flux ...).

Les agents de Lynx Assistance ont assuré le contrôle du pass vaccinal et sanitaire à partir du 21 juillet 2021 et jusqu'au 13 mars 2022.

**Exercice incendie :** 1 exercice incendie s'est déroulé le 18 novembre 2022, avec la participation des agents en poste et les pompiers du SDIS 44.

**Commission de sécurité :** La visite triennale de la commission de sécurité a eu lieu le 19 novembre 2021. Suite à cette visite, la commission a donné un avis favorable pour la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

### **Vérifications techniques réglementaires :**

Les contrôles obligatoires sont suivis par la Direction du Petit Port.

Ceux-ci concernent essentiellement :

La vérification :

- des installations électriques
- des installations gaz
- des installations d'alarme incendie
- de désenfumage
- des ascenseurs
- des portes automatiques
- des extincteurs et RIA
- de l'éclairage de sécurité
- Thermiques. (chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération).

### **Moyens de secours mis à disposition :**

- Deux défibrillateurs : un dans le hall du Petit Port et un dans les salles sportives.
- Un brancard
- Une trousse de 1<sup>er</sup> secours

## 2.1 Le compte de résultat

Services Généraux	2 020		2 021		2 022		Variation 2022/2021
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	0,5		0,5		1,1		122,3%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
<b>Total Produits</b>	<b>0,5</b>		<b>0,5</b>		<b>1,1</b>		<b>122,3%</b>
Achats de m/ses / autres	10,2		15,9		11,2		-29,4%
Charges Externes	142,8		206,9		279,1		34,9%
Impôts et Taxes	99,9		85,0		91,7		7,9%
Frais de siège et SGPP	-976,9		-890,0		-1 162,4		30,6%
Frais Généraux affectés							
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0,0		-2,7		-4,9		
	0,0		0,0		0,0		
<b>Total Consommations</b>	<b>-724,0</b>		<b>-584,8</b>		<b>-785,2</b>		<b>34,3%</b>
VALEUR AJOUTEE	724,5	0,0	585,3	0,0	786,3	0,0	34,3%
Frais de Personnel	523,5		594,0		666,4		12,2%
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	201	0,0	-9	0,0	120	0,0	-1480,9%
Dotations Amort. & Provisions	141,5		85,0		87,6		3,1%
RESULTAT D' EXPLOITATION	59,5	0,0	-93,7	0,0	32,3	0,0	-134,5%
Charges Financières	1,0		1,5		3,2		115,8%
Résultat Exceptionnel	54,2		142,6		0,0		-100,0%
RESULTAT NET -1-	112,7	0,0	47,4	0,0	29,1	0,0	-38,6%
<b>Redevance à la collectivité</b>	<b>53,0</b>		<b>28,9</b>		<b>20,9</b>		<b>-28%</b>
RESULTAT NET -2-	<b>59,7</b>		<b>18,5</b>		<b>8,2</b>		<b>-55%</b>

Les dispositions contractuelles prévoient une prise en charge du coût des services généraux Petit Port (SGPP), sur les activités piscine-patinoire et salles sportives à hauteur de 1 162.4 K€ pour l'exercice 2022.

quote-part :

Piscine : 700 K€

Patinoire : 419.7 K€

Salles Sportives : 42.7 K€

Le CA de 1,1 K€ se compose de la redevance d'occupation de Vélocampus pour 0.5K€, et de 0.61 K€ de produits accessoires.

On constate une évolution des charges externes en 2022, 279.1 K€ pour 206.9 K€ en 2021 pour partie liée à l'augmentation du recours au personnel de sûreté, en lien avec les besoins de contrôle du pass sanitaire sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 pour 22 758 € (COVID 19). Complété par le remplacement d'un agent SSIAP NGE en arrêt de travail de mi-mars à fin aout intégrant une reprise à 50% jusqu'à fin décembre.

L'augmentation des frais de personnels d'accueil (CDD, intérim et intermittent) s'explique par les fortes fréquentations de la patinoire qui ont généré un besoin de personnel afin d'assurer la gestion des flux.

## 2.2 Le compte rendu bilancier

### Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute	Mouvements de l'exercice ( val. Brute )			Val. Brute
	01/01/2022	Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	31/12/2022
Immob. Incorp. ( licences bar )	0,00	0,00		0,00	0,00
Frais d'études	0,00	0,00		0,00	0,00
Logiciels informat.	0,00	33 213,25		0,00	33 213,25
Autres immos incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
Agencets, aménagts, instal.	328 537,46	12 945,04		0,00	341 482,50
Agencets, aménagts de rénov.	0,00	0,00		0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00
Matériel & outillage	21 747,21	3 166,50		0,00	24 913,71
Matériel de transport	0,00	0,00		0,00	0,00
Matériel de bureau & informat.	68 937,57	6 183,99		2 957,11	72 164,45
Mobilier de bureau	17 079,49	0,00		0,00	17 079,49
Terrains et contr. en concession	0,00	0,00		0,00	0,00
Matériels, install. en concession	0,00	0,00		0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	41 442,09		39 258,29	2 183,80
<b>Total brut Immobilisé</b>	<b>436 301,73</b>	<b>96 950,87</b>	<b>0,00</b>	<b>42 215,40</b>	<b>491 037,20</b>

en € / HT	Amortisst.	Mouvements de l'exercice		Amortisst.	V.N.C.
	01/01/2022	Dotations	Reprises	31/12/2022	31/12/2022
Immob. Incorp. ( licences bar )					
Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Logiciels informat.	0,00	688,20	0,00	688,20	32 525,05
Autres immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agencets, aménagts, instal.	224 458,69	25 923,55	0,00	250 382,24	91 100,26
Agencets, aménagts de rénov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel & outillage	20 099,17	1 720,49	0,00	21 819,66	3 094,05
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de bureau & informat.	41 217,90	7 941,45	2 957,11	46 202,24	25 962,21
Mobilier de bureau	14 685,82	705,36	0,00	15 391,18	1 688,31
Concession ( caducité )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipts spécialisés concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cumul amortissements</b>	<b>300 461,58</b>	<b>36 979,05</b>	<b>2 957,11</b>	<b>334 483,52</b>	
<b>Valeur nette des Immobilisations</b>	<b>135 840,15</b>	soit une variation de :		15,25%	<b>156 553,68</b>

### Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	4 380 559,09	0,00	0,00	3 472 414,82
Subvention d'équipement	3 175 399,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cumul financements</b>	<b>7 555 958,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 472 414,82</b>

### Evolution des provisions pour risques & charges, et PGR

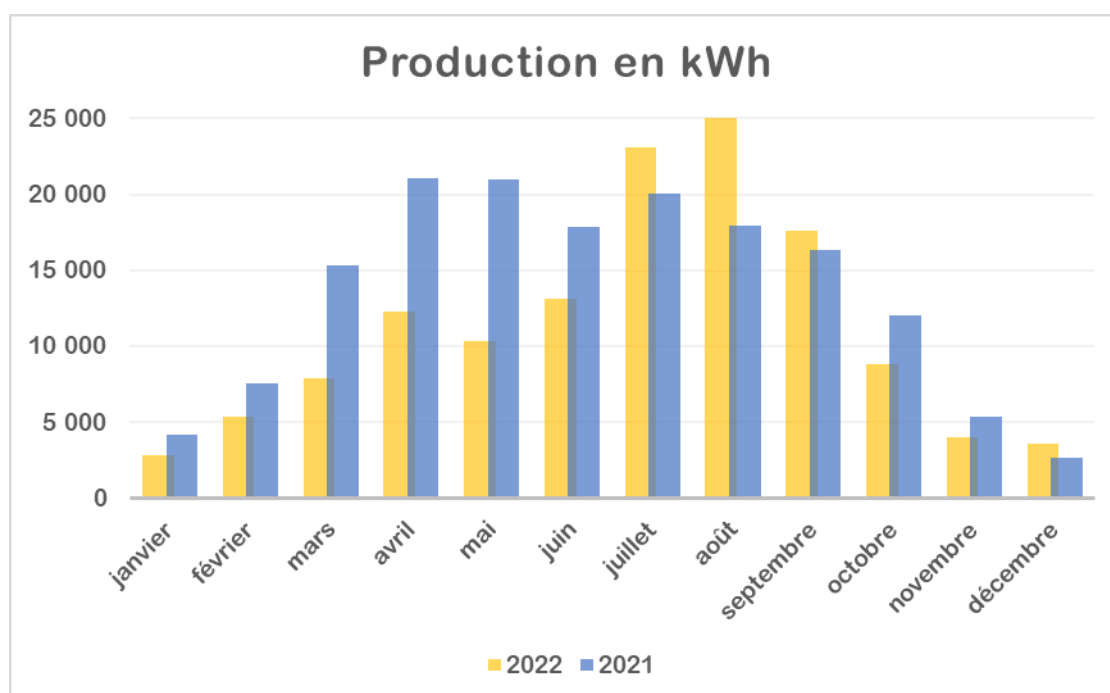
	01/01/2022	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions Gr. Réparations	-2 261 169,84	50 658,00	99 080,39	-2 309 592,23
<b>Cumul provisions</b>	<b>-2 261 169,84</b>	<b>50 658,00</b>	<b>99 080,39</b>	<b>-2 309 592,23</b>

## F – Centrale photovoltaïque

### 1. Le compte de résultat

Centrale Petit-Port	2020		2021		2022		Variation 2022/2021
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	83,2	100,0	86,0	100,0	73,0	100,0	-15,1
Autres Produits de Gestion	0,00		0,00		0,00		
<b>Total Produits</b>	<b>83,2</b>	<b>100,0</b>	<b>86,0</b>	<b>100,0</b>	<b>73,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-15,1</b>
Charges Externes	5,6		5,1		6,3		23
Impôts et Taxes	3,3		2,5		1,0		-58
Frais de siège	10,7		10,3		10,3		0
Rémunération de gestion							
Redevance d'occupation	2,7		3,0		0,2		-92
<b>Total Consommations</b>	<b>22,2</b>	<b>26,7</b>	<b>21,0</b>	<b>24,4</b>	<b>18,0</b>	<b>24,6</b>	<b>-14,3</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>61</b>	<b>73,3</b>	<b>65</b>	<b>75,6</b>	<b>55</b>	<b>75,4</b>	<b>-15,4</b>
Frais de Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>61</b>	<b>73,3</b>	<b>65</b>	<b>75,6</b>	<b>55</b>	<b>75,4</b>	<b>-15,4</b>
Dotations Amort.	40,5	48,7	40,5	47,1	41,3	56,5	1,8
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>20</b>	<b>24,6</b>	<b>25</b>	<b>28,5</b>	<b>14</b>	<b>18,9</b>	<b>-43,9</b>
Produits financiers	0,0		0,0		0,0		
Charges Financières	1,3	1,5	0,7	0,8	2,2	3,0	212,2
<b>RESULTAT NET</b>	<b>19</b>	<b>23,1</b>	<b>24</b>	<b>27,7</b>	<b>12</b>	<b>15,9</b>	<b>-51,4</b>

La production s'élève à 136 703 kWh sur l'année 2022 avec la répartition suivante :



## G- Le spa

### 1. Le compte de résultat

SPA Aqua Bien-Etre	2020		2021		2022		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2022/2021
Chiffre d' Affaires	16,4	100,0	43,6	100,0	48,6	100,0	11,4
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
Total Produits	16,4	100,0	43,6	100,0	48,6	100,0	11,4
Achats de m/ses / revente	0,0		0,0		0,0		
Achats de m/ses / autres	8,5		12,6		13,1		4
Charges Externes	7,1		5,4		0,6		-90
Impots et Taxes	-2,8		-1,0		-0,8		-17
Frais de siège, SGPP & divers	0,2		0,7		0,8		16
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		#DIV/0!
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges							
Total Consommations	13,0	79,2	17,7	40,7	13,7	28,2	-22,8
VALEUR AJOUTEE	3,4	20,8	25,9	59,3	34,9	71,8	34,9
Frais de Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	3,4	20,8	25,9	59,3	34,9	71,8	34,9
Dotations Amort. & Provisions	89,1	542,6	77,7	178,3	77,3	159,2	-0,5
RESULTAT D' EXPLOITATION	-85,7	-521,8	-51,8	-119,0	-42,4	-87,4	-18,1
Charges Financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Résultat Exceptionnel	55,6	338,6	42,7	98,0	42,3	87,2	-0,9
RESULTAT NET -1-	-30,1	-183,2	-9,1	-21,0	-0,1	-0,3	-98,7

Les locaux du SPA font l'objet d'une location auprès de la société commerciale « Les comptoirs du Soin » depuis septembre 2016.



## **H- Le développement durable**

Depuis sa création au début des années 1980, le Centre de Loisirs du Petit Port est avant-gardiste dans sa conception sur les questions écologiques et notamment de maîtrise des énergies.

Le Centre de Loisirs du Petit Port est en travaux de rénovation-extension depuis près de 16 ans (2005-2021). Vous trouverez ci-dessous la liste des transformations les plus notables réalisées ces dernières années :

- nouvelle piscine en décembre 2007,
- nouveaux vestiaires pour les clubs patinoire et bureaux administratifs en 2008,
- ouverture du Spa en septembre 2010,
- aménagement d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la patinoire en 2011,
- réaménagement de la salle Billards en salle réceptive pour les clubs (espace Boréal) en 2013,
- aménagement d'une crèche dans l'ancien restaurant d'application en 2014,
- réaménagement des anciens espaces Bowling et Piscine en salles sportives en 2017,
- rétrofit groupes froids patinoire en 2021.

NGE s'est donc concentré sur cette période à concevoir et piloter des installations techniques répondant aux attentes des différents usagers et à assurer en bonne sécurité l'accueil des différents publics sur un site en travaux.

La réhabilitation du Centre de Loisirs étant maintenant achevée, NGE établit le profil de consommation du site afin d'en définir des axes d'amélioration dans le pilotage et poursuivre son engagement dans une gestion toujours plus vertueuse.

Le détail ci-dessous des travaux réalisés depuis plus de 30 ans témoignent pour partie de cette volonté de NGE et des collectivités délégantes de contribuer à l'efficacité et la maîtrise des énergies nécessaires au bon fonctionnement du Centre de Loisirs du Petit Port mais aussi dans l'application des gestes quotidiens permettant une consommation plus responsable et une meilleure valorisation des déchets produits.

- **SYSTEME DE RECUPERATION DES CALORIES DE LA PATINOIRE POUR LA PISCINE :**

Ainsi, le système de production de froid de la patinoire a intégré dès sa conception un système permettant de préchauffer l'eau des bassins de la piscine et ainsi éviter de perdre les calories produites.

Les groupes frigorifiques de la patinoire qui permettent la production de froid dans la patinoire (et donc de la glace sur la piste), dégagent de la chaleur (en fonctionnement).

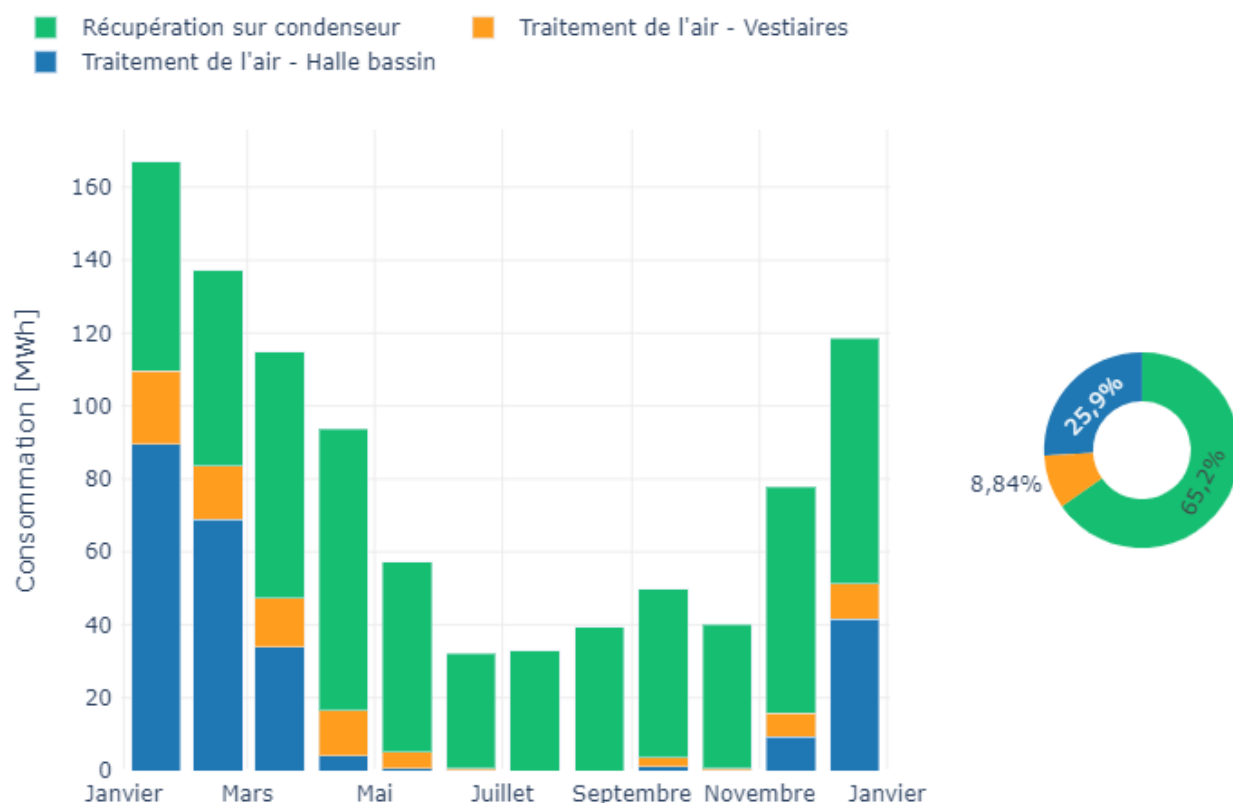
Les groupes sont donc équipés d'un système de récupération de chaleur : le condenseur, afin de réutiliser cette chaleur pour chauffer l'eau des bassins de la piscine du Petit Port.

Il faut noter qu'à compter d'avril 2022 IDEX a pu améliorer les réglages en lien avec la nouvelle installation et le condenseur patinoire, ce qui a permis une amélioration notable concernant les échanges thermique entre la piscine et la patinoire.

En 2021 un total 425 Mwh on put être restitué pour le chauffage des bassins de la piscine.

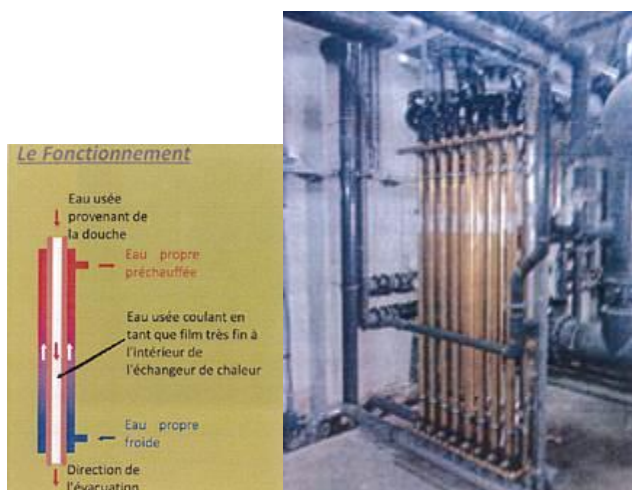
Et 674 Mwh en 2022 suite à ses améliorations.

Le graphique ci-dessous montre que la consommation de chaleur de la piscine du Petit Port, vient principalement de la récupération de chaleur sur le condenseur de la patinoire.



### INSTALLATION D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES CALORIES DES EAUX GRISES SUR LES DOUCHE DE LA PISCINE EN 2013 :

La piscine du Petit Port s'est équipée, en septembre 2013, d'un récupérateur de chaleur sur les eaux usées provenant des douches. Pour cela, l'eau chaude provenant des douches est récupérée et dirigée vers le tuyau central du récupérateur de chaleur. Dans l'habillage enveloppant ce récupérateur de chaleur, l'eau propre est propulsée en contre sens. L'eau usée descendante préchauffe l'eau montante, ce qui entraîne un gain énergétique. Ainsi, le récupérateur de chaleur permet d'économiser environ 40 000 kWh d'électricité par an.



- **RACCORDEMENT DU CENTRE DE LOISIRS SUR LE RESEAU DE CHALEUR METROPOLITAIN CENTRE LOIRE :**

Soucieux de recourir aux énergies les moins polluantes, NGE a saisi l’opportunité d’un raccordement au réseau de chaleur Centre-Loire dans le cadre de l’extension de ce réseau au quartier Petit Port / Facultés. Le raccordement fut opérationnel en octobre 2016.

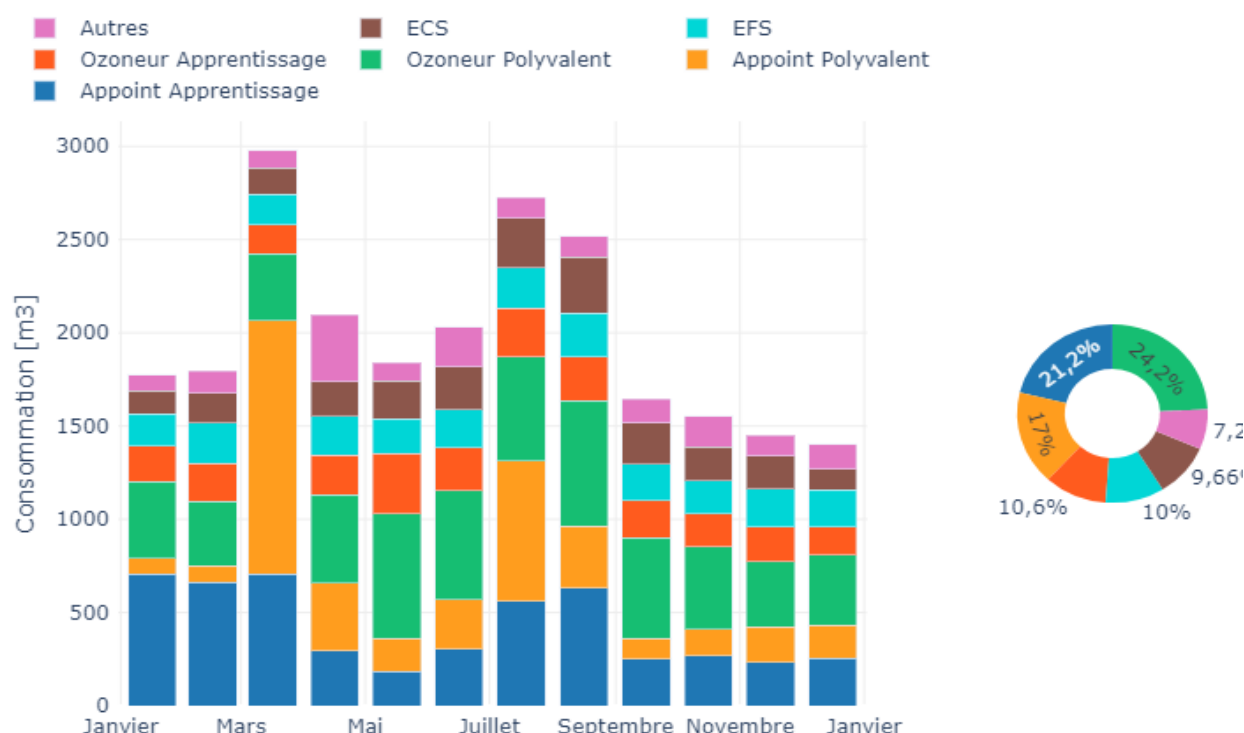
**MISE EN PLACE DE L’OUTIL Datapool (ancien nom Buildsense) AVEC LA SOCIETE ECOTROPY :**

L’outil Datapool, créé par la société Ecotropy, est un service en ligne de suivi énergétique des équipements sportifs (piscine, patinoire, etc.). La plateforme en ligne récolte les données de consommation, de météo et d’usage, puis les analyse grâce à une intelligence artificielle.

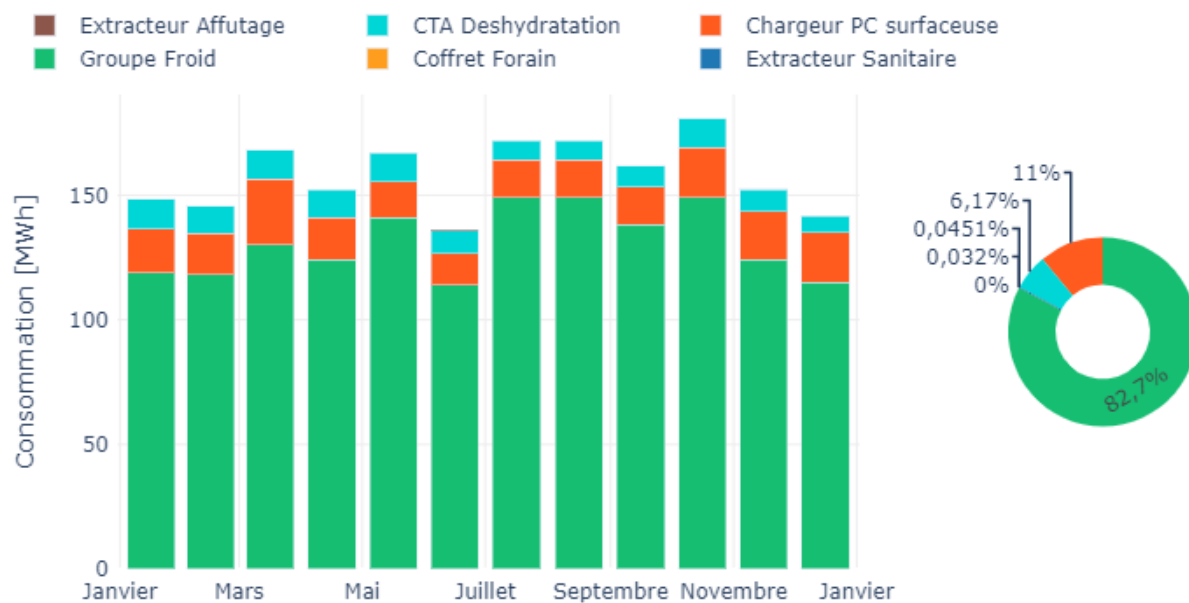
Cet outil permet de vérifier le bon fonctionnement énergétique du site et de contrôler les équipements pour trouver la meilleure adéquation entre les fréquentations, les besoins en énergie et la température extérieure.

L’installation a été finalisée au Petit Port en 2021. Nous sommes en phase de rodage sur une année pleine d’exploitation 2022. A terme, cet outil doit donc permettre de définir le profil de consommation du site en collaboration avec le prestataire assurant la maintenance des installations techniques (IDEX) et d’instaurer un régime d’intéressement/sanction contractuel sur les consommations énergétiques afin de s’assurer de la meilleure optimisation possible selon les besoins.

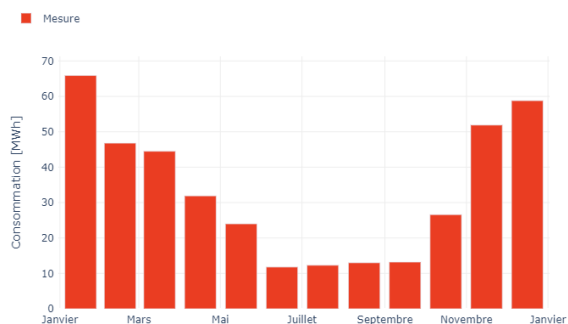
**Décomposition mensuelle des consommations d’eau piscine 2022**



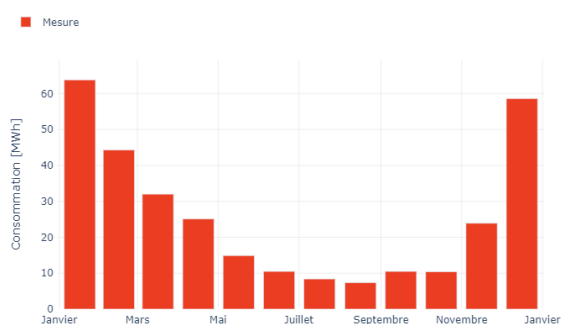
## Décomposition mensuelle des consommation d'électricité patinoire 2022



Consommation mensuelle de chauffage salles sportives 2021



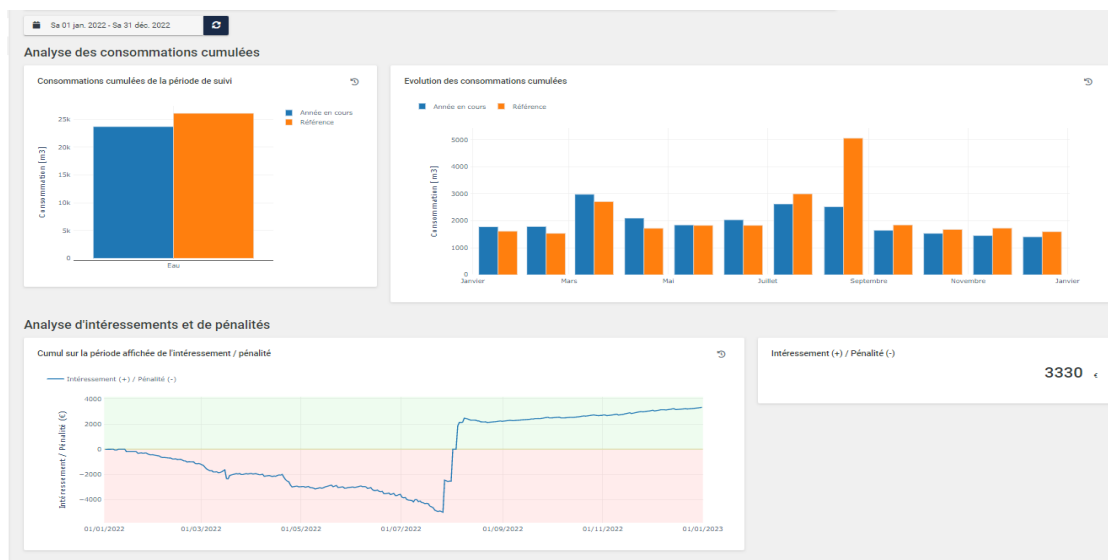
Consommation mensuel de chauffage salles sportives 2022



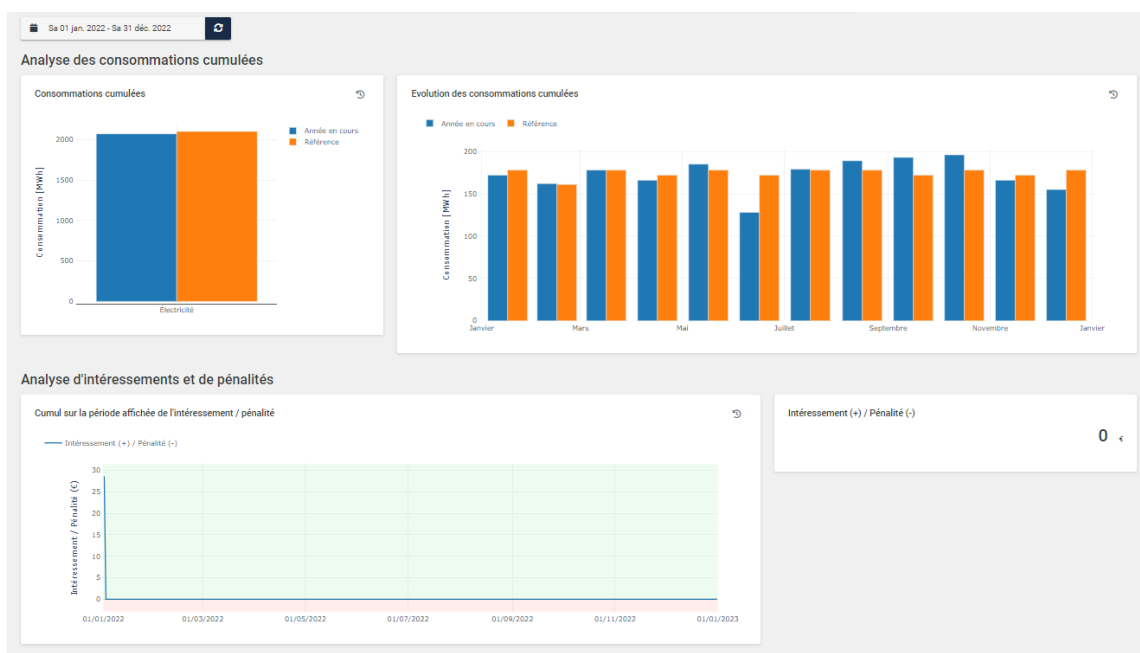
En 2022 la mise en place de plusieurs indicateurs des consommations de fluides et des températures ont permis de suivre les consommations en comparaison avec le niveau de pilotage attendu.

### Exemples de graphiques permettant d'évaluer le pilotage des installations :

Eau piscine 2022.



## Electricité patinoire 2022.



### RETROFIT GROUPES FROIDS PATINOIRE :

Dans leur conception d'origine, les groupes froids permettant de produire la glace sur la patinoire fonctionnent avec le recours à un gaz de la famille des « Fréons » intitulé R 507. Il s'agit d'un gaz produit industriellement qui, en cas de fuite, a un impact sur la couche d'ozone, ce qui accentue l'effet de serre contribuant au réchauffement climatique.

NGE a engagé une réflexion en 2019 avec le fabricant des groupes (JCI) pour envisager le remplacement de ce gaz R507 par de l'ammoniac autrement appelé NH3.

L'ammoniac a l'avantage d'être un fluide naturel qui n'a aucun impact sur la couche d'ozone ni sur le réchauffement climatique. Il ne sera donc pas visé par des protocoles de disparition comme la catégorie des « fréons ».

De plus, c'est un fluide présentant un très bon rendement puisque la température de refoulement des gaz HP est assez haute, permettant un niveau de température en récupération d'énergie intéressant.

Enfin, le prix au kg de ce gaz est plus intéressant que celui des fréons et stable depuis 15 ans.

Les travaux initialement prévus en 2020 ont été réalisés sur l'été 2021.

### Mise en Œuvre du dispositif d'économie d'énergie au Petit Port.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique, différentes mesures ont été mises en œuvre au Petit Port, telle que la mise en application de la baisse des températures de chauffage dès septembre 2022. Ce qui a permis une baisse des consommations de 79 Mwh pour les salles sportives et de 303 Mwh pour l'ensemble du site.

- **LE RECYCLAGE DES DECHETS :**

En période Vigipirate les poubelles mises à disposition du public sont transparents pour des raisons de sécurité et d'obligation réglementaire.

A noter que depuis 2010, NGE, dans le cadre de sa politique de développement durable, a décidé de mettre en place de nouvelles solutions de tri des déchets :

- ✓ Une convention de partenariat avec l'association de réinsertion ARBRES a été signée. Celle-ci collecte chaque mois les cartons, papiers, cartouches et toners. En choisissant de collaborer avec ARBRES, NGE contribue activement à la solidarité et à la protection de l'environnement et permet à des demandeurs d'emploi de retrouver une activité professionnelle.



# **I- Le Centre de loisirs du Petit Port dans sa globalité**

## **1. Refonte du site WEB du Petit Port**

- **[www.petitport-nantes.fr](http://www.petitport-nantes.fr)**

Le nouveau site du Petit Port a été mis en ligne à la fin de l'année 2022, en remplacement des sites piscine-nantes.fr et patinoire-nantes.fr.

Il présente l'ensemble des loisirs du Petit Port gérés par NGE : loisirs indoor (piscine et patinoires notamment) et loisirs outdoor (mini-golf), reflétant ainsi la réalité physique du lieu et sa diversité d'activités.

Ayant pour ambition de répondre aux attentes des clients et aux nouveaux usages du net, le site du Petit Port est conçu en « mobile first » (plus de 80% du trafic du site étant réalisé sur mobile). Il s'adresse aussi bien aux clients occasionnels, avec une information complète (incluant des vidéos, un plan 3D interactif etc.), qu'aux habitués en leur offrant un accès rapide aux informations essentielles telles que les horaires d'ouverture et le niveau de fréquentation (fournis en temps réel) \*.

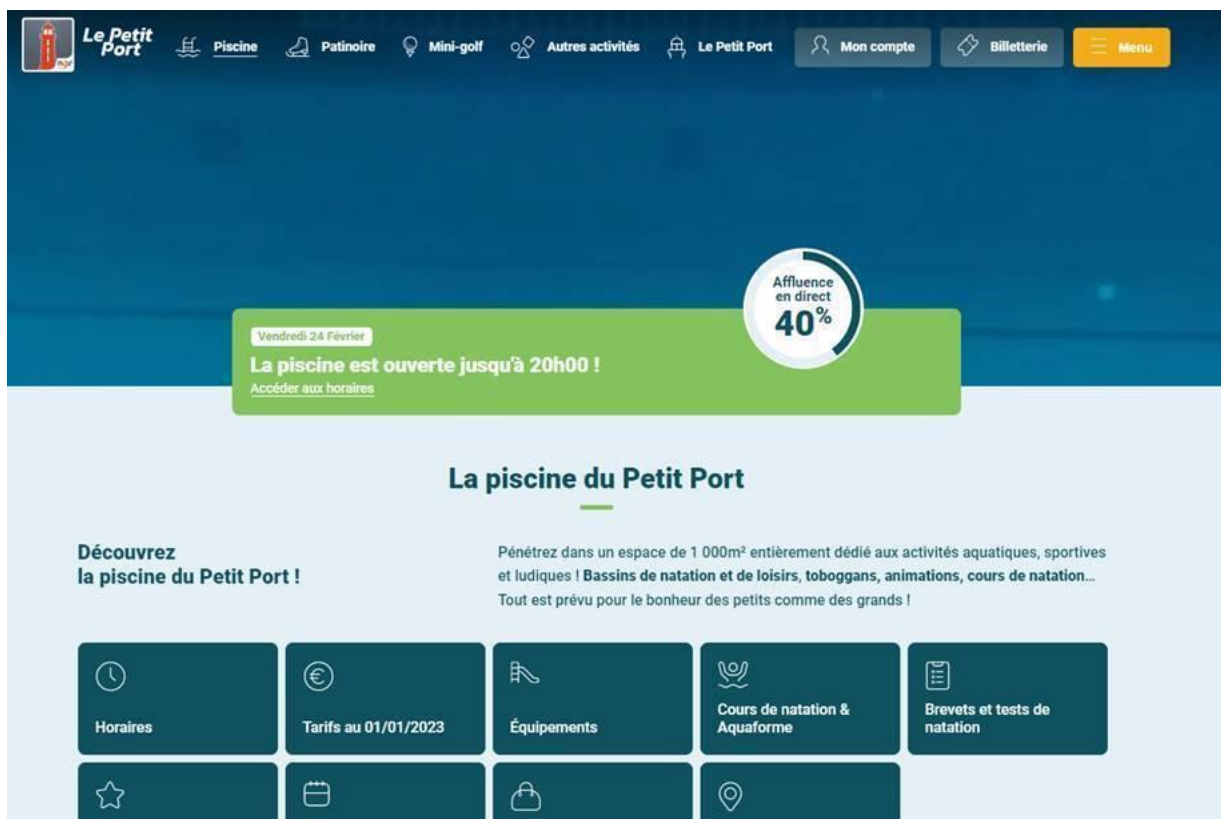
A noter : une vaste étude menée en 2021 concernant le parcours clients (physique et digital) avait permis d'identifier préalablement les attentes des différentes catégories de clientèle du Petit Port.

Autre nouveauté importante : le site permet aux clients d'acheter en ligne leurs entrées et abonnements grâce à une interface avec la billetterie en ligne d'Horanet (fournisseur du logiciel de caisse et de contrôle d'accès du Petit Port). Munis d'un QR code, les clients peuvent ainsi accéder directement aux bornes d'accès sans passer par la caisse.

A noter : un réaménagement de l'accueil est prévu afin de renforcer le contrôle visuel sur les bornes d'accès.

Le site du Petit Port en quelques date et quelques chiffres :

- Mise en ligne du site « vitrine » : 28 novembre 2022 - Mise en ligne de la billetterie : 2 janvier 2023 (intégration de nouveaux produits tels que les inscriptions aux cours : 1<sup>er</sup> semestre 2023)
- Budget : 50 000 €
- CA : à actualiser par vos soins



## 2. Les actions commerciales

Les Actions Commerciales se traduisent à ce jour principalement par la vente de billetterie piscine et patinoire et les réservations de groupe à la patinoire (soirée sur séance publique).

A noter que la commercialisation de la prestation « privatisation de la patinoire » a été arrêtée au 1<sup>er</sup> juin 2022 à la demande de Nantes Métropole.

### **CLIENTELE COMMERCIALE ENTREPRISES/CE/ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES**

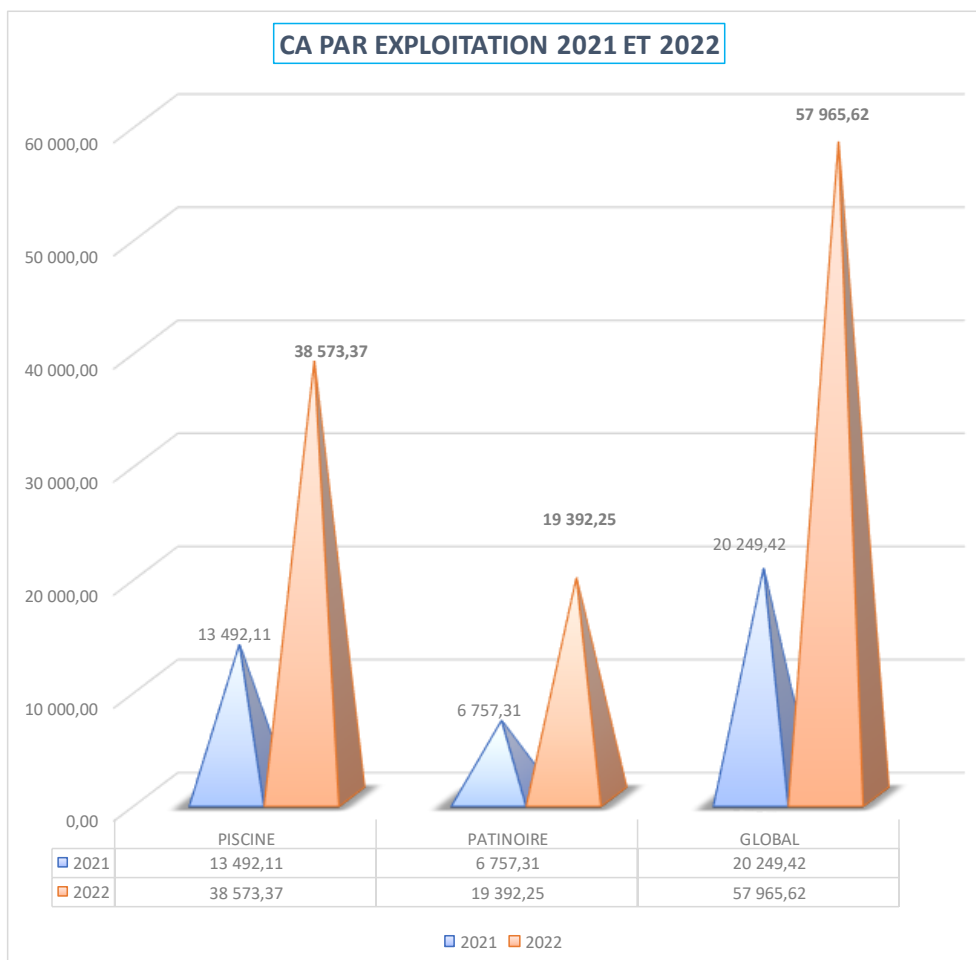
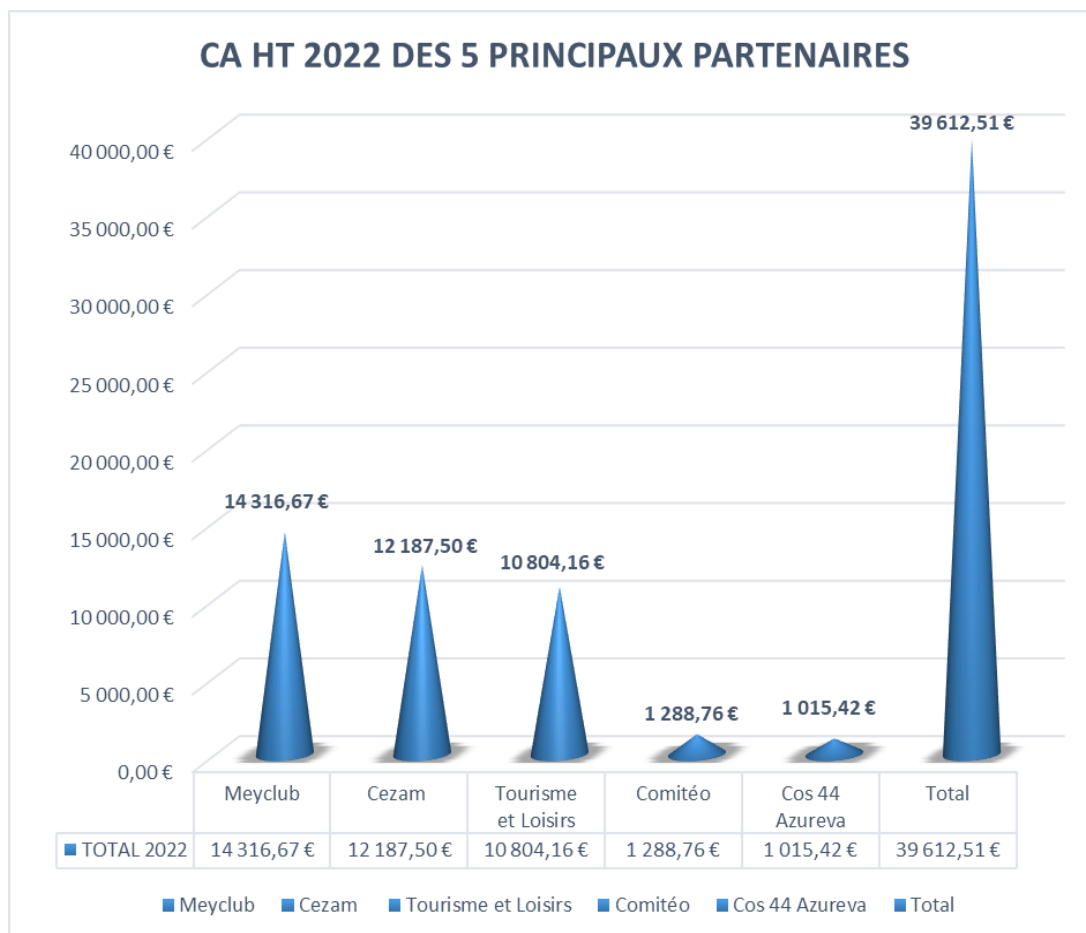
La base Athénéo a été enrichie de **8 prospects**.

Le nombre réel de nouveaux clients comme toutes les années précédentes reste non quantifiable du fait de commandes multiples passées par nos partenaires.

Le CA HT cumulé de nos 5 principaux partenaires représente 68,33 % du CA HT global qui est de 57 965,62 €.



CA



## **PAR EXPLOITATION**

Le chiffre d'affaires HT global est de **57 965,62 €** contre **20 249,42 €** en 2021.

## **PATINOIRE**

Le CA HT est de **19 392,25 €** contre 6757,31 € en 2021, soit une hausse du chiffre d'affaires de **186,98 %**.

Cette augmentation est principalement dû à la crise sanitaire qui a fortement impacté la patinoire en 2021 (fermeture, pass vaccinal, port du masque, travaux de remise aux normes, déglacage) avec une ouverture au public de l'exploitation le 9 août. En 2022, la patinoire n'a pas été affectée par la crise.

Une vingtaine de demandes de privatisation ont été traitées mais non conclues pour les raisons suivantes : demandes trop tardives, effectif trop restreint, crise sanitaire, puis arrêt de la commercialisation au 1<sup>er</sup> juin 2022.

L'activité commerciale de la patinoire a été très dense sur les deux premiers mois de l'année et de septembre à décembre 2022. Une quinzaine d'entreprises, CSE et BDE se sont rendues à la patinoire au tarif groupe au cours d'une séance publique ainsi que de nombreux étudiants, des renforts ont dû être mis en place afin de pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions possibles aussi bien à l'accueil qu'au sein de l'équipe de la patinoire.

## **PISCINE**

Le CA HT est de **38 573,37 €** contre 13 492,11 € en 2021, soit une augmentation du chiffre d'affaires de **185,89 %** par rapport à 2021.

Les chiffres d'affaires liés aux ventes de contremarques moins de 8 ans, étudiant, - de 18 ans et demandeur d'emploi sont tous en progression.

Cette hausse du chiffre d'affaires s'explique également par la crise sanitaire subie par la piscine en 2021 (fermeture, jauges, pass vaccinal) avec une ouverture au public le 9 juin. En 2022, les contraintes ont été de moindre importance pour l'exploitation.

## **3. Enquête de satisfaction piscine via qualitelis**

Sur l'année 2022, 703 questionnaires ont été envoyés, 92 nous ont été retournés soit un taux de réponse de 13,1 %.

### **SATISFACTION GLOBALE ANNUELLE 2022 PAR CRITERES**

#### **Accès au Petit port : satisfaction globale 75%**

Délai pour trouver une place de stationnement  
Qualité et diversité des produits des distributeurs automatiques  
Signalétique à l'intérieur du Petit PortExcellent

#### **Accueil Petit Port : satisfaction globale 88%**

Disponibilité, amabilité du personnel d'accueil  
Efficacité du personnel d'accueil  
Délai d'attente entre votre arrivée et le passage en caisse

#### **Vestiaires piscine : satisfaction globale 83%**

Accueil et disponibilité du personnel de vestiaire  
Hygiène des vestiaires (cabines, casiers)

Hygiène des douches et des sanitaires  
Qualité des équipements

**Bassins : satisfaction globale 82%**

Accueil du personnel de bassin  
Disponibilité du personnel de bassin  
Hygiène des bassins et des sols

**Qualité des équipements : satisfaction globale 76%**

Toboggans  
Boule à vagues  
Petites équipements (planches, frites...)  
Transat  
Excellent

**Qualité de la communication de la piscine : 78%**

Internet  
Dépliants, affiches

**Evaluation générale : 78 %**

Satisfaction globale  
Recommanderiez-vous l'établissement à un ami ?

- **Evaluation générale de la satisfaction clients**

